

REPUBLIQUE DU CAMEROON <i>Paix – Travail – Patrie</i> -----	REPUBLIC OF CAMEROON <i>Peace – Work– Fatherland</i> -----
MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE -----	MINISTRY OF BASIC EDUCATION -----
SECRETARIAT GENERAL -----	SECRETARIAT GENERAL -----
DIVISION DE LA PLANIFICATION, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION -----	DIVISION FOR PLANNING, PROJECTS AND COOPERATION -----

RAPPORT D'ANALYSE DES DONNEES DE LA CARTE SCOLAIRE

Novembre 2017

Sigles et Abréviations

APEE	Association de Parents d'Elèves et des Enseignants
BEPC	Brevet d'Etudes de Premier Cycle
CAF	Centre d'Alphabétisation Fonctionnel
CAPIEMP	Certificat d'Aptitude Pédagogique des Instituteurs de l'Enseignement Maternel et Primaire
CEBNF	Centre d'Education de Base Non Formel
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CE1	Cours Elémentaire 1 ^{ère} année
CE2	Cours Elémentaire 2 ^{ème} année
CEP	Certificat d'Etudes Primaires
CL	Class Level
CM1	Cours Moyen 1 ^{ère} Année
CM2	Cours Moyen 2 ^{ème} Année
CP	Cours Préparatoire
CPS	Cours Préparatoire Spécial
CPC	Centre Préscolaire Communautaire
CPS	Cours Préparatoire Spécial
DDEB	Délégation Départementale de l'Education de Base
DPCC	Division de la Planification, des Projets et de la Coopération
DRFM	Direction des Ressources Financières et Matérielles
DREB	Délégation Régionale de l'Education de Base
DRH	Direction des Ressources humaines
DSEPB	Direction du Suivi de l'Enseignement Privé de Base
DEPMN	Direction de l'Enseignement Primaire, Maternel et Normal
ENIEG	Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général
EPT	Education Pour Tous
FENASSCO	Fédération Nationale du Sport Scolaire
FSLC	First School Leaving Certificate

GCE A Level	General Certificate of Education, Advanced Level
GCE O Level	General Certificate of Education, Ordinary Level
IAEB	Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base
IGE	Inspection Générale des Enseignements
IGS	Inspection Générale des Services
IPS	Indice de Parité basé sur le Sexe
MINEDUB	Ministère de l'Education de base
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINESEC	Ministère des Enseignements secondaires
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MSFE	Modèle de simulation financière de l'Education
ODM	Objectifs de Développement pour le Millénaire
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PIB	Produit intérieur Brut
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
REM	Ratio Elèves-Maître ou Taux moyen d'encadrement
RES	Ratio Elèves-Salle de classe ou Taille moyenne des salles de classe
RESEN	Rapport d'Etat du Système Educatif National
SIL	Section d'Initiation à la Lecture
SPU	Scolarisation Primaire Universelle
TAP	Taux d'Achèvement du Primaire
TBA	Taux Brut d'Admission
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TNS	Taux Net de Scolarisation
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
ZEP	Zone d'Education Prioritaire

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	II
Liste des tableaux	VII
Liste des figures.....	IX
DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS UTILISES	X
PREFACE	XIII
CHAPITRE. 1 CONTEXTE GENERAL DE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION DE BASE AU CAMEROUN.....	1
CHAPITRE 2 : ANALYSE GLOBALE DE LA COUVERTURE ET DES PROFILS DE SCOLARISATION.....	3
2.1. ANALYSE DE LA DEMANDE D'EDUCATION AU PRESCOLAIRE	3
□ 2.1.1. POPULATION SCOLARISABLE POUR LES ANNEES D'AGE THEORIQUE	3
□ 2.1.2. LES TROIS NIVEAUX D'ENCADREMENT DU PRESCOLAIRE :	4
□ 2.1.3. L'EVOLUTION DES EFFECTIFS DE 2004 A 2016	4
2.1.4. LA DEMANDE EFFECTIVE EN 2015/2016	5
2.1.4.1. REPARTITION PAR SEXE DE LA POPULATION PRE SCOLARISEE EN 2015/2016	5
2.1.4.2. CONFIGURATION SUIVANT LES REGIONS ET PAR SEXE DES EFFECTIFS PRESCOLARISES :	6
2.1.4.3. LES DISPARITES REGIONALE ET SELON LE GENRE	6
2.1.4.4. REPARTITION DE LA DEMANDE EFFECTIVE PAR SECTION D'ETUDES	7
2.1.4.5. POPULATION SCOLARISEE PAR SOUS-SYSTEME D'ENSEIGNEMENT	7
2.1.4.6. ANALYSE PAR REGION DES SOUS-SYSTEMES D'ENSEIGNEMENT EN 2015/2016	8
2.1.4.7. REPARTITION PAR MILIEU DE RESIDENCE DE LA DEMANDE EFFECTIVE EN 2015/2016	8
2.1.4.8. REPARTITION PAR ORDRE DES ENFANTS PRESCOLARISES EN 2015/2016	9
2.1.5. L'ENSEIGNEMENT PRIVE AU CAMEROUN :	10
2.1.5.1. EVOLUTION DU POIDS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE DANS LE SYSTEME FORMEL	10
2.1.5.2. EFFECTIFS DU PRIVE FORMEL PAR SOUS-ORDRE D'ENSEIGNEMENT ET PAR REGION	10
2.1.5.3. LE POIDS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE DANS LES REGIONS	11
2.1.6. L'INDICATEUR DE COUVERTURE OU DE PARTICIPATION AU PRESCOLAIRE : LE TAUX BRUT DE PRESCOLARISATION	11
2.1.6.2. EVOLUTION DU TAUX BRUT DE PRESCOLARISATION	12
2.1.6.3. LES INEQUITES D'ACCES A LA PRESCOLARISATION :	13
2.1.6.4. LE DEFI DU PRESCOLAIRE COMMUNAUTAIRE :	13
□ 2.2- ANALYSE DE LA DEMANDE AU CYCLE PRIMAIRE	15
2.2.1. POPULATION SCOLARISABLE POUR LES ANNEES D'AGE THEORIQUE	15
2.2.2. POPULATION EN AGE D'ENTRER A L'ECOLE PRIMAIRE	16
2.2.3. L'EVOLUTION DES EFFECTIFS DE 2004 A 2016	17
2.2.4. REPARTITION DES EFFECTIFS SCOLARISES PAR LOCALITE ET POIDS DES REGIONS DANS LES EFFECTIFS SCOLARISES AU PRIMAIRE.	17
2.2.5. PROPORTION DES FILLES DANS LES EFFECTIFS SCOLARISES PAR REGION	18
2.2.7. REPARTITION DES EFFECTIFS SCOLARISES DU PRIMAIRE PAR NIVEAU D'ETUDES EN 2013/2014	19
2.2.8. LES TROIS SOUS-CYCLES DU CYCLE PRIMAIRE :	19
2.2.9. REPARTITION DES EFFECTIFS SCOLARISES DU PRIMAIRE PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT :	19
2.2.10. L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT PRIVE EST DOMINE PAR LE PRIVE LAÏC	20
2.2.11. REPARTITION DES EFFECTIFS SCOLARISES DU PRIMAIRE PAR MILIEU D'IMPLANTATION DES ECOLES (URBAIN/SEMI-URBAIN OU RURAL)	20
2.3. LES INDICATEURS DE SCOLARISATION (ACCES, EQUITE, COUVERTURE) AU PRIMAIRE	21
2.3.1. LE TAUX BRUT DE SCOLARISATION	21
2.3.3. LE TAUX BRUT D'ADMISSION :	22
2.3.4. ÉVOLUTION DU TAUX D'ACCES AU PRIMAIRE	23
2.3.5. ACCES EN DERNIERE ANNEE DU CYCLE PRIMAIRE.	23
2.3.6. EVOLUTION DU TAUX D'ACHEVEMENT DE 2006 A 2016	24

2.3.7. LES DISPARITES REGIONALES ET SELON LE GENRE	25
2.4. LES PROFILS DE SCOLARISATION	26
2.4.1. LE PROFIL DE SCOLARISATION TRANSVERSAL	26
□ 2.4.2. PROFIL DE SCOLARISATION PSEUDO-LONGITUDINAL	26
2.4.3. COMPARAISON DES PROFILS DE SCOLARISATION TRANSVERSAL ET LE PROFIL CALCULE PAR LA METHODE PSEUDO-LONGITUDINALE	27
2.4.4. PROFIL DE RETENTION ATTENDU PAR ANNEE D'ETUDE SELON LA METHODE PSEUDO-LONGITUDINALE	27
2.4.5. LES PROFILS DE SCOLARISATION DANS LES ZEP	28
2.4.6. PROFIL DE RETENTION ATTENDU PAR ANNEE D'ETUDE DANS LES ZEP SELON LA METHODE PSEUDO-LONGITUDINALE	29
2.4.7. LES PROFILS DE SCOLARISATION DES REGIONS HORS ZEP	29
2.4.7.2. PROFIL DE SCOLARISATION PSEUDO-LONGITUDINAL	30
2.4.8. PROFIL DE RETENTION ATTENDU PAR ANNEE D'ETUDES DANS LES REGIONS HORS-ZEP SELON LA METHODE PSEUDO-LONGITUDINALE	30
CHAPITRE 3. EFFICACITE INTERNE DU SYSTEME :	31
3.1. LES TAUX DE FLUX	32
□ 3.1.1. LES TAUX DE PROMOTION EFFECTIF, DE REDOUBLEMENT ET D'ABANDON PAR ANNEES D'ETUDES DU PRIMAIRE EN 2015/2016	32
□ 3.1.2. LES PROFILS DE RETENTION DANS LES ZEP ET DANS LES REGIONS HORS ZEP:	32
□ 3.1.3. LES DISPARITES SELON LE GENRE	33
□ 3.1.4. EVOLUTION DU TAUX DE REDOUBLEMENT DE 2006 A 2015	34
3.2. LE COEFFICIENT D'EFFICACITE INTERNE (CEI) :	34
□ 3.2.1. CEI PAR LA METHODE PSEUDO-LONGITUDINALE	35
□ 3.2.2. LE COEFFICIENT D'EFFICACITE INTERNE DANS LES ZEP	35
□ 3.2.3. LE COEFFICIENT D'EFFICACITE INTERNE DANS LES ZONES HORS ZEP	35
CHAPITRE 4: ANALYSE DE L'OFFRE EDUCATIVE ET DES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE	36
4-1- ANALYSE DE L'OFFRE AU PRESCHOULAIRE :	37
□ 4.1.1. EVOLUTION ET REPARTITION DES STRUCTURES D'ACCUEIL DU PRESCHOULAIRE PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT ET PAR REGION	37
□ 4.1.2. ETABLISSEMENTS PUBLIC DU PRESCHOULAIRE A FAIBLE EFFECTIF (TAILLE DE L'ECOLE < 50)	39
□ 4.1.3. LES INFRASTRUCTURES DANS LES ECOLES DU PRESCHOULAIRE	40
□ 4.1.4. COMMUNITES DANS LES ECOLES DU PRESCHOULAIRE PUBLIQUES, PRIVEES ET COMMUNAUTAIRES	40
□	41
□ 4.1.5. LES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DES ECOLES MATERNELLES	41
4-2-ANALYSE DE L'OFFRE AU PRIMAIRE	43
□ 4.2.1. LES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES	43
□ 4.3.2. EVOLUTION DU NOMBRE DE STRUCTURES D'ACCUEIL DU NIVEAU PRIMAIRE DE 2010 A 2016	43
□	43
4.2.2. LES MODES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES	46
□ 4.2.2..1. REGIME DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES :	47
□ 4.2.2.2. LES MODES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES : UN FACTEUR DETERMINANT DE LA QUALITE DE L'OFFRE DES SERVICES EDUCATIFS :	48
□ 4.2.2.3. POURCENTAGE D'ELEVES ENCADRES SOUS LE REGIME DE DOUBLE VACATION PAR REGION	48
□ 4.2.2.4. REPARTITION PAR MODE DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES ET PAR MILIEU D'IMPLANTATION	49
□ 4.2.2.5. LES ECOLES PUBLIQUES A CYCLE INCOMPLET	49
□ 4.2.3. ETAT ET TYPE D'INFRASTRUCTURES DANS LES ECOLES PRIMAIRES EN 2015/2016	50
4.2.3.1. REPARTITION DES LOCAUX PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LEUR ETAT DANS LE PRIMAIRE	50
4.2.3.2. REPARTITION DES LOCAUX PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LEUR ETAT DANS LE PRIMAIRE PUBLIC	50
□ 4.2.3.3. LES CLASSES MULTIGRADES DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES	51
□ 4.2.3.4. EFFECTIF D'ELEVES DES CLASSES MULTIGRADES PAR SOUS-SYSTEME D'ENSEIGNEMENT ET PAR MILIEU URBAIN/RURAL DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES.	51

□ 4.2.3.5.. TAILLE MOYENNE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES REPARTIE PAR REGION EN 2015/2016	52
□ 4.2.4. OFFRE EN PERSONNEL ENSEIGNANT DANS LES ECOLES PRIMAIRES :	53
4.2.4.1. CAS DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES :	53
4.2.4.2. LES DIFFERENTS PROGRAMMES DE RECRUTEMENT ET DE RECONVERSION DU PERSONNEL ENSEIGNANT DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE 2007 A 2011	53
4.2.4.3. LE PERSONNEL ENSEIGNANT DU PRIMAIRE PUBLIC PAR STATUT SALARIAL ET PAR ZONE D'HABITATION EN 2015/2016	53
4.2.4.4. LE PROGRAMME DE RECRUTEMENT/RECONVERSION DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE :	54
4.2.4.5. LE PERSONNEL ENSEIGNANT DU PUBLIC PAR STATUT SALARIAL	54
4.2.4.6. PART (EN %) D'ENSEIGNANTS PAYES PAR L'ÉTAT AFFECTES DANS LES REGIONS ET DES MAITRES DES PARENTS RECRUTES DANS LES REGIONS	56
4.2.4.7. REPARTITION PAR SEXE ET PAR REGION DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE	56
4.2.4.7.3. REPRESENTATION DU PERSONNEL FEMININ DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LES REGIONS	58
4.3. LA QUALITE DE L'EDUCATION ET LES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE	59
□ 4.3.1. LES INDICATEURS DE QUALITE DE L'OFFRE AU PRESCOLAIRE DU PRESCOLAIRE	59
□ 4.3.2. LES INDICATEURS DE QUALITE DE L'OFFRE AU PRIMAIRE	66
4.3.2.1. QUALIFICATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT DES ECOLES PRIMAIRES PRIVEES	66
4.3.2.2. LA TAILLE MOYENNE DES SALLES DE CLASSE AU PRIMAIRE	67
4.3.2.3. BESOINS EN NOUVELLES SALLES DE CLASSE DU PRIMAIRE DANS LE PUBLIC ET EN SALLES DE CLASSE (EN DUR) A REHABILITER DANS LES DIFFERENTES REGIONS :	68
4.3.2.4. ENVIRONNEMENT SCOLAIRE, EQUIPEMENT DES SALLES DE CLASSE EN TABLE BANCS ET MANUELS SCOLAIRES:	69
4.3.2.5. LES PLACES ASSISES DANS LES SALLES DE CLASSE DU PRIMAIRE :	70
□ 4.3.3. LA GESTION DU PERSONNEL ENSEIGNANT DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES	71
4.3.3.1. ALLOCATION MOYEN DES ENSEIGNANTS PAYES PAR L'ÉTAT DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES SUIVANT LA ZONE D'IMPLANTATION	71
4.3.3.1. LES MAITRES DES PARENTS	72
4.3.3.3. DISPARITES REGIONALES DANS LA REPARTITION DES ENSEIGNANTS DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES :	72
4.3.3.4. LE TAUX D'ENCADREMENT MOYEN DES ECOLES PRIMAIRES PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT	75
4.3.3.5. RATIO ELEVES-MAITRE DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES	75
4.3.3.7. LE MODE D'ACCES A L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT DANS LES ECOLES AU PRIMAIRE	77
4.3.3.8. MODE D'ACCES AUX TOILETTES DANS LES ECOLES PRIMAIRES	77
4.3.3.10. DISPONIBILITE DU MANUEL ESSENTIEL DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES	79
CHAPITRE 5-COUTS ET FINANCEMENT PUBLIC DE L'EDUCATION DE BASE	81
5.1. LES RESSOURCES BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2016 DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE	81
5.2. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT-DEPENSES EN CAPITAL	81
□ 5.2.1. REPARTITION DES DEPENSES PAR NATURE	82
□ 5.2.2. REPARTITION DU BUDGET SELON LES SOURCES DE FINANCEMENTS	82
□ 5.2.3. AUTRES DEPENSES COURANTES	82
□ 5.2.4. VENTILATION DES DEPENSES PAR PROGRAMMES	83
□ 5.2.5. TERRITORIALISATION DES INTERVENTIONS ET PRISE EN COMPTE DE LA DECENTRALISATION	83

Liste des tableaux

TABLEAU 2 : POPULATION (4-5ANS) PRE SCOLARISABLE EN 2015/2016 PAR REGION	4
TABLEAU 3 : REPARTITION DES EFFECTIFS PRESCOLARISES PAR REGION ET PAR SEXE EN 2014/2015.....	6
TABLEAU 4: EFFECTIFS DU PRESCOLAIRE PAR SOUS-SYSTEME ET PAR REGION EN 2015/2016..	8
TABLEAU 5 : POIDS NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE EN 2003/2004, PUIS EN 2014/2015.	10
TABLEAU 6 : REPARTITION DES EFFECTIFS DU PRIVE FORMEL PAR SOUS-ORDRE D'ENSEIGNEMENT ET PAR REGION	10
TABLEAU 7 : TAUX BRUT DE PRESCOLARISATION PAR REGION ET PAR SEXE EN 2015/2016	12
TABLEAU 8 : POPULATIONS DE 6-11 ANS PAR SEXE ET PAR REGION EN 2015 /2016	16
TABLEAU 9 : POPULATION DE 6 ANS PAR SEXE ET PAR REGION EN 2015/2016.....	16
TABLEAU 10: REPARTITION PAR REGION ET PAR SEXE ET POIDS REGIONAL DES EFFECTIFS SCOLARISES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE EN 2015/2016	17
TABLEAU 11: PART DES FILLES DANS LES EFFECTIFS SCOLARISES	18
TABLEAU 12: DEMANDE EFFECTIVE REPARTIE PAR SOUS-SYSTEME EN 2015/2016.....	18
TABLEAU 13 : TAUX BRUT DE SCOLARISATION PAR REGION ET PAR SEXE.....	21
TABLEAU 14 : TAUX BRUT D'ADMISSION (TBA) PAR SEXE ET PAR REGION EN 2015/2016.....	22
TABLEAU 15 : ÉVOLUTION DU TAUX BRUT D'ACCES AU PRIMAIRE DE 2006 A 2015	23
TABLEAU 16 : POPULATION DE LA CLASSE D'AGE DE 11 ANS EN 2015/2016.....	23
TABLEAU 17: EVOLUTION DU TAUX D'ACHEVEMENT (METHODE TRANSVERSALE) DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE 2006 A 2016	24
TABLEAU 18: TAUX D'ACHEVEMENT PAR SEXE ET PAR REGION EN 2015/2016.....	25
TABLEAU 19 : LES TAUX DE PROMOTION EFFECTIF, DE REDOUBLEMENT ET D'ABANDON CHEZ LES FILLES PAR ANNEE D'ETUDES ENTRE LES ANNEES 2014/2015 ET 2015/2016.....	33
TABLEAU 20: LES TAUX DE PROMOTION EFFECTIF, DE REDOUBLEMENT ET D'ABANDON DES GARÇONS PAR ANNEE D'ETUDE EN 2015/2016.....	33
TABLEAU 21: LES TAUX DE PROMOTION EFFECTIF, DE REDOUBLEMENT ET D'ABANDON PAR ANNEE D'ETUDE EN 2015/2016 DANS LES ZEP.....	34
TABLEAU 22: EVOLUTION DU TAUX (OU POURCENTAGE) DE REDOUBLEMENT DE 2006 A 2015..	34
TABLEAU 23 :COMMENT SONT REPARTIES PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT ET PAR REGION LES ECOLES PRESCOLAIRES.....	38
TABLEAU 24 : NOMBRE D'ETABLISSEMENTS DU PRESCOLAIRE A FAIBLE EFFECTIF (<50) PAR ZONE D'IMPLANTATION URBAIN/RURAL	39
TABLEAU 25: NOMBRE DE SALLES DE CLASSE DU PRESCOLAIRE SELON LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION REPARTI PAR REGION	40
TABLEAU 26 : NOMBRE DE SALLES DE CLASSE DU PRESCOLAIRE SELON LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION REPARTI PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT ET PAR ZONE D'IMPLANTATION DES ECOLES	40
TABLEAU 27: NOMBRE D'ECOLES DU PRESCOLAIRE DISPOSANT DES COMMODITES SUIVANTES REPARTIES PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT, PUIS PAR ZONE D'IMPLANTATION DES ECOLES.....	40
TABLEAU 28: EVOLUTION DES EFFECTIFS DU PERSONNEL ENSEIGNANT PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT ET PAR SEXE ENTRE LES ANNEES SCOLAIRES 2014/2015 ET 2015/2016.....	41
TABLEAU 29: PERSONNEL ENSEIGNANT PAR REGION, ORDRE ET SELON LE SEXE EN 2015/2016	42
TABLEAU30 : REPARTITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT PAR STATUT ET SELON LE SEXE DANS LE PRESCOLAIRE PUBLIC	42

TABLEAU 31: REPARTITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU PRESCOLAIRE PUBLIC PAR SOUS-SYSTEME D'ENSEIGNEMENT ET SELON LE SEXE	43
TABLEAU 32: REPARTITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU PRESCOLAIRE PUBLIC PAR MILIEU D'IMPLANTATION D'ECOLES ET SELON LE SEXE	43
TABLEAU 33: REPARTITION PAR SOUS-SYSTEME ET PAR ZONE D'IMPLANTATION DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES	44
TABLEAU 34: REPARTITION DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES PAR REGIME DE FONCTIONNEMENT	47
TABLEAU 35 : CARACTERISTIQUES DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES	51
TABLEAU 36 : REPARTITION DU PERSONNEL DES ECOLES PUBLIQUES PAR STATUT SELON LES REGIONS	55
TABLEAU 37 : REPARTITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES PAR REGION ET PAR SEXE	58
TABLEAU 38 : QUALIFICATION DES ENSEIGNANTS DU PRESCOLAIRE DU SECTEUR PRIVE.....	59
TABLEAU 40: POURCENTAGE D'ECOLES AVEC CERTAINES COMMODITES	61
TABLEAU 41: REPARTITION (EN %) DES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LES ECOLES MATERNELLES	61
TABLEAU 42:LE RATIO ELEVES-SALLE DE CLASSE AU PRESCOLAIRE PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT	62
TABLEAU 43: LE RATIO ELEVES-SALLE DE CLASSE AU PRESCOLAIRE PUBLIC PAR REGION ET PAR ZONE D'IMPLANTATION DES ECOLES	62
TABLEAU 44: LE RATIO ELEVES-MAITRE PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT.....	63
TABLEAU 45: TAILLE MOYENNE DES SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PRIMAIRES PRIVEES PAR REGION.....	67
TABLEAU 46: TAILLE MOYENNE DES SALLES DE CLASSE DANS LE PUBLIC PAR REGION.....	68
TABLEAU 47 : BESOIN EN NOUVELLES SALLES DE CLASSE DANS LE PUBLIC	69
TABLEAU 48: NOMBRE MOYEN D'ENSEIGNANTS (TOUTES CATEGORIES) PAR ECOLE PUBLIQUE REPARTI PAR DEPARTEMENT	73
TABLEAU 49: COMMODITES DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES ET PRIVEES DU CAMEROUN PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT	76
TABLEAU 50 : TAUX DE DISPONIBILITE DE MANUELS ESSENTIELS MIS A LA DISPOSITION DES ELEVES DANS LES ECOLES PRIMAIRES (PUBLIQUES ET PRIVEES) PAR ANNEES D'ETUDES	78
TABLEAU 51: TAUX DE DISPONIBILITE DE MANUELS ESSENTIELS MIS A LA DISPOSITION DES ELEVES DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES PAR ANNEES D'ETUDES.....	79

Liste des figures

FIGURE 1 : EVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLARISES ENTRE 2004/2005 ET 2015/2016.....	5
FIGURE 2 : POIDS REGIONAL DE LA POPULATION PRESCOLARISEE.....	6
FIGURE 3 : REPARTITION PAR SECTION D'ETUDES EN 2015/2016	7
FIGURE 4 : REPARTITION DE LA POPULATION PRESCOLARISEE PAR SOUS-SYSTEME D'ENSEIGNEMENT. ...	7
FIGURE 5 : EFFECTIF SCOLARISE PAR MILIEU DE RESIDENCE	8
FIGURE6 : CONFIGURATION PAR ORDRE, DES ENFANTS PRESCOLARISES EN 2015/2016.....	9
FIGURE 7 : POIDS PRESCOLAIRE PRIVE DANS LES REGIONS EN 2015/2016.....	11
FIGURE8 : EVOLUTION DU TAUX BRUT DE PRESCOLARISATION.....	12
FIGURE 9: EVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLARISES DU PRIMAIRE DE 2006 A 2016.....	17
FIGURE 10 : REPARTITION DES EFFECTIFS PAR NIVEAU D'ETUDES DU PRIMAIRE EN 2015/2016	19
FIGURE 11 : REPARTITION DES ELEVES DU PRIMAIRE PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT EN 2014/2015..	19
FIGURE 12 : REPARTITION DES EFFECTIFS SCOLAIRES DU PRIVE FORMEL PAR SOUS ORDRE D'ENSEIGNEMENT :	20
FIGURE13 : EFFECTIFS SCOLARISES PAR ZONE D'IMPLANTATION DES ECOLES.....	20
FIGURE 14: EVOLUTION DU TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU PRIMAIRE.....	22
FIGURE LES PROFILS DE SCOLARISATION TRANSVERSALE ET PSEUDO-LONGITUDINALE.....	27
FIGURE 15 : EVOLUTION DES STRUCTURES D'ACCUEIL DU PRESCOLAIRE EN 2007/2008 ET 2015/2016 .	37
FIGURE16 : REPARTITION DES ECOLES DU PRESCOLAIRE PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT EN 2015/2016	37
FIGURE 17: COMMENT SONT REPARTIES LES ECOLES DU PRIVE FORMEL PAR SOUS-ORDRE D'ENSEIGNEMENT	38
FIGURE18 : EVOLUTION EN DENTS DE SCIE DU NOMBRE DE CENTRES PRESCOLAIRES AU COURS DE LA DECENNIE	39
FIGURE 19: COMMENT SONT REPARTIS EN 2015/2016, LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DU PRIMAIRE PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT.	44
FIGURE 20: REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DU PRIMAIRE PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT ET PAR REGION EN 2015/2016	44
FIGURE 21 : ECOLES PRIMAIRES DU PRIVE FORMEL (EN %) DANS LES REGIONS	45
FIGURE 22 : NOMBRE D'ECOLES PRIMAIRES PAR SOUS-SYSTEME D'ENSEIGNEMENT ET PAR REGION EN 2015/2016	45
FIGURE 23: ECOLES PRIMAIRES PAR ZONE D'IMPLANTATION (URBAIN/RURAL).....	46
FIGURE 24 : TAILLE MOYENNE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES SELON LES REGIONS	52
FIGURE 25 : POURCENTAGE DES MAITRES STATUTAIRES DE L'ÉTAT DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES PAR REGION	56
FIGURE 26 : REPRESENTATION DE LA GENT FEMININE DANS L'ENCADREMENT DES ENFANTS.....	58
FIGURE 27 REPARTITION PAR REGION DU PERSONNEL DU PRESCOLAIRE PRIVE TITULAIRE DU CAPIEMP OU AUTRE DIPLOME PROFESSIONNEL CERTIFIE (EN %).....	59
FIGURE 28 : REPARTITION DU PERSONNEL DU PRESCOLAIRE PRIVE NON QUALIFIE PAR NIVEAU ACADEMIQUE ATTEINT	60
FIGURE 29: LE RATIO ELEVES-MAITRE DANS LES ECOLES MATERNELLES PUBLIQUES PAR REGION ET PAR ZONE D'IMPLANTATION D'ECOLES	63
FIGURE 30: LE RATIO ELEVES-MAITRE DANS LES ECOLES MATERNELLES PUBLIQUES PAR DEPARTEMENT ...	63
FIGURE 31 : REPARTITION PAR REGION DU PERSONNEL DU PRIMAIRE PRIVE TITULAIRE DU CAPIEMP OU AUTRE DIPLOME PROFESSIONNEL CERTIFIE (EN %)	66
FIGURE 32: REPARTITION DU PERSONNEL DU PRIMAIRE PRIVE NON QUALIFIE PAR NIVEAU ACADEMIQUE ATTEINT	67
FIGURE 33 : NOMBRE D'ENFANTS PAR PLACE ASSISE SELON LA REGION AU PRIMAIRE.....	70
FIGURE 34 : LE RATIO ELEVES-PLACES ASSISES DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES.....	71
FIGURE 35: NOMBRE D'ENSEIGNANTS DE L'ÉTAT PAR ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE SUIVANT LES REGIONS : ..	72
FIGURE 36 : POURCENTAGE D'ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES AVEC TOILETTES SEPARÉES FILLES-GARÇONS OU ELEVES-ENSEIGNANT	78
FIGURE : RATIO MANUELS/ELEVES.....	79

Définition de quelques concepts utilisés

Activité d'apprentissage : activité à laquelle un individu participe volontairement avec l'intention, d'apprendre

Activité éducative : activité volontaire comportant une forme de communication destinée à susciter l'apprentissage

Âge scolaire : nombre d'années ou fourchette d'âges durant lesquelles les enfants sont légalement tenus d'aller à l'école.

Ex : pour l'enseignement obligatoire (niveau primaire), l'âge scolaire est de 6 - 11 ans et l'âge théorique d'entrée de 6 ans.

Alphabétisation : l'alphabétisation est « l'enseignement de la lecture et de l'écriture à un individu ou à un groupe social » (dictionnaire Microsoft Encarta (2006 : 01). Cette définition ne fait pas mention du calcul qu'elle considère comme une forme d'écriture. Elle se situe dans le prolongement de la définition de la personne alphabétisée que l'UNESCO proposait en 1951, à savoir que la personne alphabétisée est celle « capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits, en rapport avec sa vie quotidienne ».

Année d'étude : un cycle spécifique d'instruction au niveau de l'enseignement initial correspondant généralement à une année scolaire. Les élèves de la même année d'études ont généralement un âge similaire. Les termes « classe » ou « cohorte » sont aussi utilisés

Apprentissage informel : formes d'apprentissage intentionnelles ou volontaires mais non institutionnalisées. Elles sont par conséquent moins organisées et moins structurées que l'enseignement formel. L'apprentissage informel peut comprendre des activités d'apprentissage se déroulant dans la famille, dans le lieu de travail, dans la communauté locale et dans la vie quotidienne, sur une base autodirigée par la famille ou la société

Centres Préscolaires Communautaires : structures communautaires créées pour accueillir les enfants de 3 à 6 ans ; Elles sont le plus souvent implantées en zone rurale, là où les écoles maternelles formelles n'existent pas.

Demande de l'éducation : Ensemble des nécessités ou des attentes, besoins en éducation ; ensemble de population en âge scolaire.

Enseignement fondamental : C'est le socle commun de compétences minimales que doit avoir tout enfant au sortir de l'école. Le socle commun réalise le droit à l'éducation pour tous, droit qui ouvre la porte à l'exercice des autres droits humains fondamentaux. Le socle commun valorise aussi le capital humain comme facteur et condition nécessaire du développement.

Enseignement professionnel : enseignement destiné à donner les premiers niveaux de qualification nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'un groupe de métiers. L'enseignement professionnel se situe généralement au deuxième cycle de l'enseignement secondaire et comprend l'instruction générale, une formation pratique de base permettant le développement des qualifications nécessaires à l'exercice d'un métier déterminé et les études techniques théoriques en rapport avec ce métier. L'enseignement professionnel est diplômant.

Éducation : action d'éduquer, de former, d'instruire quelqu'un. L'éducation peut-être définie comme un processus de transmission des connaissances et d'acquisition des valeurs dont le

but est de permettre à l'individu d'agir plus efficacement dans son milieu naturel et social en tant que citoyen.

L'éducation de base non formelle : Pour l'UNESCO (1990), l'éducation de base non formelle est « celle qui fait acquérir à l'individu, dans un contexte historique, social et linguistique déterminé, un niveau de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes lui permettant de comprendre son environnement, d'interagir avec lui, de poursuivre son éducation et sa formation au sein de la société et de participer efficacement au développement économique, social et culturel de celui-ci. »

L'éducation extrascolaire est appréhendée comme cette forme d'éducation offerte aux jeunes en dehors des structures scolaires classiques essentiellement par des méthodes pédagogiques non directives.

Education préscolaire : ensemble des programmes qui prennent en compte les enfants de 3 à 6 ans. Elle couvre les aspects suivants : santé de l'enfant, protection, éveil, éducation et environnement.

Ecole : l'école est entendue comme un établissement où se dispense des enseignements et qui comprend les élèves, le personnel enseignant, une administration propre.

Ainsi, on peut trouver plusieurs écoles localisées sur un même site. Il advient que deux écoles publiques avec deux administrations différentes partagent les mêmes salles de classe par le système de double vacation.

Environnement scolaire : ensemble des caractéristiques propres de l'école qui concourent au bien-être et au confort des élèves.

Enfants non scolarisés : Enfants qui appartiennent au groupe d'âge officiellement défini comme étant d'âge scolaire et qui ne sont pas inscrits à l'école.

Infrastructures : ensemble des équipements nécessaires au fonctionnement d'une école (salles de classe, bibliothèque, aires de jeu aménagés,...)

Offre d'éducation : Quantités des biens et services mises à la disposition du système éducatif.

Population scolarisable : il s'agit de l'ensemble des enfants en âge scolaire. C'est à-dire toute la population susceptible d'être scolarisée suivant le niveau d'enseignement :

- 4 à 5 ans pour l'enseignement maternel
- 6 à 11 ans pour le primaire.

Ce terme renvoie aussi à la notion de **demande potentielle d'éducation**.

Population scolarisée : il s'agit de l'ensemble des enfants effectivement inscrits à l'école.

Régime de fonctionnement des écoles : Au Cameroun le fonctionnement des écoles publiques de l'Education de base n'est pas homogène. Il varie d'un établissement à l'autre en fonction d'un certain nombre de critères. Le plus courant étant de pallier l'insuffisance des salles de classe.

Ainsi, on trouve des écoles à :

1. plein-temps :

C'est une école qui respecte la journée légale telle que définie par l'Etat, à savoir 7h30-14h pour le primaire et 13h30 pour le préscolaire. Une dérogation a été accordée aux écoles privées qui peuvent aller jusqu'à 15h30.

2. double vacation :

Le système consiste à l'utilisation des mêmes salles de classe par deux groupes pédagogiques appartenant à deux écoles (publiques) différentes. Un groupe pédagogique occupe les locaux le matin (7h30-12h20), l'autre dans l'après midi (12h30-17h30) et inversement la semaine

suivante. Chaque groupe est une école autonome avec son administration propre.

3. mixte:

Il s'agit dans le cas d'un même établissement, des classes qui fonctionnent, les unes à mi-temps, et d'autres à plein temps. Dans ce type d'établissements, la préférence est donner aux classes des finissants (cours moyen un et cours moyen deux) qui préparent les examens de sortie du cycle : Certificat d'Etude Primaire (CEP) et concours d'entrée en 6^e ou 1^e année).



Son Excellence Madame le
Ministre de l'Éducation de
Base

Préface

L'objectif stratégique poursuivi par le ministère de l'Éducation de Base est d'assurer une éducation de base de qualité à tous les enfants d'âges scolaires, aux jeunes non scolarisés ou déscolarisés et aux adultes analphabètes.

Pour atteindre cet objectif, les actions du Ministère à travers le budget de l'Etat et l'appui des Partenaires au développement sont axées sur trois programmes opérationnels, à savoir,

- (i) Le programme « **Universalisation du cycle primaire** » qui adresse les questions d'accès, de rétention ainsi que de la qualité de l'éducation au cycle primaire;
- (ii) Le programme « **Alphabétisation** » avec l'objectif de réduire la population analphabète et de préserver le patrimoine culturel et linguistique;
- (iii) Le programme « **Développement du Préscolaire** » dont l'essentiel des interventions est consacré à l'amélioration de l'offre préscolaire publique, le soutien au préscolaire à base communautaire, et l'encouragement de l'initiative privée formelle.

Le programme support « **Gouvernance et Appui Institutionnel** » dont fait partie le dispositif d'informations statistiques appelé « Carte scolaire » assure la mise en œuvre efficace des programmes opérationnels.

La carte scolaire du MINEDUB est un système permanent de collecte des données statistiques des établissements scolaires publics/privés de l'éducation de base établis sur le territoire national. Les produits dérivés que sont l'**annuaire statistique du MINEDUB** et le présent document intitulé « **Rapport d'analyse des données scolaires** » produisent de manière régulière (annuelle) des indicateurs de performance du système susceptibles d'offrir une vue détaillée de la variété des résultats obtenus, et de faire de l'analyse de cette dispersion des performances par les acteurs eux-mêmes le point de départ d'activités évaluatives et pédagogiques structurantes au bénéfice d'une amélioration de la qualité des apprentissages.

Les facteurs explicatifs à l'origine des écarts de performance en termes de couverture du système, de dotation en ressources humaines et matérielles entre les différentes régions/départements/arrondissements du pays, se font sur la base de recensements des caractéristiques des établissements publics et privées de l'éducation de base du système d'enseignement formel et non formel.

Le "**Rapport d'analyse des données scolaires 2016**" renferme des données statistiques élaborées du système d'enseignement formel (préscolaire et primaire). Ces données sont présentées sous forme de ratio, d'écart de performance, de taux et de pourcentage de manière à les rendre transparentes et compréhensibles du grand public. Les données sur les élèves, les classes, les équipements offrent l'opportunité d'actualiser ses connaissances sur les conditions de scolarisation des enfants camerounais. Ainsi, la carte scolaire est le moyen par excellence qui nous permet de relever le défi qui nous interpelle à chaque instant et qui guide nos actions, celui de rendre notre système éducatif

- (i) plus efficace en permettant à tous les enfants ou à une grande majorité d'entre eux d'acquérir les compétences de base requises,

(ii) plus équitable, grâce à des politiques favorisant la réduction des inégalités de scolarisation et de réussite scolaire entre différents profils d'élèves, couches sociales, linguistiques ou régionales du pays.

Je saisis l'occasion pour exprimer mes sincères remerciements à nos partenaires institutionnels : le BUCREP (Bureau Central pour le Recensement de la Population) et l'Institut National de la Statistique (INS) pour leurs travaux dont les résultats ont permis à poser des diagnostics et des analyses pertinents.

Ma reconnaissance va également à l'endroit de nos partenaires au développement (UNESCO, UNICEF) qui par leurs actions et leurs collaborations, contribuent de manière constante au renforcement des capacités de nos cadres dans l'optique d'une production des statistiques de qualité.

Enfin, je ne saurais terminer mon propos sans adresser mes félicitations à toute la structure de production des statistiques du Ministère de l'Education de Base pour leur engagement incommensurable pour la collecte et la mise à disposition des données statistiques fiables du sous-secteur de l'éducation de base.

Le Ministre de l'Education de Base

Chapitre.1 Contexte général de développement de l'éducation de base au Cameroun

L'éducation de base au Cameroun se déploie dans un contexte général contraint par plusieurs variables :

- La variable démographique ;
- L'environnement institutionnel et organisationnel de l'éducation au Cameroun ;
- La variable macro-économique et du financement public de l'éducation ;
- Les grandes orientations de la politique éducative et le contexte social et sécuritaire

1.1. Le contexte démographique

La population totale du Cameroun sur la base des estimations du BUCREP se situe à environ 22 millions d'habitants en 2014, répartie sur une superficie de 475000 km², soit une densité moyenne de 46 habitants au Km². Cette population est majoritairement jeune ; les moins de 15 ans représentent 43% de l'ensemble. Elle s'accroît toujours mais à un taux en baisse, la transition démographique ayant commencé d'être observée dans les années 90. Pour la période 2010-2020, le taux annuel de croissance est estimé à 2,4% et le taux de natalité à 22,5%.

Depuis plusieurs dizaines d'années, la population urbaine s'est accrue à un rythme accéléré, passant de 14% en 1950 à 51% en 2014 avec pour plus grandes métropoles, les villes de Douala et Yaoundé.

1.2. Environnement institutionnel et organisationnel de l'éducation au Cameroun

Le Cameroun est un état unitaire régi par la constitution du 18 janvier 1996. Il compte 10 régions, 58 départements et 360 arrondissements. Par contre, l'architecture de la décentralisation présente une organisation autour de 360 communes et 10 régions dont les limites territoriales épousent respectivement celles des arrondissements et des régions avec cependant la singularité des 14 communautés urbaines.

Concernant l'architecture de la carte éducative, elle est représentée par les différents maillons de la chaîne de supervision administrative et pédagogique que sont : les délégations régionales, les délégations départementales, et les Inspections d'arrondissement dans le cas du Ministère de l'Education de Base.

1.2. Grandes orientations actuelles de la politique éducative

La politique sectorielle de développement de l'éducation au Cameroun est arrimé sur trois documents de référence i) la Vision du développement du Cameroun à l'horizon 2035, (ii) le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE° 2010- 2020) et (iii) le Document de Stratégie pour le Secteur de l'Education et de la Formation (DSSEF-2013-2020).

Le secteur de l'éducation et de la formation est couvert par les départements ministériels ci-après :

- le Ministère de l'Education de Base pour la partie basse ;
- le Ministère des Enseignements Secondaires pour la partie moyenne ;
- le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle en chargé des questions de l'insertion professionnelle des jeunes ;
- le Ministère de l'Enseignement supérieur pour la partie haute du secteur;

- le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique en charge de l'encadrement des jeunes¹ et de la promotion de l'éducation civique.

Pour la conduite des politiques publiques en matière d'éducation et de formation, les ministères du secteur collaborent avec des départements ministériels d'autres secteurs d'activité comme le Ministère de la **Santé** ; des **Affaires Sociales** ; de la **Recherche Scientifique et de l'Innovation** ; de la **Communication** ; des **Finances** ; et de **l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire**².

1.4. Le contexte macro-économique et financier :

La part du budget de l'État alloué à l'éducation est restée faible autour de 14% au cours de la première année de mise en œuvre de la stratégie. Elle est en outre très disproportionnée entre les sous-secteurs, avec une part plus élevée accordée à l'enseignement secondaire qui concentre près de la moitié du budget du secteur. Ce qui est à l'opposé de la tendance projetée d'accorder plus de poids (41% du budget du secteur) à l'enseignement primaire.

1.5. Le contexte social et sécuritaire

L'année scolaire 2015/2016 est restée marquée par le climat d'insécurité à l'Extrême-nord Cameroun et à l'Est du pays consécutif aux exactions répétées de la secte Boko Haram, entraînant des déplacés internes et l'afflux des réfugiés centrafricains malgré le retour à la paix civile dans leur pays.

136 écoles primaires et maternelles publiques n'ont pas ouvert leurs portes dans 08 arrondissements des départements du Mayo-Sava, du Mayo-Tsanaga et du Logone et Chari. La délocalisation des populations des zones d'insécurité vers l'intérieur du pays a fait gonfler les effectifs des écoles d'accueil, augmentant les difficultés d'encadrement des élèves et favorisant les abandons scolaires dans les zones affectées.

Les conséquences des changements climatiques et l'insécurité transfrontalière entretenue par la secte Boko Haram ont particulièrement affecté la région de l'Extrême-Nord. Le Cameroun fait face depuis quelques années, à un afflux croissant de réfugiés nigériens et de personnes déplacées internes, fuyant l'insécurité. Selon l'UNHCR, on enregistre en 2014 à l'Est et dans l'Adamaoua plus de 116 449 réfugiés dont 48,18% dans les sites de réfugiés, 61,91% dans les villes/villages et dans des familles d'accueil. On a évalué 26 349 réfugiés dans le camp de Minawao à l'Extrême-Nord.



¹ Cf. République du Cameroun/MINEPAT, *Document de Stratégie du Secteur de l'Éducation et de la Formation (2013-2020)*, p. 20.

² Cf. République du Cameroun/MINEDUB, *Rapport national de l'EPT 2015*, février 2015.

Chapitre 2 : Analyse globale de la couverture et des profils de scolarisation

2.1. Analyse de la demande d'éducation au Préscolaire



Le développement du préscolaire se fera par (i) le soutien au préscolaire à base communautaire pour élargir l'accès à un plus grand nombre d'enfants des zones rurales âgés de 4 à 5 ans, (ii) l'Amélioration de l'offre préscolaire publique et (iii) l'encouragement de l'initiative privée formelle.

▪ 2.1.1. Population scolarisable pour les années d'âge théorique

1. L'enseignement préscolaire constitue la première étape du processus organisationnel de l'éducation formelle au Cameroun. C'est une phase éducative qui prend en compte théoriquement les enfants d'un âge compris entre 4 et 5 ans. Cette étape, quoiqu'elle soit nécessaire pour préparer l'enfant à l'entrée au cycle primaire reste jusque-là facultative.

2. La demande potentielle pour le préscolaire est définie comme étant le nombre d'enfants âgés de 4 à 5 ans. Toutefois dans la pratique, l'encadrement des enfants à ce niveau de scolarisation commence dès l'âge de 3 ans, surtout dans le privé qui majoritairement, offre trois années d'encadrement (petite section, moyenne section et grande section)

Tableau 1 : Population (4-5ans) pré scolarisable en 2015/2016 par région

	GARÇONS	FILLES	TOTAL
CAMEROUN	722 954	702 277	1 425 231
ADAMAOUA	36 438	37 456	73 894
CENTRE	132 115	126 515	258 630
EST	29 655	28 608	58 263
EXTREME-NORD	128 044	126 323	254 367
LITTORAL	108 258	100 173	208 431
NORD	74 758	75 873	150 631
NORD-OUEST	66 561	65 595	132 157
OUEST	66 451	64 285	130 737
SUD	28 718	28 510	57 227
SUD-OUEST	51 955	48 939	100 894

Source : Données du RGPH2005 projetées pour 2015

3. En 2015/2016, la population en âge de fréquenter le préscolaire (4-5 ans) est estimée à 1425 231 enfants, soit 6% de la population totale. Les filles (702.277) représentent 49,2% de cette population. Les régions du Centre et de l'Extrême-nord avec 18% du potentiel et du Littoral avec 15% abritent les proportions les plus importantes de populations à préscolariser. Par contre, les régions du Sud et l'Est (4% chacune) et l'Adamaoua (5%) ont les plus faibles parts.

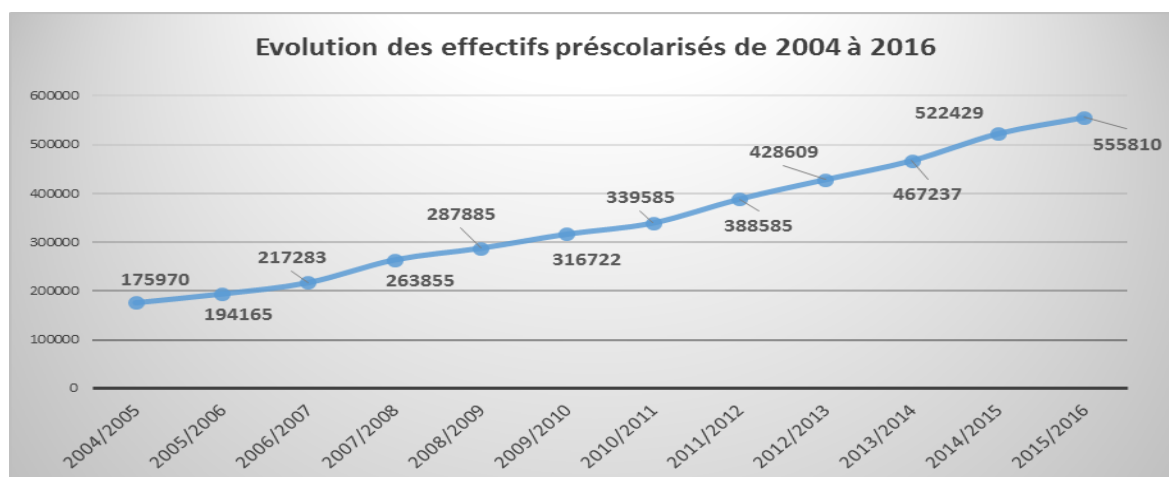
▪ 2.1.2. Les trois niveaux d'encadrement du préscolaire :

4. L'enseignement préscolaire³ est officiellement organisé autour de deux années d'étude: la petite section accueille à l'entrée, les enfants de quatre ans et la grande section (deuxième année) les enfants de cinq ans. Par contre, dans les établissements privés, on observe en général, une organisation structurée autour de trois années d'études (trois sections) : la première année étant la Petite Section (PS) pour l'accueil des enfants de trois ans, la deuxième année (Moyenne Section) pour les enfants âgés de quatre ans et la Grande Section (GS) pour les enfants de cinq ans.

▪ 2.1.3. L'évolution des effectifs de 2004 à 2016

³ Les statistiques dans ce document portent sur trois années d'étude au lieu des deux années officielles. Celles de la petite section dans le public sont associées à la moyenne section des écoles privées, car elles correspondent aux enfants du même âge (4 ans)

Figure 1 : Evolution des effectifs scolarisés entre 2004/2005 et 2015/2016



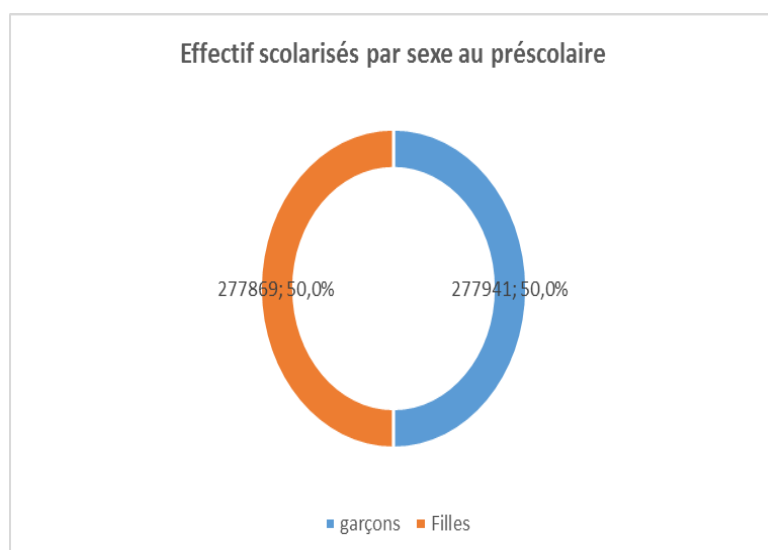
. Source : MINEDUB/carte scolaire 2015/2016

5. Une croissance des effectifs en nette progression : Sur la période se situant entre les années scolaires 2003/2004 et 2015/2016, le nombre d'élèves scolarisés dans l'ensemble des structures du préscolaire est passé de 175.970 à 555.810, indiquant une augmentation des effectifs scolarisés de 11% en moyenne chaque année au cours de la période.

2.1.4. La demande effective en 2015/2016

2.1.4.1. Répartition par sexe de la population pré scolarisée en 2015/2016

	GARÇONS	FILLES	TOTAL
Enfants préscolarisés	277 941	277 869	555 810



Sur l'ensemble du pays et même dans l'espace des régions, on trouve autant de filles scolarisés (277869) que de garçons (277941). Ce qui laisse entendre que les discriminations d'accès à la scolarisation que l'on observe dans les niveaux supérieurs d'éducation (primaire et secondaire) à l'égard de la jeune fille sont très peu pratiquées au niveau de la préscolarisation.

Source : MINEDUB/carte scolaire 2015/2016

2.1.4.2. Configuration suivant les régions et par sexe des effectifs préscolarisés :

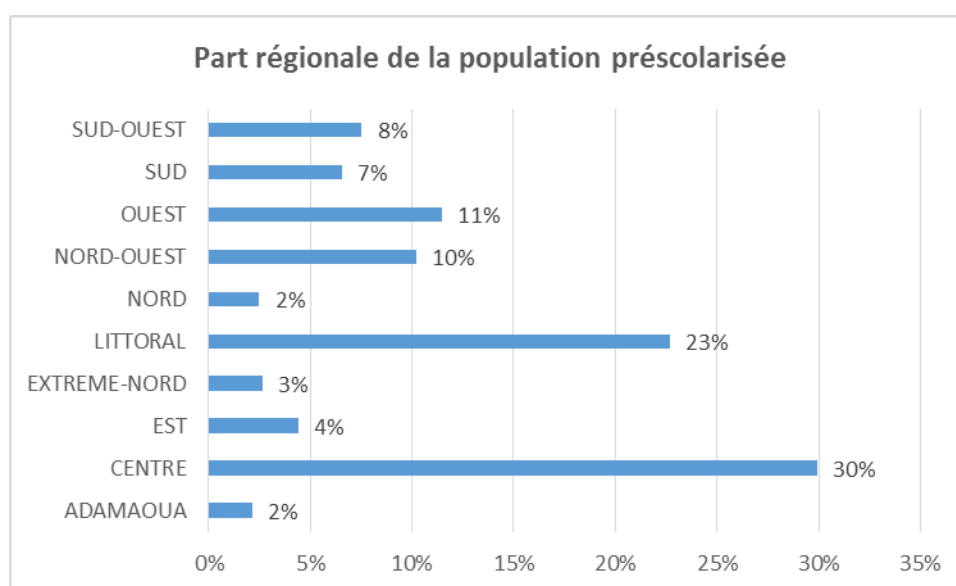
Tableau 3 : Répartition des effectifs préscolarisés par région et par sexe en 2014/2015

	Effectifs préscolarisés par région et par sexe			Effectifs scolarisés par région (en % de la population scolarisée nationale)
	Garçons	Filles	T	
CAMEROUN	277941	277869	555810	100%
ADAMAOUA	6013	5873	11886	2,1%
CENTRE	83039	83172	166211	29,9%
EST	12139	12225	24364	4,4%
EXTREME-NORD	7388	7383	14771	2,7%
LITTORAL	63385	62767	126152	22,7%
NORD	7031	6812	13843	2,5%
NORD-OUEST	28024	28664	56688	10,2%
OUEST	31940	31705	63645	11,5%
SUD	18171	18244	36415	6,6%
SUD-OUEST	20811	21024	41835	7,5%

Source : MINEDUB/carte scolaire 2015/2016

2.1.4.3. Les disparités régionale et selon le genre

Figure 2 : Poids régional de la population préscolarisée

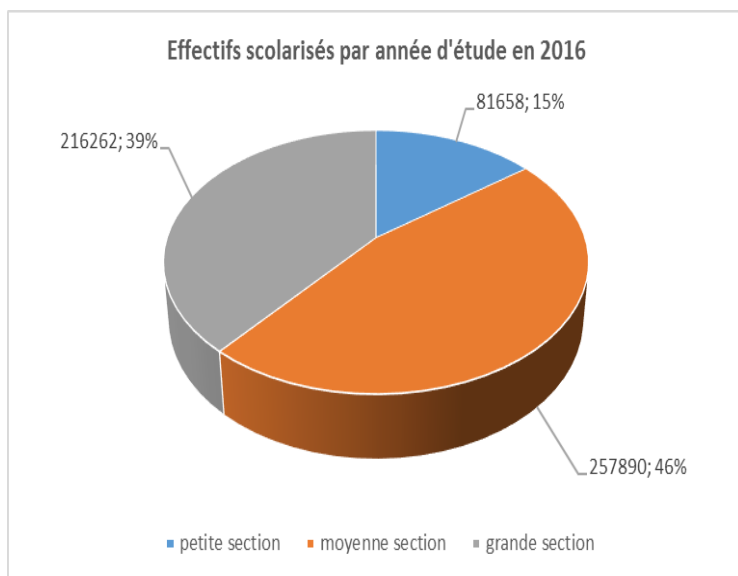


Source : MINEDUB/carte scolaire 2015/2016

La configuration des élèves du préscolaire sur le territoire national présente de fortes disparités entre les régions du pays. Elle montre que les régions du Centre et du Littoral concentrent à elles seules, plus de la moitié de la population scolarisée du préscolaire. L'Adamaoua a le plus faible poids d'enfants préscolarisés (2%), suivies par les régions du Nord (2,5%), de l'Extrême-nord (2,7%), et de l'Est (4,4%). La région de l'Extrême-nord avec pourtant un potentiel élevé d'enfants en âge d'être préscolarisés (18% du potentiel national) ne compte que pour que 2,7% de la demande effective.

2.1.4.4. Répartition de la demande effective par section d'études

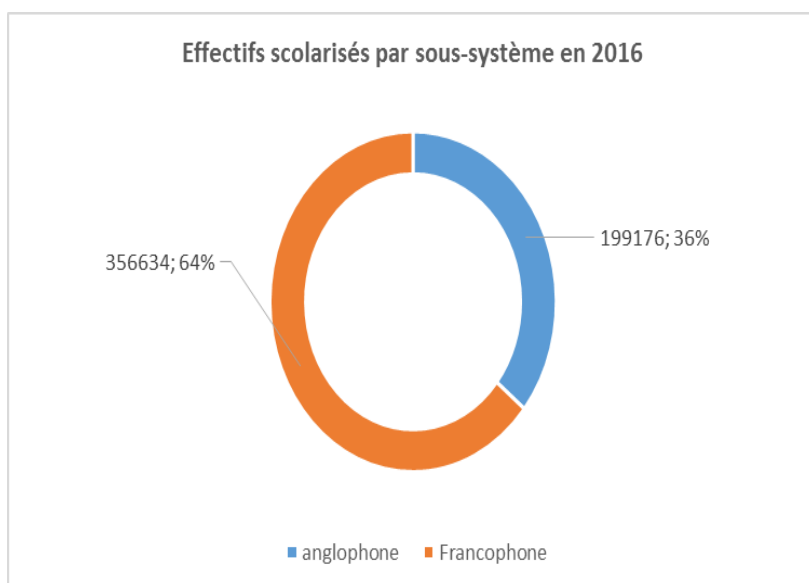
Figure 3 : Répartition par section d'études en 2015/2016



Pour l'année scolaire 2015/2016, les enfants de la petite section comptent pour 15% de l'ensemble des effectifs du préscolaire. La Moyenne section, deuxième année d'encadrement du préscolaire privé, mais première année d'encadrement dans les écoles maternelles publiques des enfants de quatre ans représente 46% des effectifs globaux du préscolaire. La grande section tous ordres confondus abrite quant à elle, 39% des effectifs du préscolaire

2.1.4.5. Population scolarisée par sous-système d'enseignement

Figure 4 : Répartition de la population préscolarisée par sous-système d'enseignement.



En 2003/2004, on comptait 22% d'enfants scolarisés dans le sous-système anglophone, en majorité dans les régions du Sud-ouest et du Nord-ouest. En 2016, soit une douzaine d'années plus tard, c'est 36% d'enfants qui sont scolarisés dans ce sous-système.

Source : MINEDUB/carte scolaire 2015/2016

2.1.4.6. Analyse par région des sous-systèmes d'enseignement en 2015/2016

Tableau 4: Effectifs du préscolaire par sous-système et par région en 2015/2016

	sous-système francophone	sous-système anglophone	% population scolarisée dans le sous-système anglophone suivant les régions
CAMEROUN	356.634	199.176	36%
ADAMAOUA	9.636	2.250	19%
CENTRE	122.550	43.661	26%
EST	21.311	3.053	13%
EXTREME-NORD	13.148	1.623	11%
LITTORAL	90.980	35.172	28%
NORD	12.248	1.595	12%
NORD-OUEST	634	56.054	99%
OUEST	52.136	11.509	18%
SUD	31.601	4.814	13%
SUD-OUEST	2.390	39.445	94%

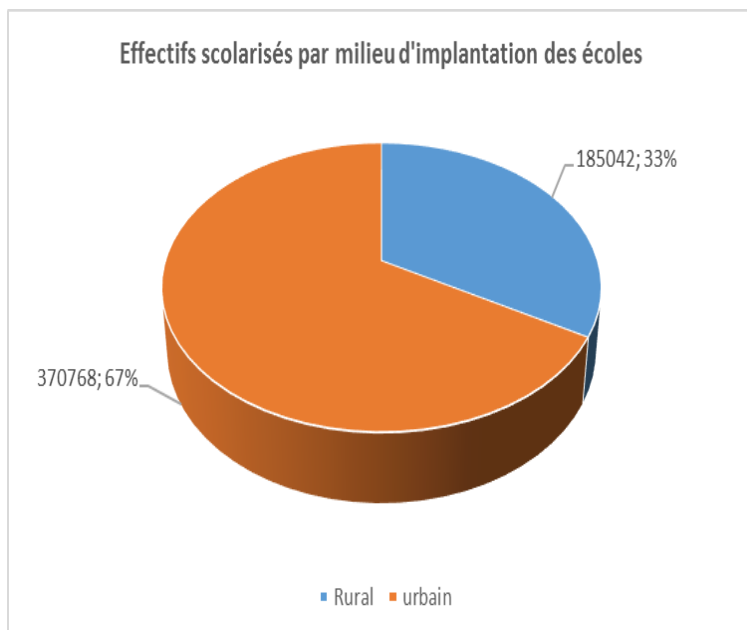
Source : MINEDUB/carte scolaire 2015/2016

En dehors des régions du Sud-ouest et du Nord-ouest traditionnellement anglophones avec respectivement 94% et 99% d'enfants scolarisés dans le sous-système anglophone, on note également d'autres régions du pays où le sous-système d'enseignement anglophone se développe. C'est le cas des régions du Centre avec 26% d'enfants préscolarisés dans ce sous-système, du littoral (29%), de l'Adamaoua et de l'ouest (19%).

2.1.4.7. Répartition par milieu de résidence de la demande effective en 2015/2016

En partant de l'hypothèse que les élèves fréquentent les écoles situées au voisinage de leur lieu de résidence et en s'alignant sur le critère administratif d'identification des zones urbaines/semi-urbaines et rurales, on aboutit à la répartition des effectifs préscolarisés par milieu de résidence du graphique ci-après : 67% d'enfants préscolarisés proviennent des centres urbains contre 33% qui habitent dans les zones rurales.

Figure 5 : Effectif scolarisé par milieu de résidence



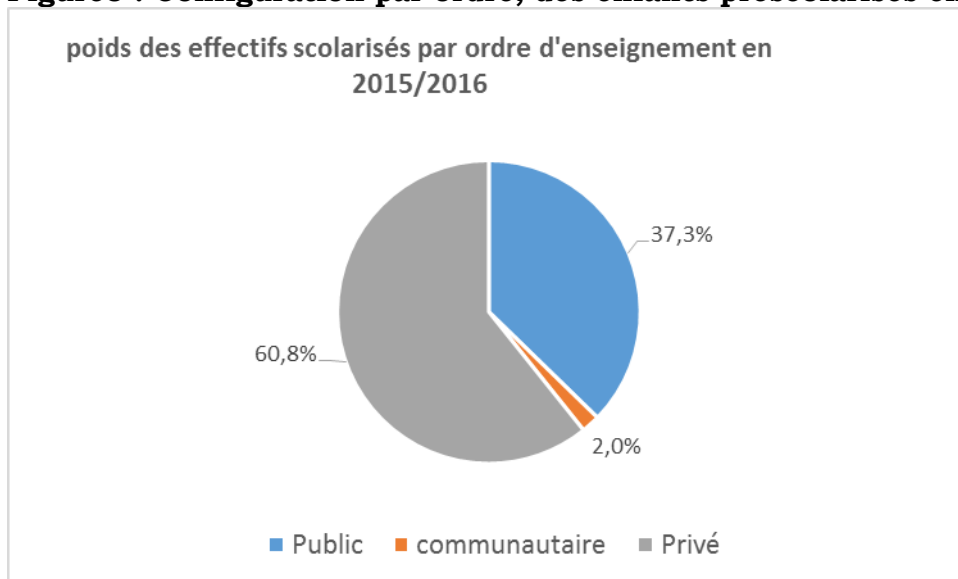
La préscolarisation, une participation encore urbaine.

Depuis 2010, on n'observe aucune variation dans les statistiques concernant la répartition de la demande réelle par milieu de résidence. En moyenne, deux enfants sur trois préscolarisés habitent un centre urbain ou semi-urbain pour 1 élève sur trois issu d'un milieu rural. Le préscolaire communautaire ne se développe pas comme on l'aurait souhaité, car cette approche est la stratégie que le Gouvernement entend conduire pour étendre le préscolaire dans les zones rurales où l'offre privée est inexistante ou inaccessible..

Source : MINEDUB/carte scolaire 2015/2016

2.1.4.8. Répartition par ordre des enfants préscolarisés en 2015/2016

Figure6 : Configuration par ordre, des enfants préscolarisés en 2015/2016



Source : MINEDUB/carte scolaire 2015/2016

Le préscolaire est dominé par le secteur privé qui scolarise 60,8% du nombre total d'enfants au préscolaire. Le secteur public encadre 37,3% alors que les écoles communautaires restent encore très marginales avec seulement 2% des effectifs préscolarisés.

La dominance du secteur privé de 64% en 2003/2004 est restée constante au fil du temps à cause du développement parallèle de l'offre du préscolaire dans les centres urbains par les promoteurs privés en même temps que le développement du service public dans les zones rurales où l'offre privée est inexistante.

2.1.5. L'enseignement privé au Cameroun :

L'enseignement privé au Cameroun a toujours été considéré comme un partenaire privilégié de l'Etat dans l'offre de formation et d'éducation de la jeunesse. Il est organisé autour de quatre grands ordres (ou sous-ordre) : (i) l'enseignement Privé Catholique, (ii) l'Enseignement Privé Protestant, (iii) l'Enseignement Privé Islamique et (iv) l'Enseignement Privé Laïc.

2.1.5.1. Evolution du poids de l'enseignement privé dans le système formel

Tableau 5 : Poids national de l'enseignement privé en 2003/2004, puis en 2014/2015

	ANNEES SCOLAIRES 2003/2004	ANNEE SCOLAIRE 2015/2016
EFFECTIF DU PRIVE FORMEL	113 197	296 969
POURCENTAGE DU PRIVE DANS LES EFFECTIFS D'ELEVES DU PRESCOLAIRE	64%	61%

Depuis plus d'une dizaine d'année, le préscolaire privé formel est l'ordre d'enseignement qui scolarise le plus d'enfants au niveau du préscolaire, devant l'ordre public et le communautaire. L'option du préscolaire communautaire est la stratégie envisagée pour diminuer le gap de scolarisation entre les zones urbaines et les zones rurales

Source : MINEDUB/carte scolaire 2015/2016-

2.1.5.2. Effectifs du privé formel par sous-ordre d'enseignement et par région

Tableau 6 : Répartition des effectifs du privé formel par sous-ordre d'enseignement et par région

	Catholique	Protestant	Islamique	Communautaire	Laïc	Total
Cameroun	59 915	23 562	3 678	11 307	250 164	348 626
ADAMAOUA	1 232	630	128	521	2 177	4 688
CENTRE	16 371	2 962	62	1 486	102 478	123 359
EST	4 562	671	225	1 799	2 334	9 591
EXTREME-NORD	1 536	-	145	760	1 299	3 740
LITTORAL	10 594	6 136	669	2 016	85 274	104 689
NORD	784	487	90	1 142	1 009	3 512
NORD-OUEST	8 840	5 333	1 547	1 780	16 053	33 553
OUEST	9 197	3 342	605	1 176	14 186	28 506
SUD	4 351	578	156	381	5 887	11 353
SUD-OUEST	2 448	3 423	51	246	19 467	25 635

Source : MINEDUB/carte scolaire 2015/2016-

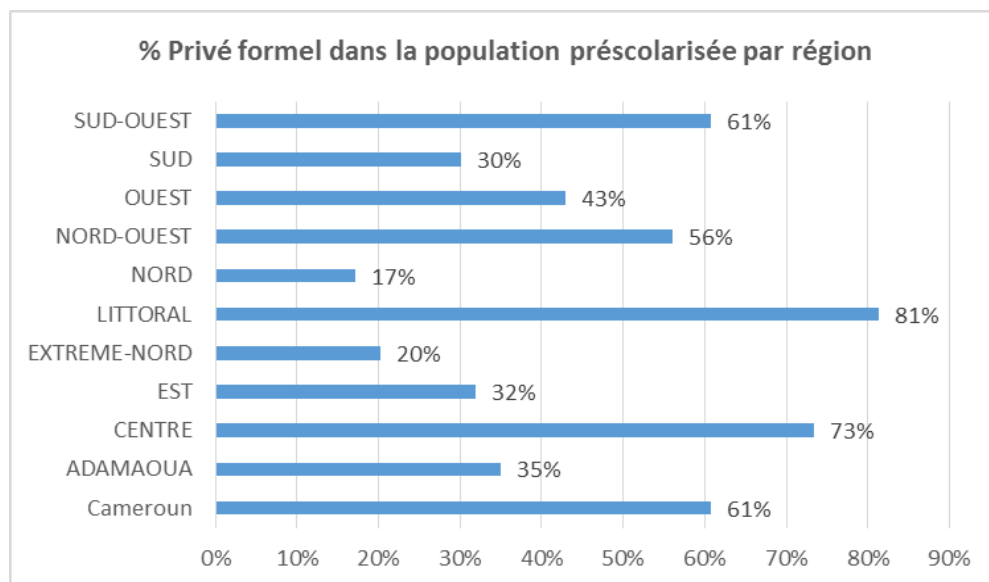
L'ordre d'enseignement privé pour le niveau d'enseignement du préscolaire est en grande partie sous la coupole du privé laïc qui encadre 72% d'enfants du privé. Le privé confessionnel catholique représente 17% des élèves préscolarisés du privé contre 7% pour les protestants et 1% pour le privé islamique.

On peut donc affirmer que l'éducation préscolaire est en majorité aux mains des investisseurs privés. Mais cette offre des promoteurs privés laïcs est majoritairement orientée vers les centres urbains où la demande est plus forte et où les familles ont la capacité de s'acquitter des

droits d'inscription, qui en moyenne, sont quinze à vingt fois, le montant exigé dans les écoles maternelles publiques (7500F/élève).

2.1.5.3. Le poids de l'enseignement privé dans les régions

Figure 7 : Poids préscolaire privé dans les régions en 2015/2016



Source : MINEDUB-Carte Scolaire 2015/2016

Dans les régions suivantes : Sud-ouest (61%), Nord-ouest (56%), Littoral (81%) et Centre (73%), les enfants sont en majorité scolarisés dans les structures privées. Les écoles maternelles publiques n'encadrent qu'un enfant sur cinq dans la région du Littoral et à peu près un quart seulement de la population scolarisée dans la région du Centre.

2.1.6. L'indicateur de couverture ou de participation au préscolaire : le taux Brut de préscolarisation

Pour mesurer le niveau de participation d'un groupe de population, il est nécessaire de rapprocher les effectifs effectivement scolarisés au préscolaire de la population scolarisable (enfants du groupe de populations en âges officiels d'être scolarisés au préscolaire 4/5 ans). L'indicateur ainsi déterminé qui est le Taux Brut de Scolarisation au préscolaire (ou taux brut de préscolarisation) traduit la capacité du système à accueillir les enfants d'âges scolaires de ces populations.

2.1.6.1. Taux Brut de Scolarisation par région et par sexe en 2015/2016

Tableau 2 : Taux brut de préscolarisation par région et par sexe en 2015/2016

	GARÇONS	FILLES	TOTAL	IPS
CAMEROUN	38,4%	39,6%	39,0%	1,03
ADAMAOUA	16,5%	15,7%	16,1%	0,95
CENTRE	62,9%	65,7%	64,3%	1,05
EST	40,9%	42,7%	41,8%	1,04
EXTREME-NORD	5,8%	5,8%	5,8%	1,01
LITTORAL	58,5%	62,7%	60,5%	1,07
NORD	9,4%	9,0%	9,2%	0,95
NORD-OUEST	42,1%	43,7%	42,9%	1,04
OUEST	48,1%	49,3%	48,7%	1,03
SUD	63,3%	64,0%	63,6%	1,01
SUD-OUEST	40,1%	43,0%	41,5%	1,07

Source : MINEDUB/carte scolaire 2015/2016- Données de Population : estimation BUCREP

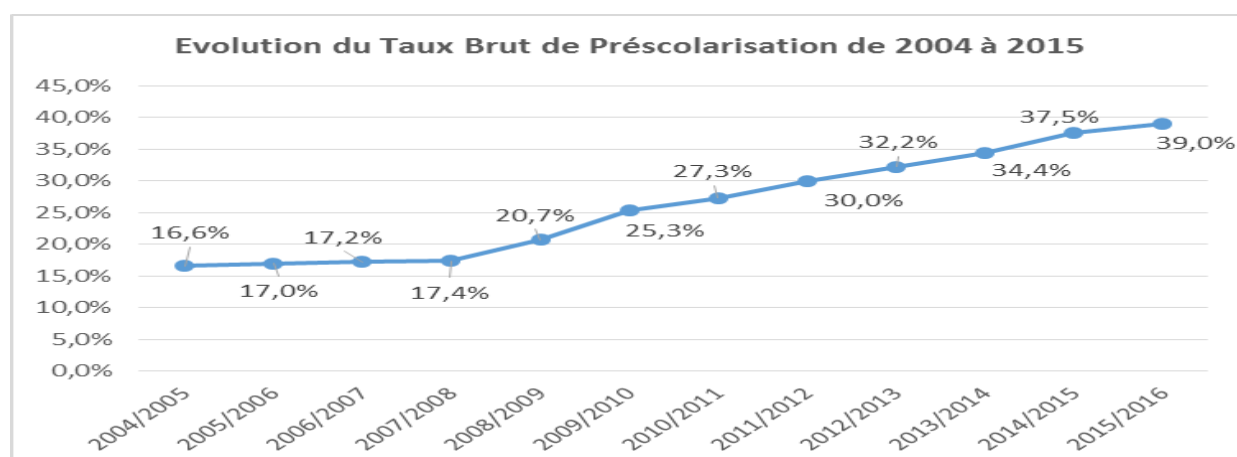
Le taux brut de préscolarisation en 2015/2016 est estimé à 39,0%. Bien qu'étant à un niveau supérieur à la moyenne observée dans la sous-région d'Afrique subsaharienne, notre système éducatif n'est pas encore en capacité de scolariser tous les enfants en âges de préscolarisation.

La dimension régionale indique des disparités très marquées. Le Centre et le Littoral ont les taux de participation les plus élevés du pays avec respectivement 64,3% et 60,5% de TBS. Les plus faibles participations à la préscolarisation sont enregistrées dans les régions de l'Extrême-nord, du Nord et de l'Adamaoua, avec respectivement des taux de 5,8%, 9,2% et 16,1%.

Par ailleurs, l'Indice de Parité lié au Sexe (IPS) par rapport au Taux Brut de Préscolarisation est proche de 1, preuve qu'à ce niveau d'éducation, l'accès des enfants ne fait pas l'objet de discrimination liée au sexe de la part des familles, même dans les zones de faibles scolarisations comme l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-nord.

2.1.6.2. Evolution du Taux Brut de Préscolarisation

Figure8 : Evolution du taux brut de préscolarisation



La courbe d'évolution du Taux brut de préscolarisation indique un accroissement plus important de son évolution à partir de l'année 2007. Le taux de préscolarisation est passé de 17,4% en 2007/2008 à 39,0% en 2015/2016.

2.1.6.3. Les iniquités d'accès à la préscolarisation :

Les frais d'écolage (7.500 F CFA) qui continuent d'être pratiqués dans le secteur public représentent un frein à la scolarisation d'un grand nombre d'enfants issus des milieux ruraux pauvres. Certains parents, surtout en zone rurale, jugent inutile d'assurer à leurs enfants cette étape facultative et payante de leur formation pour les inscrire précocement dans les écoles primaires publiques où la gratuité est effective au niveau des frais d'écolage et de l'acquisition des manuels scolaires.

Si par contre dans les centres urbains, l'enseignement privé laïc supplée à l'insuffisance de l'offre publique, ce concours louable en soi est atténué par les tarifs de frais d'écolage pratiqués, souvent hors de portée des familles pauvres des agglomérations à forte densité de population (Yaoundé et Douala). Avec la demande qui reste forte dans ces grandes cités, beaucoup de promoteurs privés se sont engouffrés dans le secteur avec comme conséquence, la floraison d'établissements privés clandestins où l'attrait du profit et la rentabilité ont pris le pas sur l'offre d'un service de qualité. La fermeture à la rentrée 2015/2016 de 369 établissements scolaires privés clandestins est une illustration de l'ampleur du phénomène⁴.

2.1.6.4. Le défi du préscolaire communautaire :

Les écoles à base communautaire sont constituées (i) d'Ecole des Parents calquées sur le modèle de fonctionnement des écoles maternelles publiques (ii) de Centres d'éducation Préscolaire Communautaires (CPC) qui offrent aux enfants de 3 à 6 ans l'opportunité d'accéder à une éducation préscolaire (non formelle) dans les zones où l'offre de ce niveau d'enseignement est insuffisante.

L'option du développement du préscolaire par le Communautaire est la stratégie adoptée par le Gouvernement pour étendre le préscolaire dans les zones rurales où l'offre reste insuffisante et la demande d'éducation faible.

Les écoles communautaires et plus spécifiquement les centres préscolaires communautaires (CPC) ne bénéficient pas toujours d'un cadre institutionnel qui garantit leur fonctionnement ou leur pérennité. Très souvent, pour assurer leur survie, les communautés qui l'ont créé, obtiennent des services de l'Etat, la transformation de leurs écoles communautaires en écoles maternelles publiques.

Les écoles communautaires qui constituent pourtant l'option gouvernemental de massification du préscolaire n'existent souvent que le temps de leurs transformations quelques années plus tard en écoles maternelles publiques moins souples dans les conditions d'accès. Les ouvertures et les transformations par la suite font en sorte que les écoles préscolaires communautaires ne prospèrent et stagne depuis plusieurs années à 2% des effectifs globaux du préscolaire.

⁴ Annonce faite par Madame le Ministre de l'Education de Base Youssouf Hadjidja Alim lors de la réunion de préparation de la rentrée scolaire 2014/2015.

▪ 2.2- Analyse de la demande au Cycle Primaire



Le cycle primaire représente la première étape obligatoire du cursus scolaire de tout élève du système éducatif camerounais. Il a une durée théorique de 6 ans et comprend 6 années d'études.

2.2.1. Population scolarisable pour les années d'âge théorique

1. La réalisation de l'objectif d'Education Pour Tous en 2015 nécessite la maîtrise de la demande potentielle d'éducation au niveau de nos localités (communes). La connaissance approximative des données de population au niveau des communes (unités d'observation de développement local au Cameroun) limite les possibilités d'adaptation des objectifs nationaux aux réalités locales et à une meilleure adéquation de l'offre et la demande en éducation.

2. Pour le cycle primaire, la demande potentielle est constituée par la population de la tranche d'âge de 6 à 11 ans. Le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2005 fournit des informations sur cette population cible.

Tableau 8 : Populations de 6-11 ans par sexe et par région en 2015 /2016

	Garçons	Filles	Total
Cameroun	1 863 733	1 791 430	3 655 163
Adamaoua	96 806	93 261	190 067
Centre	331 471	322 287	653 758
Est	109 690	105 821	215 511
Extrême-nord	341 788	323 968	665 756
Littoral	229 646	222 705	452 351
Nord	197 429	190 018	387 448
Nord-ouest	173 216	166 714	339 930
Ouest	183 400	175 839	359 239
Sud	68 171	63 414	131 585
Sud-Ouest	132 116	127 401	259 516

Source : MINEDUB/carte scolaire 2015/2016- Données de Population : estimation BUCREP

3. La tranche d'âge de 6-11 ans représente 3 655 163 individus en 2015, soit 16% de la population totale. La composante masculine domine avec 51% de cette population cible. L'examen de cette demande potentielle par région indique que le Centre et l'Extrême-nord ont le plus gros potentiel avec chacune, 18% de la population scolarisable au primaire. Les plus faibles potentiels sont enregistrés dans les régions du Sud, de l'Adamaoua, de l'Est et Sud-ouest avec respectivement, 4%, 5%, 6% et 7% du potentiel national.

2.2.2. Population en âge d'entrer à l'école primaire

Tableau 9 : Population de 6 ans par sexe et par région en 2015/2016

	Garçons	Filles	Total
Cameroun	342 557	329 314	671 872
Adamaoua	18 191	16 517	34 708
Centre	61 442	59 890	121 331
Est	16 511	15 886	32 397
Extrême-nord	61 349	58 044	119 392
Littoral	42 403	43 341	85 745
Nord	36 847	33 889	70 736
Nord-ouest	31 856	30 174	62 030
Ouest	37 871	36 331	74 202
Sud	12 321	11 690	24 011
Sud-Ouest	23 767	23 552	47 319

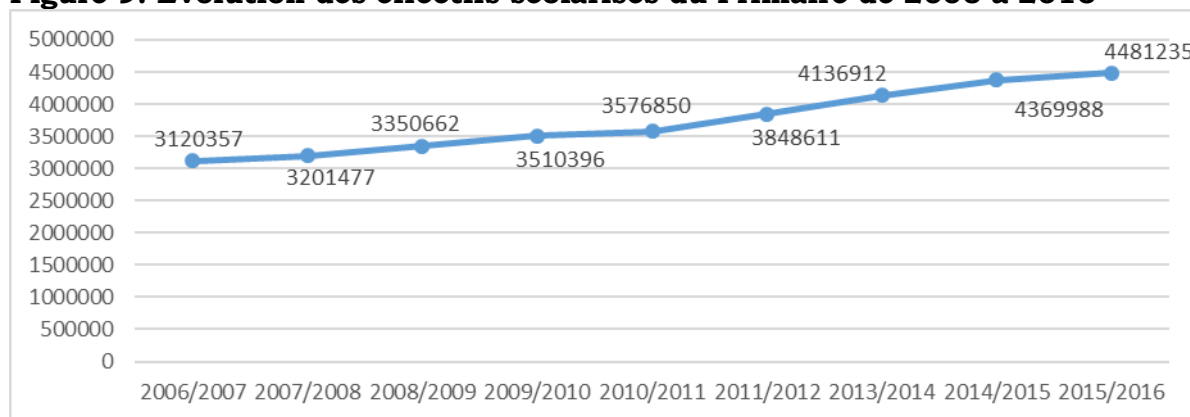
Source : MINEDUB-Carte Scolaire 2015/2016

Entre 2005 et 2015, le nombre d'enfants en âge officiel d'entrer à l'école est passé de 523.354 à 671.872, ce qui correspond à un accroissement moyen annuel de la population de 6 ans de 2,5%. Par rapport à la population totale, cette part est passée de 2,9% à 3,2%, soit une tendance haussière de 0,3 point de pourcentage au cours de ladite période.

2.2.3. L'évolution des effectifs de 2004 à 2016

Des effectifs scolarisés en nette progression au cours des dix dernières années

Figure 9: Evolution des effectifs scolarisés du Primaire de 2006 à 2016



Source : MINEDUB-Carte Scolaire 2015/2016

Au cours de la décennie (2006 – 2016), le nombre total d'élèves scolarisés dans l'ensemble des structures du primaire est passé de 3.120.357 à 4.481.235 sous la poussée d'une croissance moyenne annuelle de 3,7 % de la population scolarisée au cours de la période

2.2.4. Répartition des effectifs scolarisés par localité et poids des régions dans les effectifs scolarisés au primaire.

Tableau 10: Répartition par région et par sexe et poids régional des effectifs scolarisés sur l'ensemble du territoire en 2015/2016

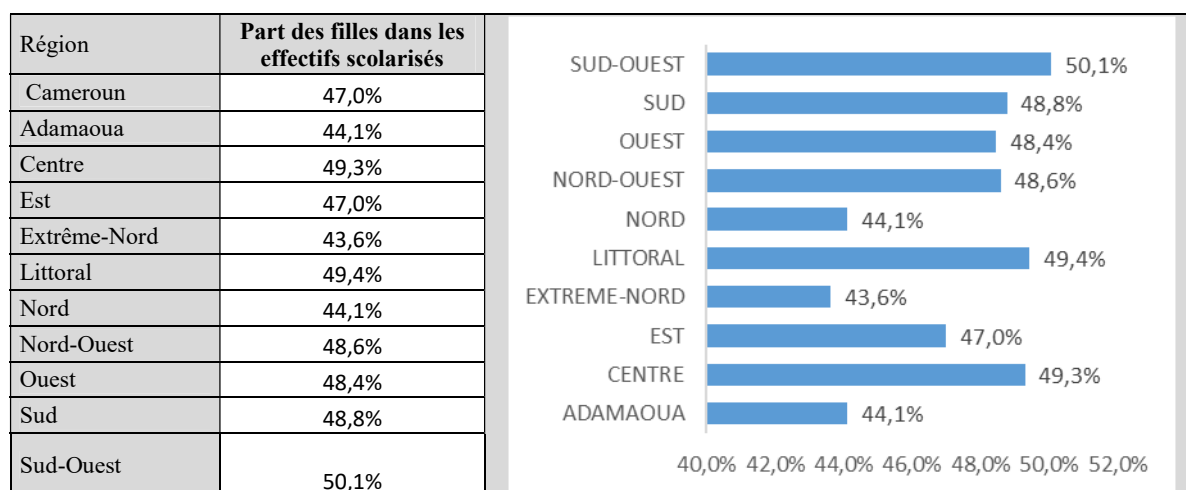
Région	Ensemble/Total			Poids (en %)
	G	F	T	
Cameroun	2374818	2106417	4481235	100%
Adamaoua	141183	111386	252569	5,6%
Centre	362389	352252	714641	15,9%
Est	143122	126926	270048	6,0%
Extrême-Nord	486426	376492	862918	19,3%
Littoral	224876	219605	444481	9,9%
Nord	308000	242913	550913	12,3%
Nord-Ouest	199660	188633	388293	8,7%
Ouest	269301	252930	522231	11,7%
Sud	102784	97819	200603	4,5%
Sud-Ouest	137077	137461	274538	6,1%

Source : MINEDUB-Carte Scolaire 2015/2016

La répartition des élèves du primaire sur le territoire national laisse apparaître un déséquilibre entre les différentes régions du pays. Les régions de l'Extrême-Nord et du Centre ont les plus gros effectifs du primaire avec des poids respectifs de 19,3% et 15,9%. Au second rang, se trouvent les régions du Nord et de l'ouest avec 12,3% et 11,7% des effectifs nationaux. Viennent ensuite le Littoral et le Nord-Ouest avec 9,9% et 8,7%. Le Sud (4,5%), l'Adamaoua (5,6%), l'Est et le Sud-ouest (6%) abritent les plus faibles parts.

2.2.5. Proportion des filles dans les effectifs scolarisés par région

Tableau 11: Part des filles dans les effectifs scolarisés



Source : MINEDUB-Carte Scolaire 2015/2016

Il y a plus de garçons que de filles dans nos écoles, 53% de garçons contre 47% de filles. Trois régions sont particulièrement en dessous de la moyenne nationale. Il s'agit des régions du nord et de l'Adamaoua avec 44,1% de filles et de la région de l'extrême-nord avec 43,6% de filles.

2.2.6. Répartition des effectifs scolarisés par sous-système d'enseignement en 2015/2016

Tableau 12: Demande effective répartie par sous-système en 2015/2016

Région	Sous-système		Total	% Effectifs du sous-système Anglophone
	Francophone	Anglophone		
Cameroun	349 4106	987 129	4 481 235	22,0%
Adamaoua	233 618	18 951	252 569	7,5%
Centre	616 650	97 991	714 641	13,7%
Est	257 287	12 761	270 048	4,7%
Extrême-Nord	832 925	29 993	862 918	3,5%
Littoral	339 225	105 256	444 481	23,7%
Nord	535 948	14 965	550 913	2,7%
Nord-Ouest	7 126	381 167	388 293	98,2%
Ouest	472 304	49 927	522 231	9,6%
Sud	191 156	9 447	200 603	4,7%
Sud-Ouest	7 867	266 671	274 538	97,1%

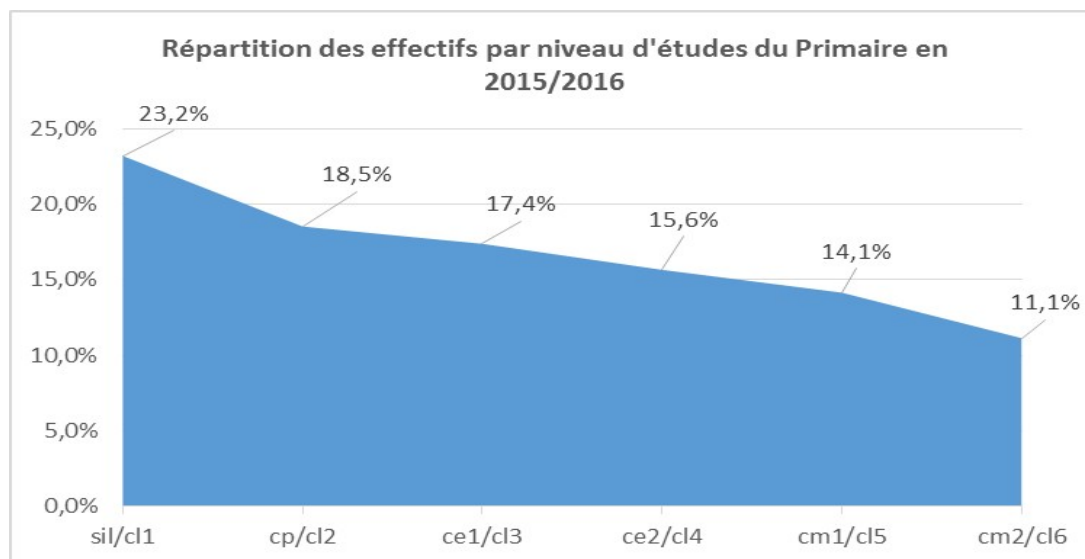
Source : MINEDUB-Carte Scolaire 2015/2016

Dans l'ensemble, le sous-système anglophone représente 22,0% des effectifs scolarisés par le système éducatif camerounais. Il est traditionnellement présent dans les régions anglophones du Sud-ouest et du Nord-ouest avec près de 98% des effectifs scolarisés de ces régions. Le brassage des populations dans les grandes métropoles de Yaoundé et

Douala et le choix de certaines familles pour le sous-système d'enseignement anglophone ont fait que les régions du Littoral et du Centre littoral ont vu la part des élèves scolarisés dans le sous-système anglophone croître régulièrement pour se situer respectivement à 13,7% et 23,7%.

2.2.7. Répartition des effectifs scolarisés du primaire par niveau d'études en 2013/2014

Figure 10 : Répartition des effectifs par niveau d'études du Primaire en 2015/2016



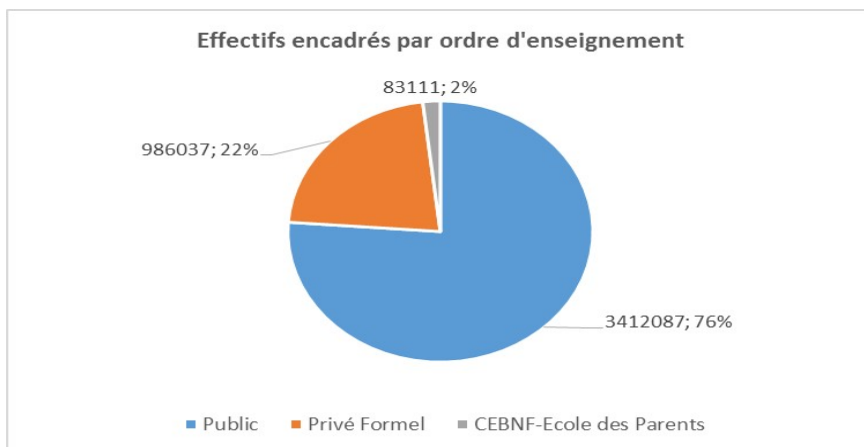
Source : MINEDUB-Carte Scolaire 2015/2016

2.2.8. Les trois sous-cycles du cycle primaire :

Les cours d'initiation et préparatoire représente le sous-cycle 1 du primaire (SIL/CL1 et CP/CL2) abrite un effectif de 1 869 050 élèves, soit 41,7% des effectifs du primaire. Les cours élémentaires (CE1/CL3 et CE2/CL4), est le deuxième sous-cycle du primaire et totalise 33% des effectifs avec 1 479 763 élèves. Les cours moyens (CM1/CL5 et CM2/CL6) avec 1.132.422 élèves représentent le troisième sous-cycle avec 23,5% des effectifs du Primaire.

2.2.9. Répartition des effectifs scolarisés du primaire par ordre d'enseignement :

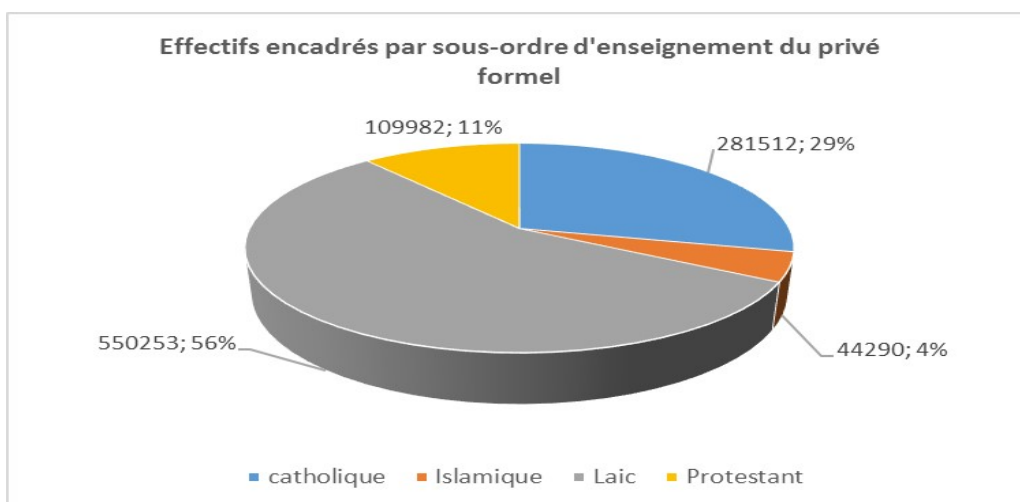
Figure 11 : Répartition des élèves du primaire par ordre d'enseignement en 2015/2016



La part attribuée au secteur public dans l'encadrement des enfants a très peu varié depuis 2003/2004 autour de 76-78% des effectifs scolarisés du pays. En 2015/2016, la part du public dans les effectifs encadrés est de 76%. Le privé confessionnel et laïc encadre 22% des effectifs. Les écoles des Parents et les CEBNF couvrent les 2% restants. L'emprise du privé qui est une option encouragée dans le cadre de la politique éducative se stabilise depuis une dizaine d'années autour de 22% des effectifs. Pour un pays qui vise l'accès universel, cette emprise du privé reste forte comparée à la valeur indicative de 15% pour une mise en œuvre accélérée de l'EPT (IMOA-EPT).

2.2.10. L'ordre d'enseignement privé est dominé par le privé laïc

Figure 12 : Répartition des effectifs scolaires du Privé formel par sous ordre d'enseignement :

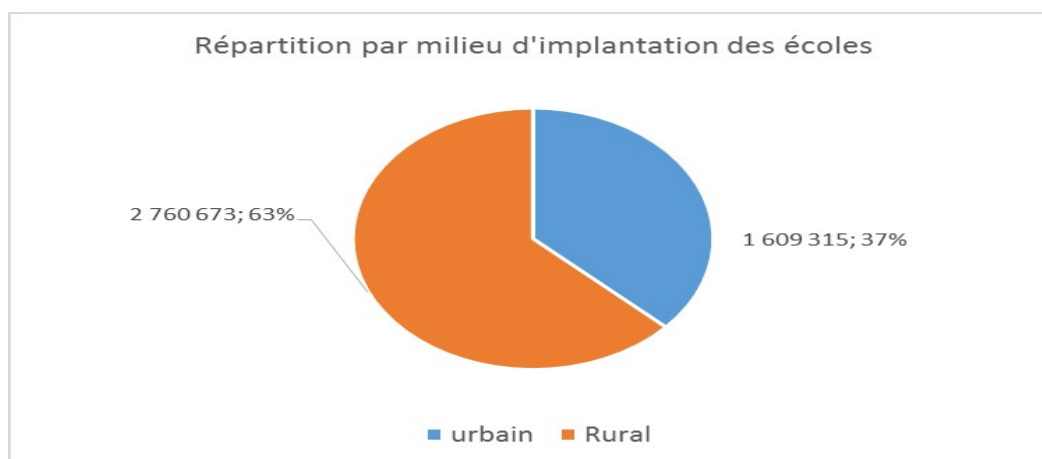


Source : MINEDUB-Carte Scolaire 2015/2016

Le secteur privé est dominé par le privé laïc (56% des effectifs scolarisés du privé). Les trois autres ordres de l'enseignement privé sont : le privé catholique qui scolarise 29% des effectifs du privé, le privé protestant (11%) et le privé islamique (4%).

2.2.11. Répartition des effectifs scolarisés du primaire par milieu d'implantation des écoles (urbain/semi-urbain ou rural)

Figure13 : Effectifs scolarisés par zone d'implantation des écoles



Source : MINEDUB-Carte Scolaire 2015/2016

Les enfants sont en majorité scolarisés dans un environnement rural. Près de 3 élèves sur 5 sont scolarisés en zone rurale au primaire.

2.3. Les indicateurs de scolarisation (accès, équité, couverture) au primaire

2.3.1. Le Taux Brut de Scolarisation

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) pour une année donnée est le rapport entre l'effectif scolarisé et la population d'âges scolaire.

Tableau 13 : Taux Brut de Scolarisation par région et par sexe

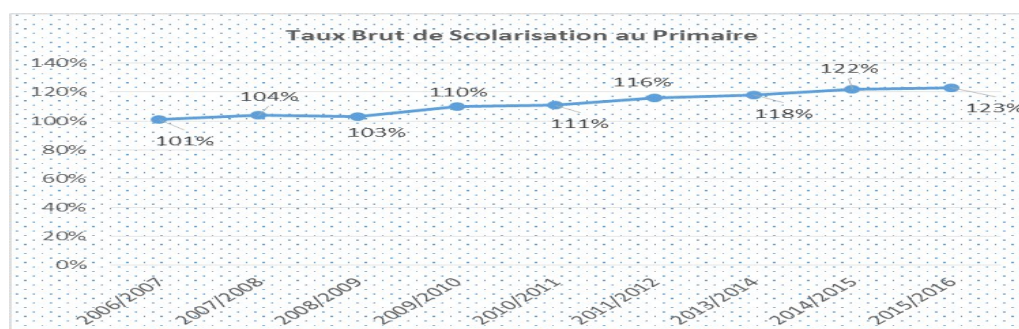
	Garçons	Filles	Total	IPS lié au TBS
Cameroun	127%	118%	123%	0,9
Adamaoua	146%	119%	133%	0,8
Centre	109%	109%	109%	1,0
Est	130%	120%	125%	0,9
Extrême-nord	142%	116%	130%	0,8
Littoral	98%	99%	98%	1,0
Nord	156%	128%	142%	0,8
Nord-ouest	115%	113%	114%	1,0
Ouest	147%	144%	145%	1,0
Sud	151%	154%	152%	1,0
Sud-Ouest	104%	108%	106%	1,0

Source : MINEDUB-Carte Scolaire 2015/2016

2.3.2.. Disparités de scolarisation entre filles et garçons dans certaines régions du pays

Le taux brut de scolarisation des filles (118%) au primaire est en moyenne inférieur à celui des garçons (127%), faisant de l'indice de parité filles/garçons un rapport de 0.91. Toutefois si dans la majorité des régions du pays, le taux de scolarisation au primaire est proche de la parité par rapport au sexe, ce n'est pas le cas des régions du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua où cet indice de parité est proche de la valeur 0,8. Ce qui veut dire que dans ces régions, en moyenne quatre filles pour cinq garçons suivent une scolarité au primaire alors même que l'école est un espace libre et non discriminatoire. Les filles comme les garçons devraient avoir les mêmes chances d'être scolarisés pour un indice de parité proche de 1.

Figure 14: Evolution du Taux Brut de Scolarisation au Primaire



Un Taux Brut de Scolarisation élevé indique généralement un niveau élevé de participation dans l'éducation, que les élèves appartiennent ou non au groupe d'âge officiel. Un Taux Brut national de Scolarisation de 100% indique que le pays est capable de scolariser la totalité de sa population d'âge scolaire, mais ne donne aucun indication sur la proportion de cette population effectivement scolarisée. Parvenir à un Taux Brut de Scolarisation de 100% est donc une condition nécessaire mais non suffisante, pour assurer la scolarisation de tous les enfants d'âge scolaire.

Depuis 2006, il est au-dessus de 100%. Ce qui indique que le pays a conservé depuis plus de dix ans, la capacité d'accueillir dans ses écoles tous les enfants d'âges scolaires correspondants au cycle primaire. Pour le cas du Cameroun, ce TBS est gonflé par la présence d'une partie d'élèves ayant un âge en décalage avec l'âge officiel, et par la présence significative de redoublants.

2.3.3. Le Taux Brut d'Admission :

C'est le nombre total de nouveaux entrants en première année de l'enseignement primaire, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population ayant l'âge officiel d'admission à l'école primaire

Bien que 6 ans soit l'âge officiel de référence au Cameroun, la règle d'admission n'est pas stricte si bien qu'à l'entrée du cycle, les enfants ont des âges variés compris majoritairement entre 5 et 11 ans.

Tableau 14 : Taux Brut d'Admission (TBA) par sexe et par région en 2015/2016

	Garçons	Filles	Total	IPS* par rapport au TBA

Cameroun	139%	128%	133%	0,92
Adamaoua	193%	169%	181%	0,87
Centre	112%	110%	111%	0,98
Est	203%	186%	195%	0,92
Extrême-nord	172%	141%	157%	0,82
Littoral	92%	87%	89%	0,95
Nord	158%	141%	150%	0,90
Nord-ouest	116%	117%	117%	1,01
Ouest	134%	133%	133%	1,00
Sud	172%	171%	172%	0,99
Sud-Ouest	110%	111%	110%	1,01

IPS = Indice de parité lié au sexe

Le taux d'accès calculé à partir du recensement scolaire et des données projetées de population issues du RGPH de 2005 donne pour l'année scolaire 2015/2016, 133% du taux brut. Le système a accueilli comme nouveaux inscrits au primaire, un nombre supérieur à la population attendue de la classe d'âge de 6 ans. Ce surplus est équivalent à 33% du nombre de la population cible (population de 6 ans).

On observe pour le cas du Cameroun, que le système est caractérisé par un bon accès au cycle primaire. Ce résultat est favorisé par les conditions flexibles d'accès qui ne sont pas rigoureusement conditionnées par l'âge officiel d'entrée de 6 ans. Par contre, le mauvais score (89% de TBA) du Littoral en comparaison avec la moyenne nationale est certainement lié à une insuffisance de l'offre qu'à une faible demande de scolarisation.

2.3.4. Évolution du taux d'accès au primaire

Tableau 15 : Évolution du taux brut d'accès au primaire de 2006 à 2015

Années	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2013/14	2014/15	2014/15
Taux d'accès au primaire	102%	112%	115%	125%	127%	127%	130%	134%	133%

Dans un système en accroissement, cette valeur supérieure à 100%, intègre en effet plusieurs générations de nouveaux entrants (des entrées tardives ou précoces). Ce taux d'accès supérieur à 100% n'est pas une garantie d'accès universel.

2.3.5. Accès en dernière année du cycle primaire.

Le taux d'achèvement (suivant méthode transversale), est le nombre total des nouveaux inscrits en dernière année de l'enseignement primaire, quel que soit leur âge exprimé en pourcentage du nombre total des enfants en âge théorique (officiel) d'accès à la dernière année du primaire

Tableau 16 : Population de la classe d'âge de 11 ans en 2015/2016

	Garçons	Filles	Total
Cameroun	291 990	283 486	575 476
Adamaoua	14 646	15 053	29 699
Centre	53 102	50 847	103 949
Est	14 086	13 663	27 750
Extrême-nord	51 465	50 769	102 234
Littoral	38 430	35 091	73 521
Nord	30 048	30 494	60 542
Nord-ouest	26 753	26 363	53 117
Ouest	32 213	31 340	63 555
Sud	10 365	10 196	20 561
Sud-Ouest	20 882	19 668	40 551

575 476 est le nombre d'enfants de la classe d'âge de 11 ans qui aurait constitué les nouveaux entrants en dernière année du primaire pour le compte de l'année scolaire 2015/2016 si le pays avait atteint l'achèvement universel de 100%.

Le taux d'achèvement rend compte du nombre d'individus, au regard de la population scolarisable, qui ont l'opportunité d'effectuer une scolarisation primaire complète, au-delà du simple accès au cycle primaire. Il est de 76,7% en 2015/2016.

2.3.6. Evolution du taux d'achèvement de 2006 à 2016

Tableau 17: Evolution du Taux d'achèvement (méthode transversale) du primaire de 2006 à 2016

Année scolaire	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2013/14	2014/15	2015/16
Taux d'achèvement	64,3%	71,5%	72,6%	73,0%	72,7%	73,7%	74,2%	76,3%	76,7%
Taux d'achèvement des filles	59,5%	65,3%	66,4%	68,8%	67,3%	69,0%	70,3%	72,8%	72,6%
Taux d'achèvement dans les ZEP			57,0%	57,6%	59%	59,0%	63,6%	65,5%	66,7%

ZEP : Zones d'Education Prioritaires (Régions de l'Adamaoua, de l'Est, du Nord et de l'Extrême-nord)

Si les ZEP ont des taux brut d'accès meilleurs par rapport à la moyenne nationale, l'achèvement du cycle primaire qui donne un meilleur reflet du niveau de scolarisation pour une alphabétisation durable à l'âge adulte est plus faible dans ces régions. Seule 66,7% de la

classe d'âge concernée suivent jusqu'au bout une scolarisation primaire complète dans les ZEP contre 81,8% en moyenne dans les régions Hors ZEP.

2.3.7. Les disparités régionales et selon le genre

Tableau 18: Taux d'Achèvement par sexe et par région en 2015/2016

	Garçons	Filles	Total	IPS par rapport au Taux d'achèvement
Cameroun	79,4%	72,6%	76,7%	0,91
Adamaoua	71,3%	51,2%	61,1%	0,72
Centre	75,5%	80,3%	77,8%	1,06
Est	69,4%	62,9%	66,2%	0,91
Extrême-nord	76,5%	53,4%	65,0%	0,70
Littoral	75,7%	83,1%	79,2%	1,10
Nord	87,0%	58,0%	72,4%	0,67
Nord-ouest	85,1%	83,0%	84,1%	0,97
Ouest	91,9%	91,8%	91,8%	1,00
Sud	87,3%	83,3%	85,3%	0,95
Sud-Ouest	74,7%	78,4%	76,5%	1,05
ZEP	77,8%	55,6%	66,7%	0,71
Hors ZEP	80,4%	83,3%	81,8%	1,04

Source : MINEDUB-Carte Scolaire 2015/2016

Les taux d'achèvement par région révèlent les disparités importantes entre les régions et par-conséquent, les différences de niveaux d'atteinte de la scolarisation primaire universelle

Près de 79 garçons sur 100 de la classe d'âge parviennent en dernière année du primaire contre 73 filles de la même classe d'âge. L'indice de parité filles/garçons de 0,9 indique que globalement 10 garçons pour 9 filles achèvent le cycle primaire. Cette disparité liée au sexe qui semble légère au niveau national est cependant plus marquée dans les régions du Nord, de l'Adamaoua et de l'Extrême-nord où les statistiques indiquent qu'en moyenne pour 10 garçons qui terminent le cycle, 7 filles seulement en font autant. Dans les régions Hors ZEP, la parité est presque parfaite avec un léger avantage en faveur des filles.



Si les disparités dépendent aussi des milieux géographiques (rural/urbain, régions), c'est surtout la dimension du niveau de richesse qui génère les différenciations les plus intenses.

L'étude RESEN2013 a établi sur la base des enquêtes de ménage (EDS-2011) que l'impact du niveau de vie de la famille sur la scolarisation primaire est tel qu'à la fin du cycle primaire, il y a plus de 50 points d'écart entre le quintile le plus pauvre (taux d'achèvement de 40,2 %) et le quintile le plus riche (96,6 %). (RESEN-Cameroon_2013 page 51)

2.4. Les profils de scolarisation

Le profil de scolarisation est l'indicateur qui appréhende mieux le nombre d'enfants ayant réellement accès à l'école et ceux d'entre eux qui réalisent une scolarisation complète. C'est une statistique qui synthétise à la fois les problèmes observés en matière d'accès, de rétention et d'achèvement au cours du cycle.

2.4.1. Le profil de scolarisation transversal

Année 2015/2016	SIL	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Elèves	1046708	836716	784876	707126	638815	502871
Redoublants	144836	92516	81784	78575	71610	61404
Non redoublants	901872	744200	703092	628551	567205	441467
Âges (en années)	6	7	8	9	10	11
Population	671872	643278	631244	593904	587104	575 476
Profil de scolarisation transversal (en %)	134	115,7	111,4	105,8	96,6	76,7

2.4.2. Profil de scolarisation pseudo-longitudinal

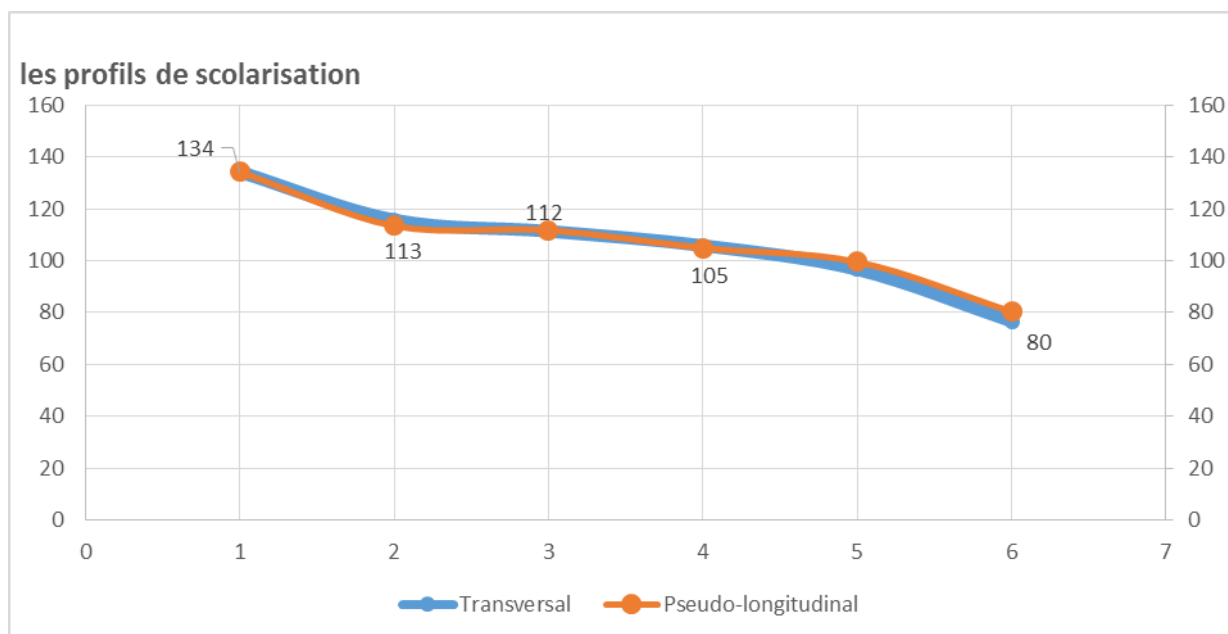
	SIL	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Elèves	1025840	806934	751179	677427	617778	490830
Redoublants	145042	93445	81631	79396	70939	61447
Non redoublants	880798	713489	669548	598031	546839	429383
2015/2016	SIL	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Elèves	1046708	836716	784876	707126	638815	502871
Redoublants	144836	92516	81784	78575	71610	61404
Non redoublants	901872	744200	703092	628551	567205	441467

Âges	6ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans
Population	671872	643278	631244	593904	587104	575 476
		Transition (SIL-CP)	Transition CP-CE1	Transition CE1-CE2	Transition CE2-CM1	Transition CM1-CM2
Taux de transition effectif entre niveaux		0,84	0,99	0,94	0,95	0,81
TBA en 2015/2016	134%					
Profil de scolarisation pseudo-longitudinal	134%	113,4	111,8	104,9	99,5	80,3
Profil de rétention pseudo-longitudinal	SIL	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Profil de rétention pseudo-longitudinal	100	84	83	78	74	60
Taux de rétention SIL/CL1-CM2/CL6	60					

2.4.3. Comparaison des profils de scolarisation transversaux et le profil calculé par la méthode pseudo-longitudinale

	SIL	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Transversal	134,2	115,7	111,4	105,8	96,6	76,7
Pseudo-longitudinal	134,2	113,4	111,8	104,9	99,5	80,3

Figure Les profils de scolarisation transversale et pseudo-longitudinale

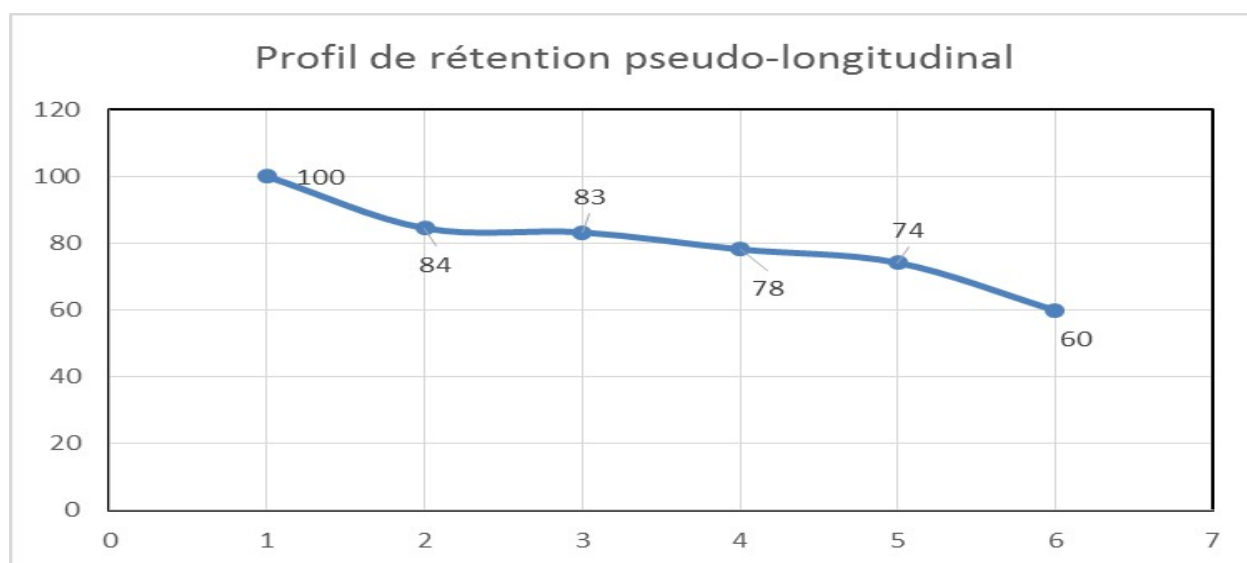


Le profil de scolarisation combine ainsi couverture et rétention et permet plus aisément de pointer le type de difficultés rencontrées dans la scolarisation des enfants. En 2015/2016, 34% en plus de la population attendue en âge d'entrer au primaire ont eu accès à l'enseignement primaire, mais seulement 76% suivant la méthode transversale de la classe d'âge de 11 ans ont atteint la dernière année du cycle (CM2 ou Class 6).

2.4.4. Profil de rétention attendu par année d'étude selon la méthode pseudo-longitudinale

Si l'on considère le parcours des élèves entre la première classe du primaire et la dernière classe, on observe une dégradation de la rétention à tous les niveaux d'études. Environ 3 enfants sur 5 qui accèdent au primaire parviendront dans la classe terminale (CM2/Class6). Le système opère donc une sélection qui résulte davantage des abandons en cours de cycle que d'une sélection organisée à l'entrée. Il n'est évidemment pas souhaitable que cette situation perdure car il est préférable que le plus grand nombre d'élèves qui entrent au primaire le terminent.

	SIL	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Profil de rétention pseudo-longitudinal	100	84	83	78	74	60
Taux de rétention SIL/CL1-CM2/CL6	60					



Le taux de rétention mesure la survie à l'intérieur du système scolaire des enfants qui ont un jour accédé à l'école. La méthode pseudo longitudinale qui utilise les données de deux années scolaires consécutives est de 60%. Cela signifie que si les conditions de scolarisation (taux de promotion, taux de redoublement et taux d'abandon) sont inchangées et restent celles observées entre les années scolaires 2014/2015 et 2015/2016, seulement 3 nouveaux inscrits au primaire cette année sur 5 parviendront en dernière année du cycle durant les 6 années prochaines.

Le taux d'abandon pseudo-longitudinal qui est le complémentaire du taux de rétention est de 40%. Autrement dit, 2 enfants sur 5 auront abandonné l'école avant d'avoir atteint le cours Moyen II ou class VI.

2.4.5. Les profils de scolarisation dans les ZEP

Profil de scolarisation transversal ZEP						
Année 2015/2016	SIL	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Eleves Total	520444	382221	334653	284350	237481	193020
Redoublants Total	97951	60192	52073	44811	40278	44756

Non redoublants	422493	322029	282580	239539	197203	148264
Ages	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans
Population ZEP	262 030	250 878	246 185	231 623	228 971	224 436
Profil de scolarisation transversal	161,2	128,4	114,8	103,4	86,1	66,1
Profil de scolarisation pseudo-longitudinal dans les ZEP						
2014/2015	SIL	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Elèves dans les ZEP	500302	361235	313734	264574	222973	184535
Redoublants dans les ZEP	95 584	57 603	48 312	41 135	37 433	43 488
Non redoublants des ZEP	404718	303632	265422	223439	185540	141047
2015/2016	SIL	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Elèves dans les ZEP	520444	382221	334653	284350	237481	193020
Redoublants des ZEP	97951	60192	52073	44811	40278	44756
Non redoublants des ZEP	422493	322029	282580	239539	197203	148264
Ages	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans
Population dans les ZEP	262 030	250 878	246 185	231 623	228 971	224 436
Taux de transition effectif entre niveaux		<i>Transition SIL-CP</i>	<i>Transition CP-CE1</i>	<i>Transition CE1-CE2</i>	<i>Transition CE2-CM1</i>	<i>Transition CM1-CM2</i>
		0,80	0,93	0,90	0,88	0,80
TBA en 2015/2016 dans les ZEP	161,24					
Profil de scolarisation pseudo-longitudinal	161,24	128,3	119,4	107,8	95,1	76,0
Profil de rétention pseudo-longitudinal	SIL	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Profil de rétention pseudo-longitudinal	100	80	74	67	59	47
Taux de rétention CP1-CM2 dans les ZEP	47					

2.4.6. Profil de rétention attendu par année d'étude dans les ZEP selon la méthode pseudo-longitudinale

	SIL	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Profil de rétention pseudo-longitudinal	100	80	74	67	59	47
Taux de rétention SIL/CL1-CM2/CL6	47					

Moins d'un enfant sur deux (47%) inscrit à la SIL/CL1 cette année 2015/2016 parviendront en dernière année CM2/CL6 si les conditions de scolarisation (promotion, redoublement et abandons) observées entre les années 2014/2015 et 2015/2016 restent inchangées.

2.4.7. Les profils de scolarisation des régions Hors ZEP

2.4.7.1. Profil de scolarisation transversal

Année 2015/2016	SIL	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Elèves Total	526264	454495	450223	422776	401334	309851
Redoublants Total	46885	32324	29711	33764	31332	16648

Non redoublants	479379	422171	420512	389012	370002	293203
Âges	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans
Population Hors ZEP	409 842	392 400	385 059	362 281	358 133	351 040
Profil de scolarisation transversal	117,0	107,6	109,2	107,4	103,3	83,5

2.4.7.2. Profil de scolarisation pseudo-longitudinal

2014/2015	SIL	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Elèves	525 538	445 699	437 445	412 853	394 805	306 295
Redoublants	49 458	35 842	33 319	38 261	33 506	17 959
Non redoublants	476080	409857	404126	374592	361299	288336
2015/2016	SIL	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Elèves	526 264	454 495	450 223	422 776	401 334	309 851
Redoublants	46 885	32 324	29 711	33 764	31 332	16 648
Non redoublants	479379	422171	420512	389012	370002	293203
Âges	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans
Population Hors ZEP	409 842	392 400	385 059	362 281	358 133	351 040
Taux de transition effectif entre niveaux		<i>SIL->CP</i>	<i>CP->CE1</i>	<i>CE1->CE2</i>	<i>CE2A->CM1</i>	<i>CM1->CM2</i>
		0,90	1,0	0,96	0,99	0,81
TBA en 2015/2016	116,97					
Profil de scolarisation pseudo-longitudinal	116,97	105	105	102,4	101,2	82,1

2.4.8. Profil de rétention attendu par année d'études dans les régions Hors-ZEP selon la méthode pseudo-longitudinale

	SIL	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Profil de rétention pseudo-longitudinal	100	90	89	88	87	70
Taux de rétention SIL/CL1-CM2/CL6	70					

Le profil de rétention pour les régions en dehors des ZEP indique qu'en moyenne, 7 enfants sur dix inscrit cette année en SIL, soit 70% parviendront un jour en dernière année CM2/CL6 si les conditions de scolarisation (promotions et les abandons) observées en moyenne dans ces régions si le contexte socio-éducatif vécu entre les années 2014/2015 et 2015/2016 restent inchangées.

Chapitre 3. Efficacité interne du système :

L'analyse en termes d'efficacité interne s'attache à ce qui se passe réellement à l'intérieur des différents cycles scolaires à savoir les flux d'élèves, les redoublements et abandons et l'influence des facteurs de l'organisation scolaire sur les résultats scolaires (rétention, acquisitions des élèves).

2.1.2.14.1. Définition :

Le taux de promotion à la classe i à l'année scolaire 2015/2016 est ($TPE_{i,2015/2016}$) est défini par

Où $NE_{i,2015/2016}$ et $NE_{i-1,2014/2015}$ représentent respectivement l'effectif des nouveaux entrants (non redoublants) de la classe i au cours de l'année scolaire 2015/2016 et celui des nouveaux entrants de la classe précédente la classe i au cours de l'année scolaire 2014/2015.

Un tel taux ne se basant que sur les non redoublants approximent la proportion d'enfants inscrits dans la classe $i-1$ qui atteindront la classe i un jour si les conditions de redoublements et d'abandons telles que observées restent inchangées.

Le taux de redoublement à la classe i à l'année scolaire 2015/2016 est défini par

$$Tred_{i,2015/2016} = Red_{i,2015/2016} / Eff_{i,2014/2015}$$

Où $Red_{i,2015/2016}$ et $Eff_{i,2014/2015}$ représentent respectivement les redoublants de la classe i au cours de l'année 2015/2016 et l'effectif global de la classe i au cours de l'année précédente 2014/2015.

Le taux d'abandon ($T_{Abandon,i, 2015/2016}$) à l'année 2015/2016 de la classe i est défini par :

$$T_{Abandon, i, 2015/2016} = 1 - (Tred_{i,2015/2016})$$

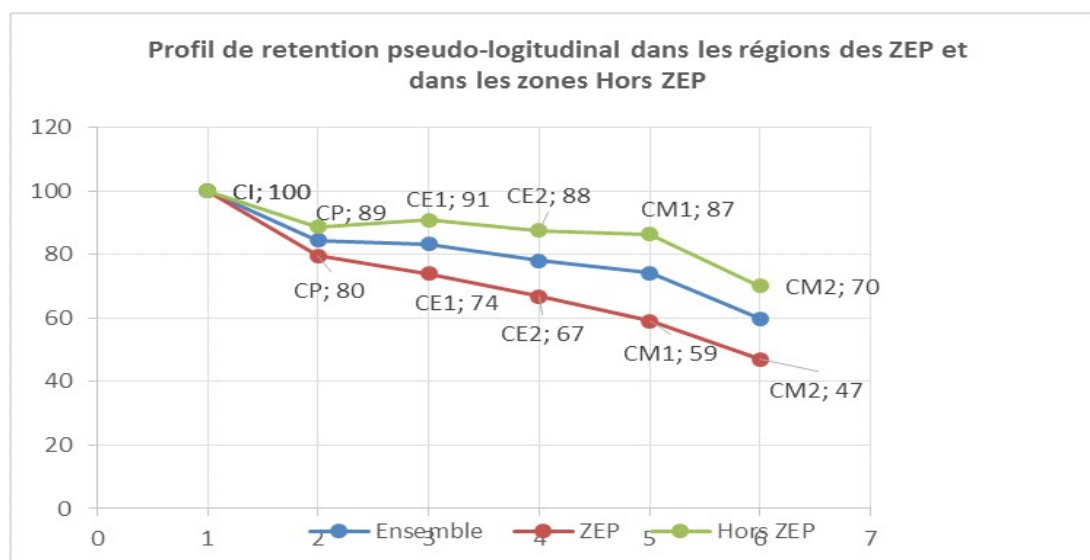
3.1. Les taux de flux

3.1.1. Les taux de promotion effectif, de redoublement et d'abandon par années d'études du primaire en 2015/2016

		SIL	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2014-2015	Effectif Total	1 025 840	806 934	751 179	677 427	617 778	490 830
	Nouveaux entrants	880 798	713 489	669 548	598 031	546 839	429 383
	redoublants	145 042	93 445	81 631	79 396	70 939	61 447
2015-2016	Effectif	1 046 708	836 716	784 876	707 126	638 815	502 871
	Nouveaux entrants	901 872	744 200	703 092	628 551	567 205	441 467
	redoublants	144 836	92 516	81 784	78 575	71 610	61 404
Taux de promotion effectif		72,5%	87,1%	83,7%	83,7%	71,5%	
Taux de redoublement		14,1%	11,5%	10,9%	11,6%	11,6%	12,5%
Taux d'abandon		13,3%	1,4%	5,4%	4,7%	16,9%	

Le taux d'abandon moyen sur l'ensemble des six années de scolarisation du cycle primaire est de 8,3%. Les abandons sont surtout observés à l'entrée du cycle (13,3%) et à la fin du cycle (16,9%). Elles constituent avec les redoublements les principales sources de déperdition scolaire.

3.1.2. Les profils de rétention dans les ZEP et dans les régions Hors ZEP:



▪ 3.1.3. Les disparités selon le genre

Tableau 19 : Les taux de promotion effectif, de redoublement et d'abandon chez les filles par année d'études entre les années 2014/2015 et 2015/2016

		SIL	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2014-2015	Effectif Total des filles	479 114	380 922	353 931	319 020	289 891	229 091
	Nouveaux entrants filles	414 159	338 071	316 741	282 646	257 875	201 828
	Redoublants filles	64 955	42 851	37 190	36 374	32 016	27 263
2015-2016	Effectif filles	488 884	395 006	371 327	333 286	300 556	235 135
	Nouveaux entrants filles	423 886	352 830	333 815	297 098	267 864	207 563
	Redoublants filles	64 998	42 176	37 512	36 188	32 692	27 572
Taux de promotion des filles		73,6%	87,6%	83,9%	84,0%	71,6%	
Taux de redoublement des filles		13,6%	11,1%	10,6%	11,3%	11,3%	12,0%
Taux d'abandon des filles		12,8%	1,3%	5,5%	4,7%	17,1%	

Le taux de redoublement moyen sur l'ensemble des six années de scolarisation chez les filles est de 12,1% au regard du contexte socio-éducatif observé entre les années scolaires 2014/2015 et 2015/2016. Concernant les abandons, la moyenne sur l'ensemble du cycle est de 8,3% chez les filles. C'est en première année du primaire (12,8%) et en 5^{ème} année (17,1%) que les abandons chez les filles sont les plus élevés.

Tableau 20: Les taux de promotion effectif, de redoublement et d'abandon des garçons par année d'étude en 2015/2016

		SIL	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2014-2015	Effectif Total	546 726	426 012	397 248	358 407	327 887	261 739
	Nouveaux entrants	466 639	375 418	352 807	315 385	288 964	227 555
	redoublants	80 087	50 594	44 441	43 022	38 923	34 184
2015-2016	Effectif	557 824	441 710	413 549	373 840	338 259	267 736
	Nouveaux entrants	477 986	391 370	369 277	331 453	299 341	233 904
	redoublants	79 838	50 340	44 272	42 387	38 918	33 832
Taux de promotion		71,6%	86,7%	83,4%	83,5%	71,3%	
Taux de redoublement		14,6%	11,8%	11,1%	11,8%	11,9%	12,9%
Taux d'abandon		13,8%	1,5%	5,4%	4,7%	16,8%	

Le taux de redoublement est en moyenne de 12,1% sur l'ensemble des six années d'études du primaire. Il est un peu plus élevé chez les garçons (12,5%) que les filles (11,7%). C'est surtout en première année du primaire (14,6%) que les redoublements sont les plus élevés. Il varie entre 11 et 12% à l'intérieur du cycle.

Tableau 21: Les taux de promotion effectif, de redoublement et d'abandon par année d'étude en 2015/2016 dans les ZEP

		SIL	CP	CE1	CE2	CMI	CM2
2014-2015	Effectif Total	500302	361235	313734	264574	222973	184535
	Nouveaux entrants	404718	303632	265422	223439	185540	141047
	redoublants	95 584	57 603	48 312	41 135	37 433	43 488
2015-2016	Effectif	520444	382221	334653	284350	237481	193020
	Nouveaux entrants	422493	322029	282580	239539	197203	148264
	redoublants	97951	60192	52073	44811	40278	44756
Taux de promotion effectif		64,37%	78,23%	76,35%	74,54%	66,49%	
Taux de redoublement		19,58%	16,66%	16,60%	16,94%	18,06%	24,25%
Taux d'abandon		16,05%	5,11%	7,05%	8,53%	15,44%	

▪ 3.1.4. Evolution du taux de redoublement de 2006 à 2015

Tableau 22: Evolution du taux (ou pourcentage) de redoublement de 2006 à 2015

Année scolaire	2006 /2007	2007 /2008	2008 /2009	2009 /2010	2010/ 2011	2011 /2012	2013 /2014	2014 /2015	2015/2 016
Taux(ou pourcentage) de redoublement	21,8	16,8	15,0	13,0	14,2	12,3	12,7	12,2	12,1

Il y a eu une baisse notable du taux de redoublement qui est passé de 22% en 2006/2007 à 12,1 % en 2015/2016.

3.2. Le coefficient d'efficacité interne (CEI) :

La durée de scolarisation du cycle primaire nécessaire pour capitaliser la lecture à l'âge adulte. Les abandons précoces sont donc des facteurs de gaspillage vis-à-vis de l'objectif d'alphabétisation durable.

L'année élève est la mesure de consommation du système pour une année scolaire passée par un élève. Le cas idéal est de consommer 6 années-élève pour un élève pour atteindre la fin d'études du cycle primaire. Ainsi les cas de redoublement sont des augmentations du nombre d'années élèves consommées et les abandons les années élèves consommées sans résultat.

La définition conceptuelle du coefficient d'efficacité interne est le rapport des années élèves idéalement consommées par un le nombre d'élèves en fin d'études primaire sur le nombre d'années élèves effectivement consommées.

▪ **3.2.1. CEI par la méthode pseudo-longitudinale**

Niveaux	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Survivants (Pseudo-longitudinal)	100	84	83	78	74	60
Années élèves théoriques	359					
Années consommées	480					
CEI	0,75					
1-CEI	0,25					

Le coefficient d'efficacité interne est de 75%. Ce qui veut dire que 25% de ressources utilisées par le système sont gaspillées pour les dépenses affectées aux enfants qui redoublent leur année d'études d'une part et pour assurer l'éducation d'enfants qui ne vont pas suivre jusqu'à leur terme les six années d'enseignement du primaire.

▪ **3.2.2. Le coefficient d'efficacité interne dans les ZEP**

Coefficient d'efficacité interne - CEI - (méthode pseudo-longitudinale)						
Niveaux	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Survivants (Pseudo-longitudinal)	100	80	74	67	59	47
Années élèves théoriques	283					
Années -consommées	427					
CEI	0,66					
1-CEI	0,34					

Au niveau des ZEP, le coefficient d'efficacité interne est ramené à 66%, indiquant ainsi que 34% de ressources sont gaspillées pour la scolarisation des enfants dans ces régions du fait des redoublements et des abandons plus importants en cours de cycle que dans les autres régions du pays.

▪ **3.2.3. Le coefficient d'efficacité interne dans les zones Hors ZEP**

Coefficient d'efficacité interne - CEI Hors ZEP - (méthode pseudo-longitudinale)						
Niveaux	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Survivants (Pseudo-longitudinal)	100	89	91	88	87	70
Années élèves théoriques	421					
Années -consommées	524					
CEI	0,80					
1-CEI	0,20					

En dehors des régions ZEP, les pertes sont à 20% des ressources éducatives allouées à ces régions au niveau du primaire.

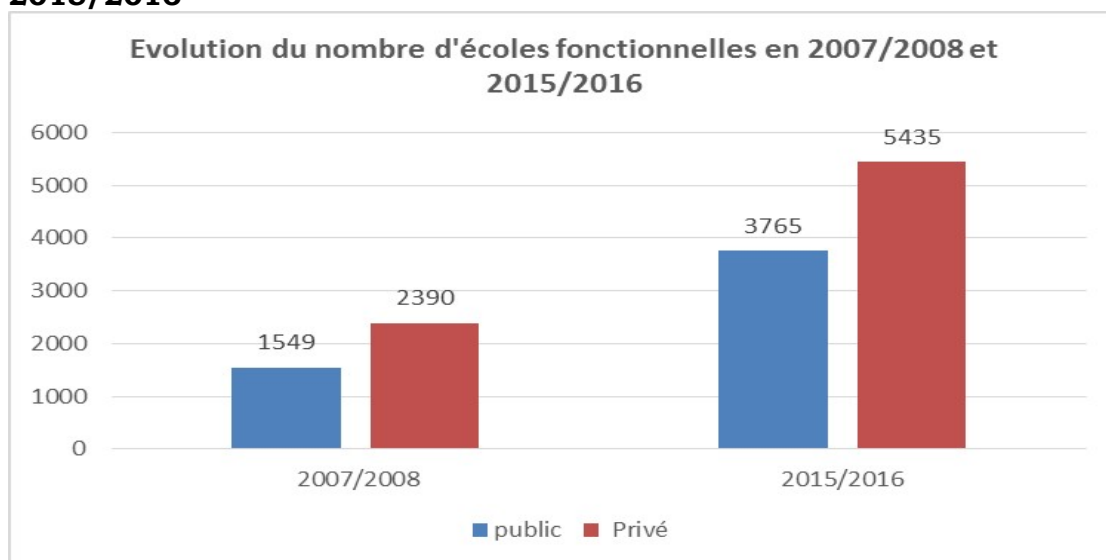
Chapitre 4: Analyse de l'offre éducative et des conditions d'apprentissage



4-1- Analyse de l'offre au préscolaire :

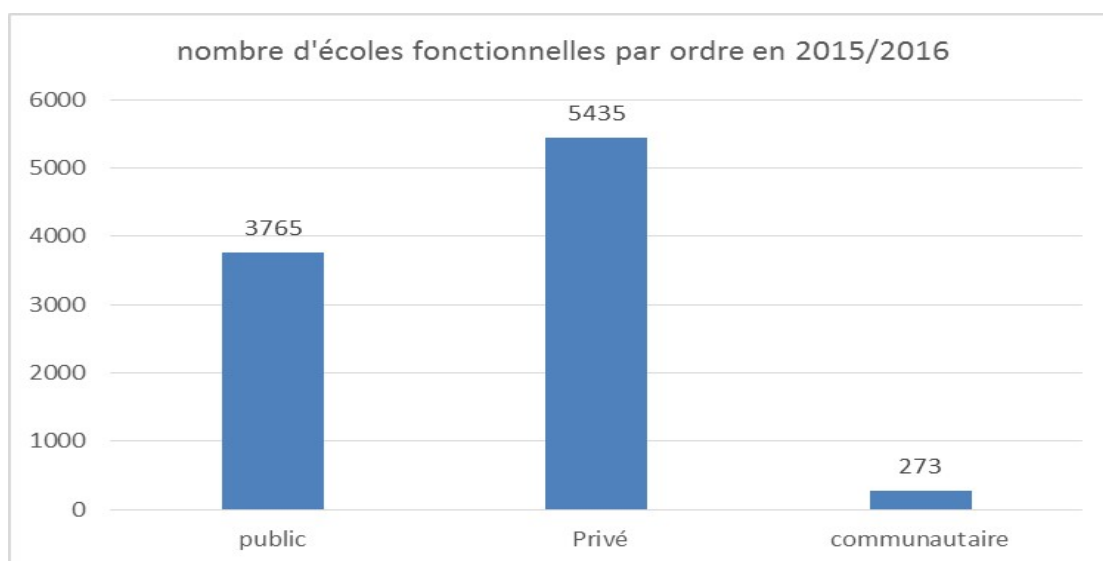
▪ 4.1.1. Evolution et Répartition des structures d'accueil du préscolaire par ordre d'enseignement et par région

Figure 15 : Evolution des structures d'accueil du préscolaire en 2007/2008 et 2015/2016



Entre 2007/2008 et 2015/2016, le nombre d'écoles du préscolaire ouvertes et fonctionnelles est passé de 3939 à 9175, soit à une augmentation du réseau de 11% en moyenne par an sur la période.

Figure16 : Répartition des écoles du préscolaire par ordre d'enseignement en 2015/2016



Le secteur privé, majoritaire dans l'offre à ce niveau d'éducation est, sous la pulsion du privé laïc, majoritairement implanté dans les zones urbaines où la demande de scolarisation est plus forte, et surtout rentable sur le plan de l'investissement financier.

Tableau 23 : Comment sont réparties par ordre d'enseignement et par région les écoles préscolaires

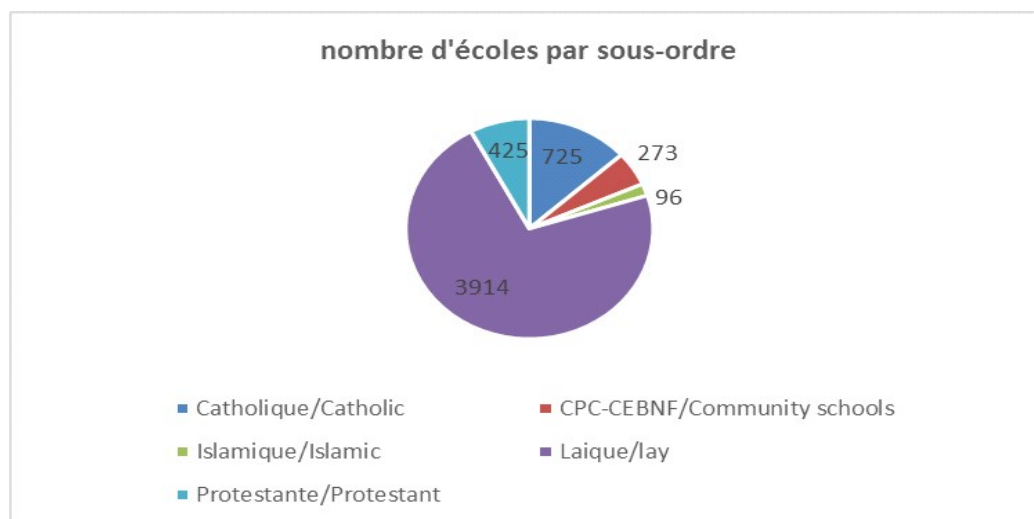
	communautaire	Privé	Public	Total
Cameroun	273	5162	3765	9200
ADAMAOUA	13	59	111	183
CENTRE	35	1857	712	2604
EST	42	97	289	428
EXTREME-NORD	17	35	152	204
LITTORAL	38	1388	344	1770
NORD	23	34	167	224
NORD-OUEST	53	634	506	1193
OUEST	32	405	645	1082
SUD	13	159	483	655
SUD-OUEST	7	494	356	857

Source : MINEDUB-Carte Scolaire 2015/2016

Le réseau d'établissements du préscolaire s'est fortement densifié. Il est aujourd'hui constitué de 9200 écoles réparties comme suit : (i) 3765 pour le secteur public soit 41% du réseau ; (ii) 5162 pour le privé 56%, (iii) Le préscolaire communautaire couvre 3,0% du réseau scolaire.

Les régions du Centre (2604 établissements, 28,3%), du Littoral (1770, 19,2%), du Nord-ouest (1193, 13,0%) et de l'ouest (1082, 11,8%) abritent 72,3% du réseau scolaire de ce niveau d'enseignement. Les Régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord et du Nord sont faiblement couvertes avec environ 2,2% chacune d'écoles maternelles recensées.

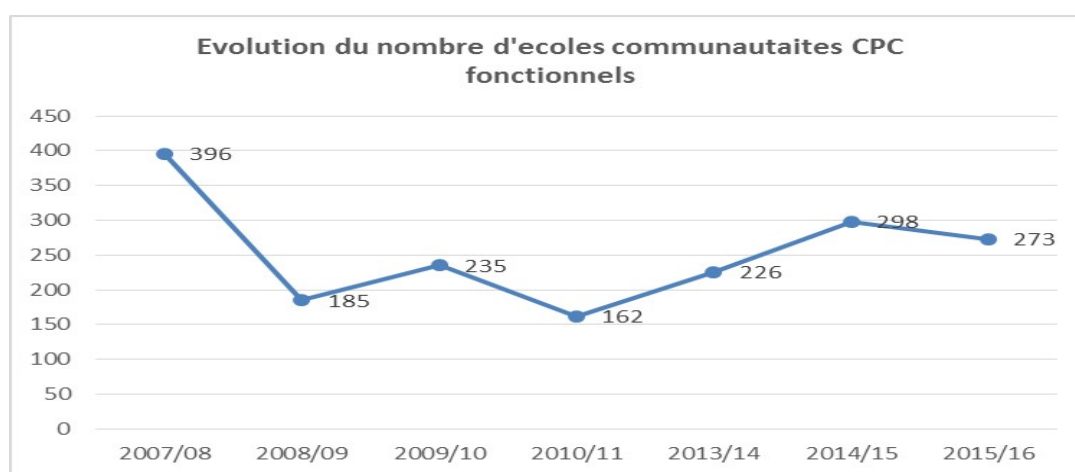
Figure 17: Comment sont réparties les écoles du privé formel par sous-ordre d'enseignement



Près de 3 établissements privés sur 4 au Cameroun sont des établissements privés laïcs administrés par des promoteurs privés. Dans les régions du Littoral et du Centre, 2 établissements privés sur 3 sont des établissements privés laïcs. Ces deux régions totalisent à elles seules 73% de l'ensemble des structures du privé laïc (soit 42,4% pour le Centre et 30,6% pour le Littoral). Le Centre et le Littoral sont couverts à 64% par les établissements privés laïcs. Les régions du Nord-ouest et du sud-ouest majoritairement du sous-système d'enseignement anglophone sont couvertes respectivement à 24% et 44% par les établissements privés laïcs.

Par contre, l'offre publique est plus importante dans les régions du Sud, du Nord et de l'Extrême-nord avec 3 établissements sur 4. C'est aussi le cas de l'Est et de l'Adamaoua avec respectivement 64% et 61% d'établissements qui sont d'ordre public.

Figure 18 : Evolution en dents de scie du nombre de centres préscolaires au cours de la décennie



Source : MINEDUB-Carte Scolaire 2015/2016

L'évolution en dents de scie des centres préscolaires indique que certains centres n'existent que le temps d'une année scolaire. La pratique sur le terrain montre que ces structures du préscolaire à base communautaire que l'Etat entend pourtant développer sont généralement transformées en écoles maternelles publiques à la demande des communautés qui les ont créées. En 2005, les statistiques indiquaient que 2.653 nouvelles écoles maternelles publiques créées provenaient principalement des transformations des CPC et ce, dans les zones de faible préscolarisation où l'expérience communautaire était plutôt expérimentée avec parfois du succès grâce à l'encadrement et à l'appui financier de certaines ONG locaux ou de certains partenaires au développement.

▪ **4.1.2. Etablissements public du préscolaire à faible effectif (taille de l'école < 50)**

Tableau 24 : Nombre d'établissements du préscolaire à Faible effectif (<50) par zone d'implantation urbain/rural

régions	urbaine	Rurale
Adamaoua	2	41
Centre	12	166
Est	3	42
Extrême-nord	3	5
littoral	7	104

Nord	2	11
Nord-ouest	2	38
Ouest	4	18
Sud	5	69
Sud-ouest	1	26
Total Ecoles maternelles publiques avec effectif d'élèves < 50	41	520

▪ **4.1.3. Les infrastructures dans les écoles du préscolaire**

Tableau 25: Nombre de salles de classe du préscolaire selon les matériaux de construction réparti par région

	salles en dur	salles en semi dur	salles en matériaux provisoires	nombre total de salles de classe
ADAMAOUA	220	31	37	288
CENTRE	4938	334	613	5885
EST	390	74	192	656
EXTREME-NORD	258	15	38	311
LITTORAL	3580	125	310	4015
NORD	195	8	35	238
NORD-OUEST	783	347	968	2098
OUEST	1255	215	192	1662
SUD	644	50	159	853
SUD-OUEST	1055	198	514	1767
Total général	13318	1397	3058	17773

Tableau 26 : Nombre de salles de classe du préscolaire selon les matériaux de construction réparti par ordre d'enseignement et par zone d'implantation des écoles :

Ordre d'enseignement	salles en dur	salles en semi dur	salles en matériaux provisoires	nombre total de salles de classe
Ecoles communautaires	112	46	157	315
Privé formel	10087	887	1337	12311
Public	3119	464	1564	5147
Rurale/Rural	3406	695	1975	6076
Urbaine/Urban	9912	702	1083	11697
Total général	13318	1397	3058	17773

Source : MINEDUB-Carte Scolaire 2015/2016

▪ **4.1.4. Commodités dans les écoles du préscolaire publiques, privées et communautaires**

Tableau 27: Nombre d'écoles du préscolaire disposant des commodités suivantes réparties par ordre d'enseignement, puis par zone d'implantation des écoles

	électricité	eau potable	toilette	clôture	cantine	armoire à pharmacie
Ecole des parents	32	105	115	40	15	63
Privé formel	3728	4218	4791	3562	859	4089
Public	567	1354	1670	567	421	2295

Rural	907	1954	2328	794	666	2424
Urbain	3420	3723	4248	3375	629	4023
Total général	4327	5677	6576	4169	1295	6447

Source : MINEDUB-Carte Scolaire 2015/2016

▪ 4.1.5. Les sources d’approvisionnement en eau potable des écoles maternelles

Pour les 1354 écoles maternelles publiques disposant de l’eau potable, 5% sont raccordées à la compagnie nationale de distribution de l’eau potable (camwater), 18% tirent cette eau à partir d’un puits creusé au sein de l’école, 10% l’ont à travers un forage, 18% à partir d’une source aménagée et 48% d’écoles puisent cette eau du marigot.

S’agissant des écoles du Privé formel, 4218 écoles ont de l’eau potable avec 10% directement raccordées au réseau de distribution CAMWATER, 22% provenant d’un puits et 3% des forages.

	CAMWATER	PUITS	FORAGE	Source aménagée	MARIGOT	Total général
Ecole des parents	11%	24%	17%	13%	34%	100%
Privé Formel	10%	22%	3%	5%	60%	100%
Public	5%	18%	10%	18%	48%	100%
Total général	9%	21%	5%	8%	57%	100%

Source : MINEDUB-Carte Scolaire 2015/2016

4.1. Offre en personnel enseignant du préscolaire

Tableau 28: Evolution des Effectifs du personnel enseignant par niveau d’enseignement et par sexe entre les années scolaires 2014/2015 et 2015/2016

Ordre d’enseignement	2014/2015			2015/2016		
	H/M	F/W	Total	H/M	F/W	Total
Public et Privé	823	24 609	25 432	839	26 172	27 011
Public	170	10 040	10 210	160	10 526	10 686
Privé	653	14 569	15 222	679	15 646	16 325

H/M=Homme/Men F/W= Femmes/Women

Tableau 29: Personnel enseignant par région, ordre et selon le sexe en 2015/2016

	Public			Privé			Parents + CPC			Ensemble		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Cameroun	160	10 526	10 686	655	15 363	16 018	24	283	307	839	26 172	27 011
Adamaoua	6	276	282	16	182	198	0	11	11	22	469	491
Centre	22	2 270	2 292	316	5 744	6 060	1	32	33	339	8 046	8 385
Est	10	680	690	29	338	367	9	42	51	48	1 060	1 108
Extrême-Nord	31	496	527	10	137	147	0	19	19	41	652	693
Littoral	20	1 182	1 202	90	4 525	4 615	0	53	53	110	5 760	5 870
Nord	16	511	527	20	120	140	4	23	27	40	654	694
Nord-Ouest	16	1 242	1 258	53	1 528	1 581	5	69	74	74	2 839	2 913
Ouest	9	1 818	1 827	43	1 044	1 087	0	20	20	52	2 882	2 934
Sud	18	1 163	1 181	20	411	431	0	8	8	38	1 582	1 620
Sud-Ouest	12	888	900	58	1 334	1 392	5	6	11	75	2 228	2 303

H=Hommes F= Femmes T= Total

Les enfants du préscolaire sont encadrés dans les écoles publiques et privées par 27 011 enseignants au total. Ce personnel est réparti entre (i) les écoles publiques, 10 686 enseignants, soit 39,5% de l'effectif total ; (ii) les écoles privées laïques et confessionnelles, 16 018 soit 59,3% des effectifs du personnel et (iii) les écoles communautaires (écoles des parents et les CPC), 307 soit environ 1,1% d'enseignants du préscolaire.

Tableau30 : Répartition du personnel enseignant par statut et selon le sexe dans le préscolaire public

	Fonctionnaire			Contractuel			Contractualisé			Maîtres des parents			Ensemble		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Cameroun	24	2 117	2 141	12	1 269	1 281	45	3 943	3 988	79	3 197	3 276	160	10 526	10 686

H=Hommes F= Femmes

Pour l'année scolaire 2015/2016, au niveau du préscolaire, les fonctionnaires et les contractuels représentent 32% du personnel enseignant, les contractualisés 37,3%. Les maîtres des Parents malgré leur reconversion en maîtres statutaires, voient leur effectif (3276) aller

toujours croissant au point de représenter aujourd’hui 30,6% du personnel des écoles maternelles publiques.

Tableau 31: Répartition du personnel enseignant du préscolaire public par sous-système d’enseignement et selon le sexe

	Sous-syst Francophone		Sous-syst Anglophone		Ensemble		
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Total
Personnel enseignant du Public	117	7 663	43	2 863	160	10 526	10 686

Tableau 32: Répartition du personnel enseignant du préscolaire public par milieu d’implantation d’écoles et selon le sexe

	Zone urbaine		Zone rurale		Ensemble		
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Total
Personnel enseignant du Public	85	5 236	75	5 290	160	10 526	10 686

Dans le public, au cours des dix dernières années, le recrutement d’enseignants a été effectué parmi les titulaires du diplôme professionnel (CAPIEMP ou équivalent) qui confère la qualification d’enseigner dans une école du préscolaire ou du primaire dans le pays. Ce n’est toujours le cas pour les établissements privés où l’exigence d’une qualification professionnelle n’est pas toujours la règle. Il reste donc que la qualification des enseignants reste une préoccupation qui adresse le secteur privé même si dans le public, on note aussi des maîtres des Parents non formés.

4-2-Analyse de l’offre au primaire

▪ 4.2.1. Les infrastructures scolaires

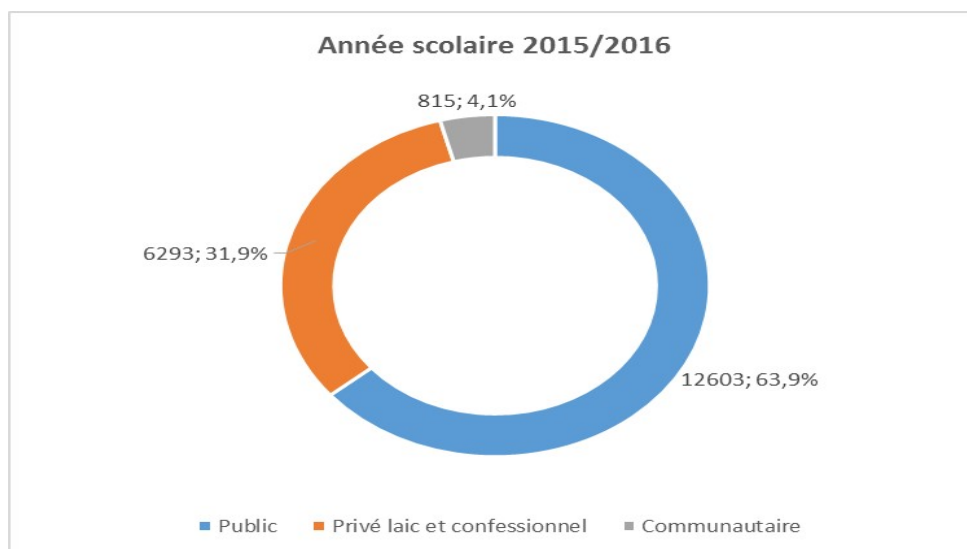
Une école primaire en tant que structure organisationnelle comprend les élèves, le personnel enseignant et une administration (direction de l’école). Les écoles bilingues que l’on trouve en majorité dans le secteur privé sont considérées comme deux écoles distinctes, l’une faisant partie du sous-système d’enseignement francophone, l’autre du sous-système d’enseignement anglophone, même si parfois, elles se trouvent gérées par un même staff administratif. Une école bilingue est donc considérée comme deux écoles distinctes tout autant que les écoles primaires publiques qui fonctionnent sous le régime de la double vacation.

▪ 4.3.2. Evolution du nombre de structures d’accueil du niveau primaire de 2010 à 2016

Années scolaires	Public	Privé	Communautaire	Total
2010/2011	10322	4037	353	14712
2011/2012	11011	4592	435	16038

2013/2014	11906	5561	668	18135
2014/2015	12275	6099	762	19136
2015/2016	12603	6293	815	19711

Figure 19: Comment sont repartis en 2015/2016, les établissements scolaires du primaire par ordre d'enseignement.



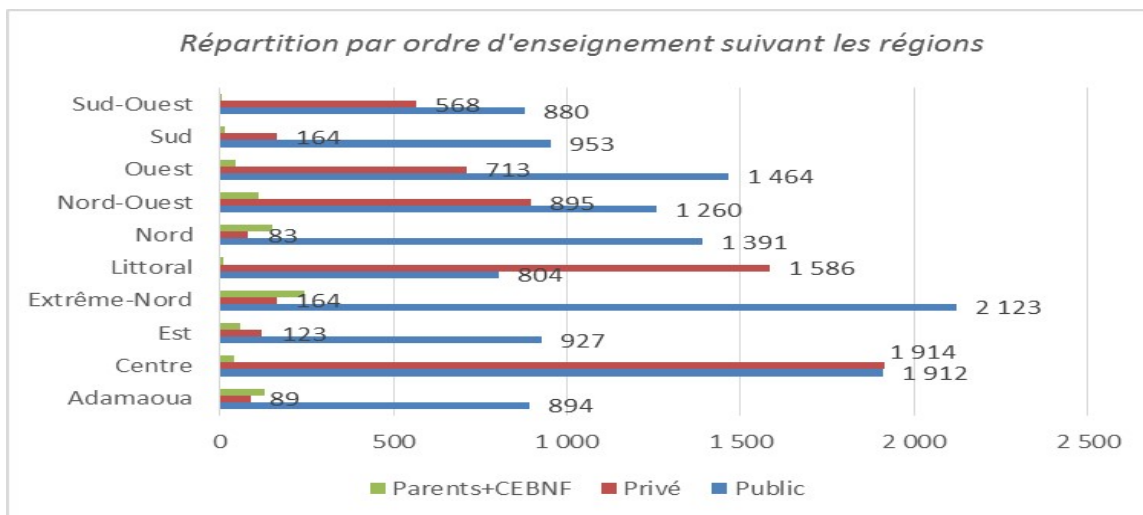
Source : MINEDUB-Carte Scolaire 2015/2016

En 2015/2016, le Cameroun compte 19711 écoles primaires. 12603, soit 64% sont des écoles publiques. 6293 (32%) sont des écoles gérées par des confessions religieuses (catholique, protestant, islamique) ou des promoteurs privés. 815 représentant 4% sont des écoles dites communautaires créées par des communautés, des ONG ou des particuliers.

Tableau 33: Répartition par sous-système et par zone d'implantation des écoles primaires publiques

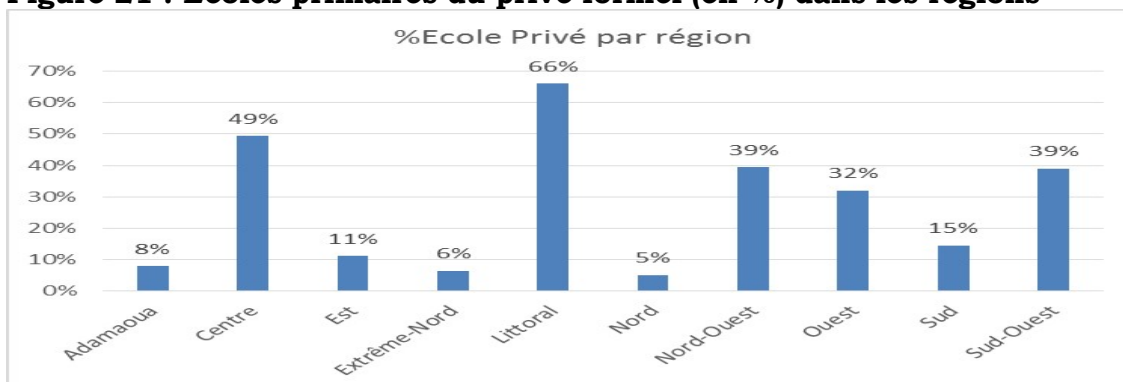
	anglophone	francophone	Total
Rurale/Rural	487 723	1 965 869	2 453 593
Urbaine/Urban	128 781	829 714	958 494
Total	616 504	2 795 583	3 412 087

Figure 20: Répartition des établissements scolaires du primaire par ordre d'enseignement et par région en 2015/2016



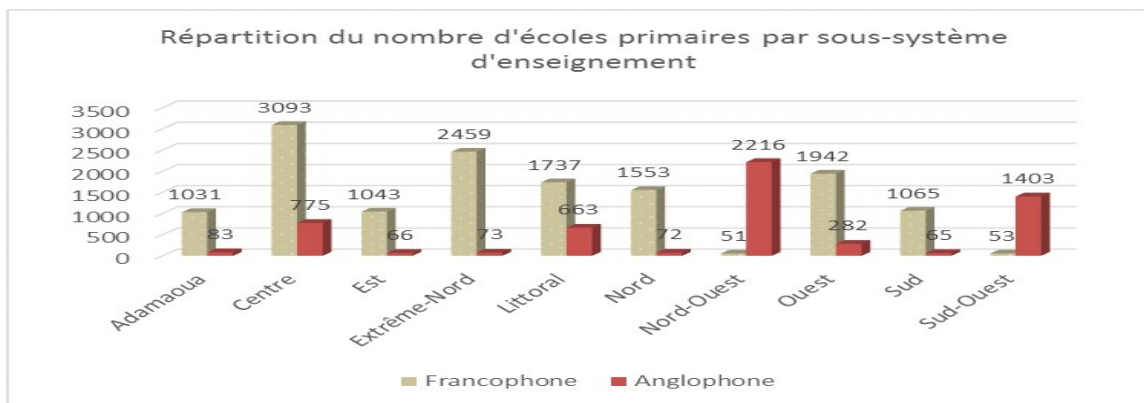
Le Centre est la région la plus couverte en établissements scolaires (20% du réseau) suivies des régions du Littoral et de l'Extrême-nord (13%), du Nord-ouest et de l'Ouest (11%). La région du Nord est couverte par 8% d'établissements primaires du réseau national. Les régions du Sud, de l'Est, de l'Adamaoua et du Sud-ouest sont chacune couverte par 6% d'établissements primaires fonctionnels sur le territoire national. On note également une faible présence du secteur privé dans les régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-nord, en majorité couvertes par les établissements primaires publics.

Figure 21 : Ecoles primaires du privé formel (en %) dans les régions



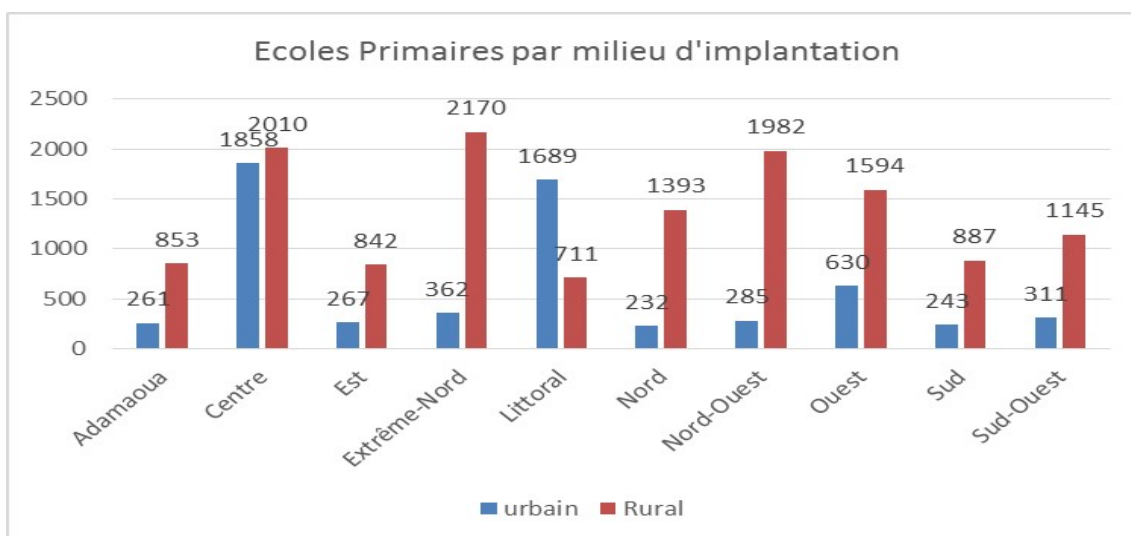
On note qu'il y a deux fois plus d'établissements du privé (1586) que d'établissements primaires publics(804) au Littoral et autant d'établissements publics (1912) que privé (1914) dans le Centre. Par contre, les régions du Sud, du Nord, de l'Extrême-nord et de l'Adamaoua sont en majorité couvertes par le secteur public.

Figure 22 : Nombre d'écoles primaires par sous-système d'enseignement et par région en 2015/2016



Les deux sous-systèmes d'enseignement existent dans toutes les régions du pays. Si naturellement, au vu de l'héritage culturel, les écoles du sous-système d'enseignement anglophone prédominent dans les régions du sud-ouest et du Nord-ouest, on note de plus en plus dans les régions du Littoral et du Centre, un grand nombre d'écoles (775 pour le Centre et 663 pour le Littoral) pratiquant le sous-système d'enseignement anglophone.

Figure 23: Ecoles primaires par zone d'implantation (urbain/rural)



4.2.2. Les modes de fonctionnement des écoles primaires publiques



JAPANESE SCHOOL FUNDONG

▪ **4.2.2..1. Régime de fonctionnement des écoles primaires publiques :**

Les écoles primaires publiques suivant le contexte environnemental fonctionnent de différentes manières : Il y a : (i) le régime à plein temps où toutes les classes de l'école sont fonctionnelles du lundi au vendredi de 7H30 à 15H sauf le mercredi après-midi (ii) le régime de double vacation où les écoles pour surmonter l'insuffisance d'infrastructures partagent les mêmes locaux (bâtiments, salles de classe). Ce régime se caractérise par des heures de cours dispensées du lundi au vendredi uniquement soit en matinée, soit dans l'après-midi et possiblement le samedi matin dans certains cas. Et enfin (iii) les écoles où se pratiquent le régime mixte avec certaines classes fonctionnelles à plein temps, plus souvent les classes du troisième sous-cycle (CM1/CI5 ; CM2/CI6) et d'autres classes, fonctionnant à mi-temps.

Tableau 34: Répartition des écoles primaires publiques par régime de fonctionnement

	Ecoles à double - vacation	Ecoles mixte	Ecoles à Plein - temps	Total
ADAMAOUA	70	23	803	896
CENTRE	75	22	1820	1917
EST	44	21	867	932
EXTREME-NORD	127	39	1958	2124
LITTORAL	87	6	714	807
NORD	47	32	1319	1398
NORD-OUEST	11		1251	1262
OUEST	14	2	1448	1464
SUD	13	5	939	957
SUD-OUEST	24	1	855	880

Total	512	151	11974	12637
--------------	------------	------------	--------------	--------------

95% d'écoles publiques fonctionnent en plein temps et environ 4% pratiquent la double vacation.

▪ **4.2.2.2. Les modes de fonctionnement des écoles : un déterminant de la qualité de l'offre des services éducatifs :**

Le mode de fonctionnement des écoles peut servir à la mesure de la qualité d'encadrement d'élèves et à l'évaluation des services offerts. Parmi les facteurs d'organisation pouvant impacter négativement l'efficacité interne du système éducatif, il y a le mode de fonctionnement en double vacation de certaines écoles publiques avec comme conséquence, la réduction du temps scolaire journalier ; les écoles fonctionnant à cycle incomplet et dont les études montrent qu'elles favorisent le décrochage scolaire. Les classes multigrades plus difficiles à encadrer réduisent le temps accordé aux élèves et ne favorisent pas un meilleur apprentissage des élèves..

▪ **4.2.2.3. Pourcentage d'élèves encadrés sous le régime de double vacation par région**

	Nombre Ecoles à double vacation	Elèves sous le régime de mi-temps	
		Nombre d'Elèves	% Elèves dans la région
ADAMAOUA	70	43 .885	20%
CENTRE	75	36.694	8%
EST	44	26.384	11%
EXTREME-NORD	127	85.157	11%
LITTORAL	87	32.698	19%
NORD	47	31.577	6%
NORD-OUEST	11	2.252	1%
OUEST	14	5.478	1%
SUD	13	6.560	4%
SUD-OUEST	24	4.111	2%
Total général	512	274.796	8%

8% d'élèves au Cameroun sont encadrés sous le régime de double vacation. Ce mode de fonctionnement dans le secteur public lié à l'insuffisance de l'offre en infrastructures scolaires

ou en enseignants est surtout pratiqué dans les régions de l'Adamaoua et du Littoral avec un pourcentage d'enfants de 20% encadrés suivant ce régime.

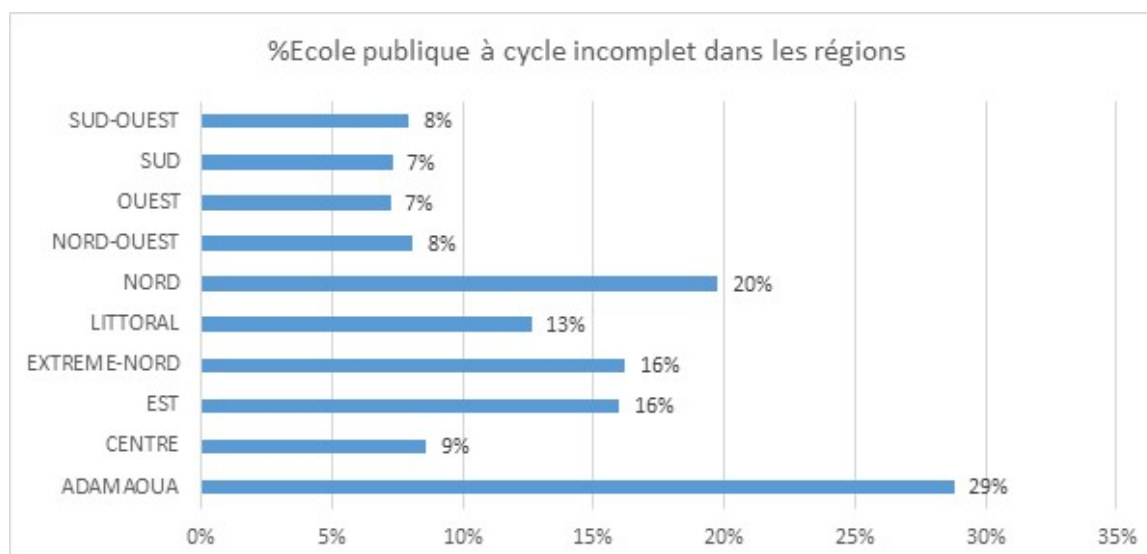
▪ **4.2.2.4. Répartition par mode de fonctionnement des écoles primaires publiques et par milieu d'implantation**

	Nombre Ecoles à double vacation	% Ecoles dans la région	Nombre d'Elèves sous le régime de la double vacation	% Elèves sous le régime de la double vacation dans la région
Rurale/Rural	120	1%	51930	2%
Urbaine/Urban	392	18%	222866	23%
Total	512	4%	274796	8%

Source : MINEDUB-Carte Scolaire 2015/2016

4% d'écoles primaires publiques pratiquent la double vacation. Le phénomène est surtout urbain (18%) et très marginal en zone rurale (1%) où la demande d'éducation est moins forte et éparpillée. Cette pratique est fréquente dans les zones urbaines à cause de l'exiguïté des sites d'accueil, ce qui empêche l'extension de l'école pour faire face à la demande d'éducation toujours croissante. 23% d'élèves en zone urbaine sont encadrés sous ce mode d'organisation dans les écoles primaires publiques.

▪ **4.2.2.5. Les écoles publiques à cycle incomplet**



1642 écoles primaires publiques, soit 13% du réseau d'établissements publics sont à cycle incomplet. C'est le cas de 20% d'écoles publiques dans la région du nord et de 29%

dans l'Adamaoua. Dans les régions de l'Est et de l'extrême-nord, elles représentent 16% et 7 à 8% dans les autres régions.

Par zone d'implantation, on dénombre parmi les 1642 écoles publiques à cycle incomplet, 1424, soit 86% situées en zone rurale. Par rapport au système d'enseignement, 388 écoles incomplètes, soit 24% sont des écoles du sous-système anglophone.

▪ 4.2.3. Etat et type d'infrastructures dans les écoles primaires en 2015/2016

4.2.3.1. Répartition des locaux par type de construction selon leur état dans le primaire

Les infrastructures scolaires recensées sont : les bureaux administratifs où sont logés le bureau du Directeur et son secrétariat, les salles de classe, le magasin et salle de réunion, la salle informatique, les logements de fonction

	Dur			Semi-dur			Provisoire			Total
	B	A	M	B	A	M	B	A	M	
Bureau administratif	4 899	1 518	1 718	387	515	448	268	360	673	10 786
Salle de classe	48 101	12 629	3 813	2 611	4 489	1 876	2 679	4 335	7 061	87 594
Magasin	3 009	500	88	109	174	64	154	124	55	4 277
Salle de réunion	369	107	26	8	17	5	8	6	16	562
Logement de fonction	1 373	473	231	139	226	77	92	190	255	3 056
Centre multimédia	2 159	244	15	47	35	6	81	55	13	2 655

Source : MINEDUB-Carte Scolaire 2015/2016

Sur l'ensemble des 19711 écoles publiques et privées recensées en 2017, 10.786 disposent d'un bureau administratif, soit environ une (01) école sur deux.

On dénombre au total 87594 salles de classe dont 73,7 % sont construites en matériaux définitifs, 10,2% en matériaux semi-définitifs et 16,1% en matériaux provisoires, 3.058 logements d'astreinte pour les enseignants et 2.655 salles informatiques.

S'agissant des salles de classe en matériaux définitifs, 75% sont déclarées (par les directeurs d'école) être en bon état, 20% en assez bon état et 6% en mauvais état

4.2.3.2. Répartition des locaux par type de construction selon leur état dans le primaire public

	salles de classe en dur	salles de classe en semi-dur	salles de classe en matériaux provisoires
Rurale/Rural	27 648	4 407	8 451
Urbaine/Urban	11 082	709	903
Total général	38 729	5 116	9 354

Le secteur public dispose de 53199 salles de classe au cycle primaire dont 38729 salles de classe représentant 72,8% sont en matériaux définitifs. 5116, soit 9,6% sont en semi-dur ou semi-définitifs et 9354 (soit 17,6%) sont construites en matériaux provisoires.

Par ailleurs, en zone rurale, 8451 salles de classe construites en matériaux provisoires représente 26,4% du nombre de salles de classe construites dans cette zone et 90% de l'ensemble des salles de classe construites en matériaux provisoires des écoles primaires publiques.

S'agissant de l'état des salles de classe *construites* en matériaux définitifs, 25727, soit 66,4% sont en bon état, 9389, soit 22,4% en assez bon état et 3602 (9,3%) en mauvais état selon les remarques faites par les directeurs d'école.

▪ 4.2.3.3. Les classes multigrades dans les écoles primaires publiques

Les classes multigrades constituent les contraintes auxquelles sont confrontées certaines écoles pour leur fonctionnement principalement à cause du nombre insuffisant d'enseignants. Cette organisation des classes ou des cours est reconnue avoir une incidence sur le processus d'acquisition des élèves.

Étiquettes de lignes	Ecoles avec classes multigrades	Ecoles ne fonctionnant qu'avec des classes uniques	Total général
Rurale/Rural	6070	4364	10434
Urbaine/Urban	345	1818	2163
Total général	6 415	6 182	12 597

Sur l'ensemble des 12597 écoles publiques, 6415 sont astreintes à l'utilisation des classes multigrades, soit un pourcentage de 51%. Ce mode de fonctionnement est à 58% observé dans les écoles établies en zone rurale. A l'inverse, en zone urbaine, les écoles sont à 84% des écoles qui fonctionnent avec des classes uniques.

▪ 4.2.3.4. Effectif d'élèves des classes multigrades par sous-système d'enseignement et par milieu urbain/rural des écoles primaires publiques.

	anglophone	francophone	Total
Rurale/Rural	139 645	683 203	822 848
Urbaine/Urban	11 260	35 613	46 873
Total	150 905	718 816	869 721

Les classes multigrades étant généralement reconnues plus difficiles à gérer pour les enseignants, cela peut inciter ces derniers à adopter des méthodes d'enseignement moins efficaces et à limiter le temps consacré à chaque élève. Dans le cas du Cameroun, cette pratique s'applique à 25% d'enfants d'écoles primaires publiques. Les enfants soumis à ce mode d'enseignement de classes multigrades subissent dans son principe, une éducation de moindre qualité comparée à leurs camarades scolarisés dans des salles de classe de même groupe pédagogique.

869.721 élèves, soit 25% d'enfants scolarisés au primaire public sont dans des classes multigrades. En zone rurale, c'est un enfant sur trois qui se trouve dans une classe multigrade contre 5% seulement pour les enfants fréquentant en zone urbaine.

Tableau 35 : Caractéristiques des écoles primaires publiques

Taille des écoles primaires publiques (échantillon de 12335 écoles primaires publiques)	Statistics	
	Average	277,1976
Median	228,0000	
Std dev. [Coef of variation]	212,7974 [0,7677]	
MAD [MAD/STDDEV]	149,0653 [0,7005]	
Min * Max [Full range]	3,00 * 6154,00 [6151,00]	

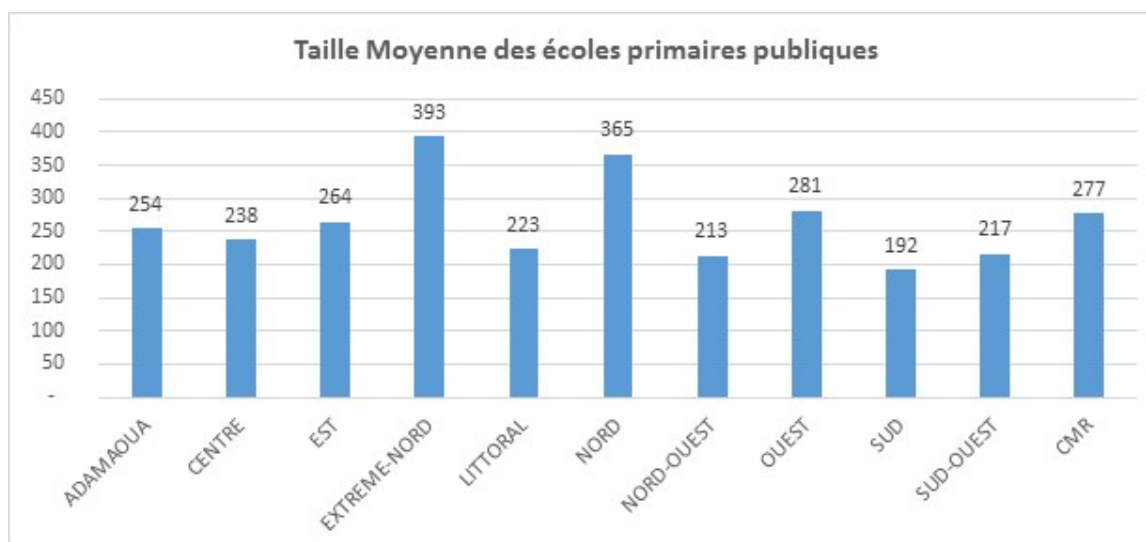
1st * 3rd quartile [Range]	136,00 * 360,00 [224,00]
----------------------------	--------------------------

Effectif moyen = 277	La taille moyenne des écoles primaires publiques est de 277 élèves.
la médiane est de 228	50% d'écoles primaires publiques ont une taille inférieure (ou supérieure) à 228
Ecart-type pour caractériser la dispersion autour de la valeur moyenne	L'écart-type est de 212 Autrement dit 68% d'écoles primaires publiques ont un effectif d'élèves compris dans un intervalle entre 277 + ou - 212, soit entre [65 élèves ; 489 élèves]. On ne peut pas caractériser les écoles primaires publiques par leur taille, car les écarts sont importants entre elles. La dispersion entre la taille des écoles est très importante, elle est de l'ordre de 76%.
Les quartiles	25% d'écoles publiques ont moins de 136 élèves. 25% d'écoles publiques ont plus de 360 élèves, soit 75% d'écoles ont moins de 360 élèves.
Taille Moyenne des écoles primaires publiques	Taille moyenne des écoles primaires publiques en zone urbaine= 456 (écart-type : 286) Taille moyenne des écoles primaires publiques en zone rurale= 240 (écart type de 172) Les écart-types au niveau de la taille des établissements sont importants dans les deux zones, révélant ainsi que les écoles sont de tailles très hétérogènes. 68% d'établissements, soit près de 2/3 ont un effectif d'élèves compris entre 170 élèves et 742 élèves en zone urbaine contre 68 et 412 en zone rurale.
Les écoles publiques du camp des réfugiés de MINAWAO	C'est un ensemble de trois écoles primaires publiques bilingues qui scolarisent les réfugiés nigériens et les déplacés internes victimes de la secte terroriste Boko Haram. <ul style="list-style-type: none"> • Ecole Publique B de MINAWAO I a 6154 élèves • Ecole Publique B de MINAWAO II a 3231 élèves • Ecole Publique B de MINAWAO III encadre 5194 élèves.

▪ 4.2.3.5.. Taille moyenne des écoles primaires publiques répartie par région en 2015/2016

Les établissements publics sont très hétérogènes au niveau de leur taille et ne peuvent pas être caractérisés par cet indicateur même si le calcul au niveau des régions donne une indication sur les différences que l'on peut observer entre les régions au niveau de la densité de la population d'élèves dans les écoles primaires publiques.

Figure 24 : Taille moyenne des écoles primaires publiques selon les régions



L'effectif moyen des établissements primaires publics diffère d'une région à l'autre. Les écoles primaires publiques sont en général de plus petite taille dans la région du Sud (192) et plus grandes dans les régions du Nord (365) et de l'Extrême-nord (393). Une école primaire publique dans la région de l'Extrême-nord concentre en moyenne autant de population d'élèves que dans deux écoles primaires publiques réunies dans la région du sud.

▪ 4.2.4. Offre en personnel enseignant dans les écoles primaires :

4.2.4.1. Cas des écoles primaires publiques :

Par le biais du recrutement, la stabilisation du personnel enseignant dans les zones difficiles peu scolarisées et une gestion efficace dans l'allocation équitable d'enseignants entre les écoles publiques, le Gouvernement entend résorber les disparités, et améliorer l'efficacité du système éducatif.

4.2.4.2. Les différents programmes de recrutement et de reconversion du personnel enseignant dans les écoles publiques de 2007 à 2011

Les programmes de recrutement de 37200 enseignants qui s'est étendue sur la période 2007-2011 s'est soldé par :

- la contractualisation en 2006-2007 de 10300 IVAC en activité pour améliorer le statut de cette catégorie de personnel enseignant dans les écoles publiques œuvrant depuis 1996 dans les mêmes conditions difficiles que les autres enseignants statutaires de l'Etat;
- la contractualisation entre 2006 et 2011 de 12000 Maîtres des Parents pour décharger les APEE et recentrer les actions de ces associations sur le suivi pédagogique et la qualité de l'éducation;
- le recrutement entre 2008 et 2011 de 14 900 enseignants pour résorber le déficit du personnel enseignant « craie à la main » dans les écoles avec l'option pour le Gouvernement de s'engager dans l'éducation de qualité en recrutant exclusivement les enseignants formés et certifiés titulaires du CAPIEMP et n'ayant jamais bénéficié de recrutement dans les écoles publiques.

4.2.4.3. Le personnel enseignant du primaire public par statut salarial et par zone d'habitation en 2015/2016

D'une manière générale, On distingue deux catégories de personnel dans les écoles publiques du Cameroun. (i) le personnel ayant un statut de la fonction publique que sont les enseignants fonctionnaires, les contractuels/contractualisés payés par le budget de l'Etat et (ii) les maîtres des parents recrutés sur place au sein de l'école, rémunérés par les familles à travers les fonds de cotisation de l'Association des Parents d'élèves et d'Enseignants (APEE).

	fonctionnaires	Contractuels ou contractualisés	Mparents	Total
Rurale/Rural	3 376	21 886	21 102	46 364
Urbaine/Urban	4 268	11 498	4 300	20 066
Total	7 644	33 384	25 402	66 430

Les maîtres des parents se recrutent majoritairement dans les écoles publiques des zones rurales (effectif de 21.102, soit 83% de l'ensemble de cette catégorie de personnel).

4.2.4.4. Le programme de recrutement/reconversion des enseignants du primaire :

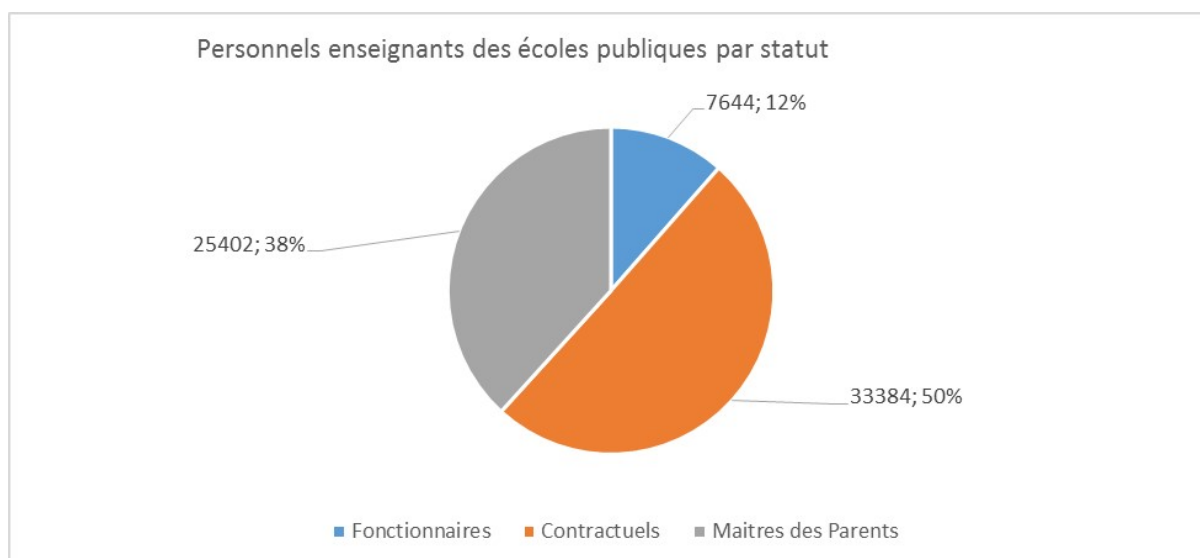
Le programme mis en œuvre par le Gouvernement qui consiste à changer le statut des maîtres des Parents en Instituteurs Contractuels pour juguler, sinon amoindrir la charge des familles qui à travers le paiement des frais d'APEE assure les charges salariales produit des résultats mitigés.

L'ambition du Gouvernement à travers le programme de "contractualisation" était de parvenir à la disparition totale des maîtres des parents par leur reconversion en maîtres statutaires de la Fonction Publique, payés par les Finances Publiques.

A l'observation, le nombre de maîtres des parents dans les écoles publiques au lieu de décroître n'a fait que croître. Ils étaient au début du programme 9000 maîtres des Parents environ, aujourd'hui, on dénombre 25 402 dans les écoles publiques. Les cinq vagues successives de recrutement de nouveaux instituteurs ou de changement de statut (en instituteurs contractuels payés par l'Etat) des maîtres des parents officiant déjà dans les écoles publiques opérées entre 2007 et 2011 ont plutôt créé l'effet inverse en faisant exploser cette catégorie du personnel dans les écoles publiques. le recrutement des maîtres des parents dans les écoles publiques n'est pas toujours motivé par la nécessité de répondre à la pénurie d'enseignants, car on les retrouve aussi bien dans les écoles urbaines ayant un surnombre d'enseignants de l'Etat que dans certaines écoles des zones rurales sans enseignant affecté ou avec pour seul enseignant, le directeur d'école.

Devenir ou être recruté comme maître des parents par un Directeur d'école ou par l'APEE est devenu pour les aspirants à l'intégration à la Fonction Publique, un moyen aisé pour bénéficier du programme de reconversion en maîtres de l'Etat. On en conclut à l'inefficacité de ce mode de recrutement qui a ouvert la voie à toutes sortes de manipulations à la base.

4.2.4.5. Le personnel enseignant du public par statut salarial



- Les maîtres des parents sont au nombre de 25402. Ils représentent 38% du personnel enseignant.
- Les contractuels représentent aujourd’hui près de la moitié du personnel enseignant et représentent la vague de recrutement du programme de contractualisation dans la fonction publique de 37200 instituteurs nouveaux ou anciens maîtres des parents entre les années 2007 et 2011. A cet effectif s’ajoutent également 3000 Instituteurs titulaires de CAPIEMP mis à la disposition du Ministère de l’Éducation de Base à la suite du recrutement spécial de 25.000 jeunes diplômés dans la Fonction Publique camerounaise, ordonné par le Chef de l’État en 2011.
- les fonctionnaires sont des personnels anciens et vieillissants qui furent recrutés avant les mesures d’ajustement structurel des années 2000. Ils représentent 12% des effectifs du personnel.

Tableau 36 : Répartition du personnel des écoles publiques par statut selon les régions

	fonctionnaires	contractualisés	contractuels	Mparents	Total
ADAMAOUA	146	1 886	308	1 235	3 575
CENTRE	1 938	4 626	710	4 107	11 381
EST	299	1 602	494	1 748	4 143
EXTREME-NORD	507	4 945	456	4 744	10 652
LITTORAL	936	2 419	311	1 929	5 595
NORD	364	3 294	364	3 382	7 404
NORD-OUEST	614	2 596	655	2 582	6 447
OUEST	1 641	3 120	504	3 295	8 560
SUD	587	1 898	361	2 010	4 856
SUD-OUEST	612	1 884	951	370	3 817
Total général	7 644	28 270	5 114	25 402	66 430

L’encadrement pédagogique de l’ordre public de l’enseignement primaire au Cameroun est assuré par 66 430 enseignants répartis de la manière suivante :

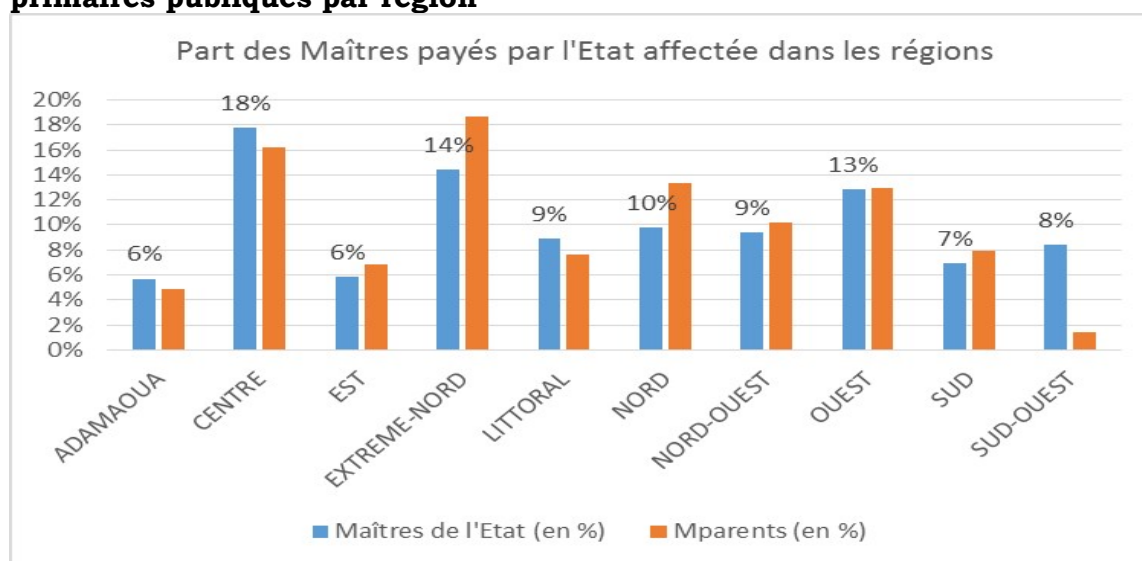
- 7644 enseignants fonctionnaires du service public ;
- 28270 enseignants contractuels recrutés dans le cadre d’un programme à financement conjoint Gouvernement/ Fonds GPE ;
- 25402 maîtres des parents

- 5114 enseignants contractuels de la fonction publique.

4.2.4.6. Part (en %) d'enseignants payés par l'Etat affectés dans les régions et des maîtres des Parents recrutés dans les régions

Le pourcentage d'enseignants payés par l'Etat dans les régions est défini comme étant le rapport du nombre d'enseignants de l'Etat exerçant dans les écoles publiques de la région et le nombre total d'enseignants de l'Etat des écoles primaires publiques au Cameroun. Les maîtres des parents en pourcentage dans les régions est le rapport du nombre de maîtres des parents recrutés dans la région et du nombre total de maîtres des parents recensés dans les écoles primaires publiques du pays.

Figure 25 : Pourcentage des maîtres statutaires de l'Etat dans les écoles primaires publiques par région



C'est dans les régions du centre (18%), de l'extrême-nord (14%) et de l'ouest (13%) que l'on enregistre les plus gros effectifs d'enseignants des écoles primaires publiques, salariés de l'Etat et n'étant donc pas à la charge des familles.

Quant aux maîtres des parents, le recours à cette catégorie du personnel est plus important dans les régions de l'extrême-nord qui totalise 19% de l'ensemble des maîtres des parents suivi des régions du Centre (16%), du nord et de l'ouest (13%).

4.2.4.7. Répartition par sexe et par région des enseignants du primaire

4.2.4.7.1. Cas du secteur privé :

Effectif du personnel enseignant par région et par sexe des écoles primaires du privé formel

	Hommes	Femmes	Total
Cameroun	14 720	23 876	38 596
Adamaoua	305	254	559
Centre	4 051	7 638	11 689
Est	430	362	792
Extrême-Nord	1 056	190	1 246
Littoral	3 963	6 497	10 460
Nord	555	143	698
Nord-Ouest	1 685	3 490	5 175
Ouest	1 241	2 068	3 309
Sud	353	389	742
Sud-Ouest	1 081	2 845	3 926

38596 enseignants dont 62% de femmes dispensent des enseignements dans les écoles primaires privées du Cameroun. Les régions du centre et du Littoral qui regroupent en leur sein les deux grandes métropoles de Yaoundé et Douala utilisent 22249 enseignants, soit 57,6% du personnel du secteur privé enregistré. La faiblesse de l'offre privée dans les régions de l'Adamaoua, de l'est, du nord et de l'extrême-nord explique la faible part (2 à 3%) d'enseignants du secteur privé. L'offre privée dans les régions anglophones du pays est aussi importante avec respectivement 10,2% et 13,4% du personnel enseignant des écoles privées exerçant dans le Sud-ouest et le Nord-ouest.

4.2.4.7.2. Cas des écoles communautaires : Ecole des parents/Centre d'Education de Base Non formel

Les écoles communautaires sont des écoles dont le système s'apparente à celui du système formel. Le temps scolaire peut cependant différer pour s'adapter au contexte local. Ces écoles naissent sur l'initiative des communautés (école des Parents), des organisations non gouvernementales (ONG) ou par des promoteurs privés avec souvent l'appui de certains partenaires techniques et financiers (UNICEF, PLAN Cameroon ; ...)

	Hommes	Femmes	Total
Cameroun	633	215	848
Adamaoua	28	6	34
Centre	66	50	116
Est	38	11	49
Extrême-Nord	296	21	317
Littoral	13	14	27
Nord	63	2	65
Nord-Ouest	89	82	171
Ouest	35	24	59
Sud	0	0	0
Sud-Ouest	5	5	10

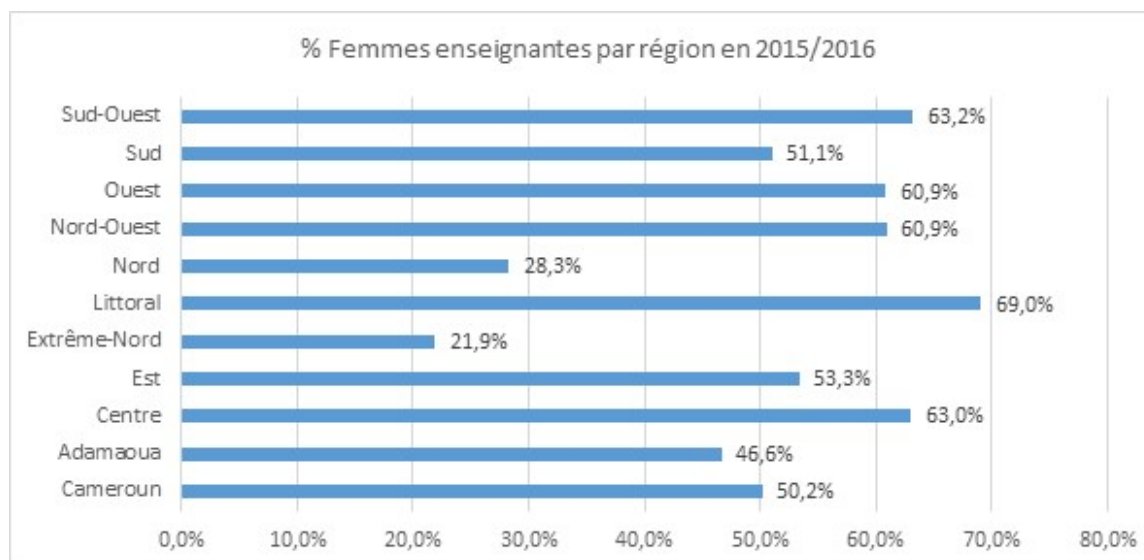
Les écoles communautaires, on les retrouve principalement dans les régions du centre, de l'extrême-nord et du Nord-ouest. 848 hommes et femmes recensés au cours de l'année scolaire 2015/2016 sont des éducateurs dans ces centres. Ce personnel est à majorité de sexe masculin avec 633 hommes pour 215 femmes.

4.2.4.7.3. Représentation du personnel féminin des écoles primaires publiques dans les régions

Tableau 37 : Répartition du personnel enseignant des écoles primaires publiques par région et par sexe

	Hommes	Femmes	Total
Cameroun	33 067	33 363	66 430
Adamaoua	1 910	1 667	3 577
Centre	4 215	7 172	11 387
Est	1 922	2 196	4 118
Extrême-Nord	8 337	2 341	10 678
Littoral	1 728	3 856	5 584
Nord	5 297	2 087	7 384
Nord-Ouest	2 524	3 930	6 454
Ouest	3 357	5 224	8 581
Sud	2 369	2 471	4 840
Sud-Ouest	1 408	2 419	3 827

Figure 26 : Représentation de la gent féminine dans l'encadrement des enfants



Sur le plan national, l'encadrement pédagogique des enfants au primaire public est assuré par un nombre légèrement déséquilibré en faveur des femmes (50,2% de femmes contre 49,8% d'hommes). Cette vue d'ensemble construit sur un faible déséquilibre par sexe du personnel enseignant cache d'énormes disparités lorsqu'on se situe au niveau de certaines régions. A des degrés divers, les femmes enseignantes sont majoritaires que les hommes enseignants dans toutes les régions du pays sauf dans trois régions que sont : l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-nord avec respectivement 46,6%, 22% et 28% de femmes enseignantes. Cette prépondérance des femmes dans l'encadrement au primaire public est davantage

marquée dans la région du littoral (avec 7 enseignants sur 10 qui sont des femmes), dans les régions du Centre et du Sud-ouest (pour 100 enseignants, 63 sont des femmes) et dans les régions de l’Ouest et du Nord-ouest (3 enseignants sur 5 sont des femmes).

Elles sont cependant sous représentées dans les zones d’éducation prioritaire (Adamaoua, Extrême-nord, Nord) où leur présence aurait servi de modèle de réussite sociale, auprès de certaines familles frappées d’ostracisme concernant l’éducation de la jeune fille.

4.3. La qualité de l’éducation et les conditions d’apprentissage

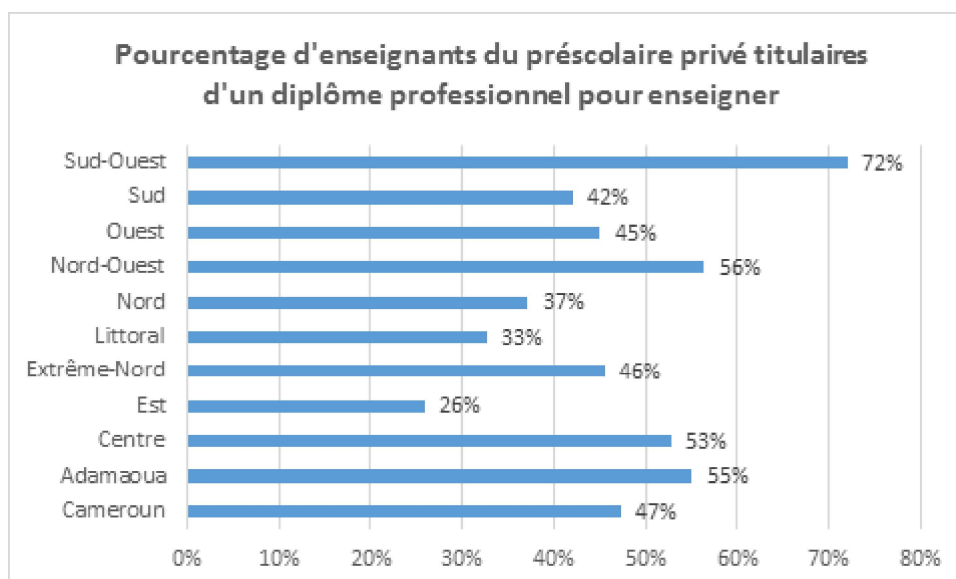
▪ 4.3.1.les indicateurs de qualité de l’offre au préscolaire du préscolaire

Tableau 38 : Qualification des enseignants du préscolaire du secteur privé.

	Personnel qualifié			Personnel non qualifié		
	H	F	T	H	F	T
Cameroun	285	7 299	7 584	370	8 064	8 434
Adamaoua	4	105	109	12	77	89
Centre	141	3 053	3 194	175	2 691	2 866
Est	7	88	95	22	250	272
Extrême-Nord	3	64	67	7	73	80
Littoral	30	1 474	1 504	60	3 051	3 111
Nord	6	46	52	14	74	88
Nord-Ouest	29	862	891	24	666	690
Ouest	20	469	489	23	575	598
Sud	12	169	181	8	242	250
Sud-Ouest	33	969	1 002	25	365	390

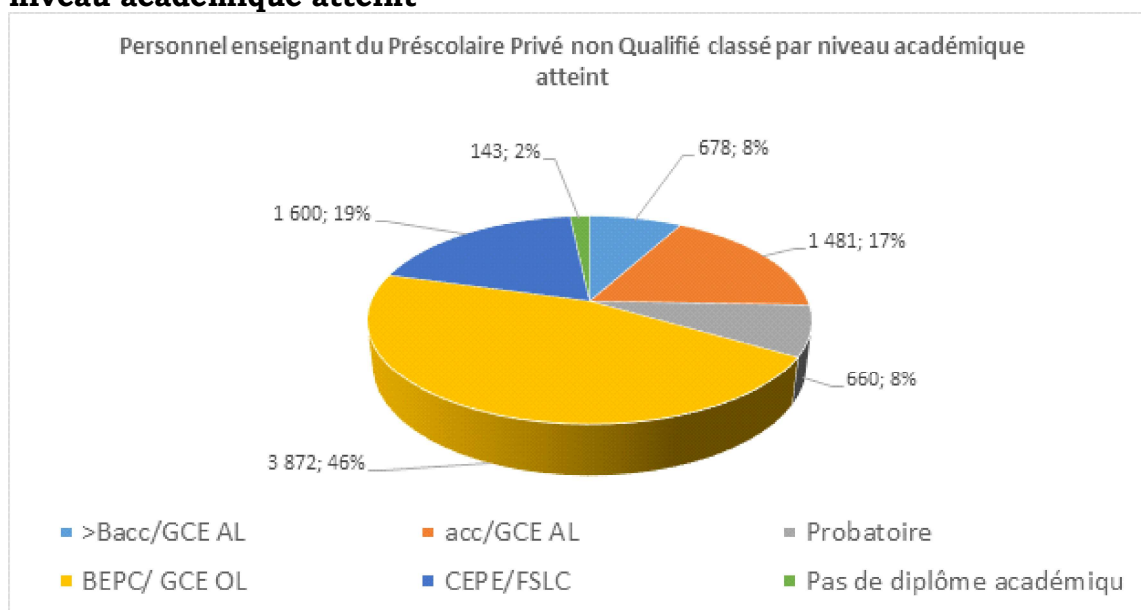
Le préscolaire est le niveau d’enseignement où l’on enregistre un faible taux de qualification du personnel enseignant. Pour les établissements privés, l’affection maternelle innée des femmes reste l’argument privilégié des promoteurs privés dans le recrutement du personnel enseignant, loin devant la nécessité d’être diplômé d’une école de formation d’enseignant ou de disposer d’un niveau académique adéquat (BEPC, Probatoire, Bacc)

Figure 27 Répartition par région du personnel du préscolaire privé titulaire du CAPIEMP ou autre diplôme professionnel certifié (en %)



47% d'enseignants du préscolaire privé sont titulaires d'un diplôme professionnel reconnu sur le plan national pour enseigner dans les écoles du préscolaire et du primaire. C'est au sud-ouest que l'on trouve une grande proportion d'enseignants d'écoles privées du système formel ayant reçu une formation initiale. Dans la région de l'Est, ils sont moins d'un quart à être passé par une école de formation, un tiers au Littoral et dans la région du Nord.

Figure 28 : Répartition du personnel du préscolaire privé non qualifié par niveau académique atteint



Le BEPC qui est le diplôme sanctionnant la fin d'études du premier cycle du secondaire est le niveau académique atteint par près de 46% du personnel enseignant du préscolaire privé. Si le niveau du premier cycle du secondaire est jugé raisonnable, on note que 19% d'enseignants ont le niveau de fin d'études du primaire et que 2% n'ont aucun diplôme. Par ailleurs, 25% d'enseignants ont un niveau d'études académiques supérieur ou égal au baccalauréat.

Tableau 40: Pourcentage d'écoles avec certaines commodités

	électricité	eau potable	toilette	clôture	cantine	armoire à pharmacie
Ecole des parents	12%	38%	42%	15%	5%	23%
Privé formel	72%	82%	93%	69%	17%	79%
Public	15%	36%	44%	15%	11%	61%
Rurale/Rural	21%	45%	54%	18%	15%	56%
Urbaine/Urban	70%	77%	87%	69%	13%	83%
Total général	47%	62%	71%	45%	14%	70%

En termes de commodités essentielles pour un environnement scolaire attrayant, on note dans l'ensemble, (i) 47% d'écoles maternelles ont de l'électricité, (ii) 62% dispose d'eau potable. (iii) 71% ont des toilettes fonctionnelles à l'école. (iv) 45% sont sécurisées par une clôture, (v) 14% ont des cantines gérées par l'établissement et (vi) 70% ont des armoires à pharmacie avec des produits de premières nécessités.

Les statistiques indiquent que le privé accorde en général les meilleures conditions à l'épanouissement de l'enfant, à l'hygiène et à la sécurité que les établissements publics.

15% d'écoles maternelles publiques sont raccordées au réseau électrique contre 72% pour le privé formel et 12% pour les écoles communautaires, 36% d'écoles du public mettent de l'eau potable à la disposition des enfants contre 82% pour le privé et 38% pour les écoles communautaires. 36% d'écoles maternelles publiques ont des toilettes/latrines fonctionnelles contre 93% dans les écoles privées et 42% dans les CPC. 15% d'écoles publiques et communautaires ont une clôture de sécurité contre 69% pour les écoles du privé formel. Les cantines scolaires gérées par l'établissement scolaire sont très peu fréquentes (15% d'écoles publiques en disposent contre 17% au privé et 5% pour les Centres Préscolaires Communautaires (CPC). Quant aux armoires à pharmacie avec des produits de premières nécessités, on les trouve dans 23% d'écoles communautaires, 79% d'écoles du privé et 61% d'écoles publiques.

On peut conclure qu'au vu des proportions d'écoles disposant des commodités essentielles, il y a plus de chance pour un enfant fréquentant une école en zone urbaine de disposer d'un meilleur cadre d'apprentissage qu'un enfant fréquentant une école située en zone rurale.

Tableau 41: Répartition (en %) des sources d'approvisionnement en eau potable dans les écoles maternelles

	CAMWATER	PUITS	FORAGE	Source aménagée	MARIGOT	Total
Ecole des parents	11%	24%	17%	13%	34%	100%
Privé Formel	10%	22%	3%	5%	60%	100%
Public	5%	18%	10%	18%	48%	100%
Total	9%	21%	5%	8%	57%	100%

Tableau 42:Le ratio élèves-salle de classe au préscolaire par ordre d'enseignement

	Ratio Elèves-salles de classe (en dur)	Ratio Elèves-salles de classe en dur, semi-dur et en matériaux provisoires)
Ecole des parents/Parent's schools	101	72
Privé/Private	34	32
Public	66	57
Total	42	38

Le ratio élèves –salle de classe moyen est de 42 élèves par salle de classe construite en matériaux définitifs. En comptant également les salles de classe en semi-définitifs et en matériaux provisoires, le ratio est de 38 élèves par salle de classe.

Tableau 43: Le ratio élèves-salle de classe au préscolaire public par région et par zone d'implantation des écoles

	Ratio Elèves-salles de classe (en dur)	Ratio Elèves-salles de classe au total (dur, semi-dur et en matériaux provisoires)
ADAMAOUA	69,2	66,0
CENTRE	57,0	51,0
EST	80,3	63,7
EXTREME-NORD	65,3	62,0
LITTORAL	57,1	55,2
NORD	78,6	76,9
NORD-OUEST	119,3	79,5
OUEST	59,2	49,8
SUD	71,6	65,8
SUD-OUEST	60,7	50,0
Rurale/Rural	70,4	58,5
Urbaine/Urban	62,7	57,1
Total général	66,4	57,8

Dans le public, ce ratio est de 66 élèves par salle de classe construite en dur et de 57 si on prend en compte les salles construites en matériaux semi-provisoires et provisoires. En zone rurale, il est en moyenne de 55 par salle de classe en dur contre 38 en moyenne en zone urbaine.

Tableau 44: Le ratio Elèves-maître par ordre d'enseignement

	REM (Public)	REM (Privé)	REM (Parents + CPC)	REM
Cameroun	19,4	21,1	36,8	20,6
Adamaoua	25,5	21,0	47,4	24,2
Centre	18,7	20,1	45,0	19,8
Est	21,4	21,2	35,3	22,0
Extrême-Nord	20,9	20,3	40,0	21,3
Littoral	17,9	22,2	38,0	21,5
Nord	19,5	17,2	42,3	19,9
Nord-Ouest	18,4	20,1	24,1	19,5
Ouest	19,2	25,2	58,8	21,7
Sud	21,2	25,5	47,6	22,5
Sud-Ouest	18,0	18,2	22,4	18,2

Le ratio Elèves-Maître dans les écoles maternelles publiques

Figure 29: Le ratio Elèves-Maître dans les écoles maternelles publiques par région et par zone d'implantation d'écoles

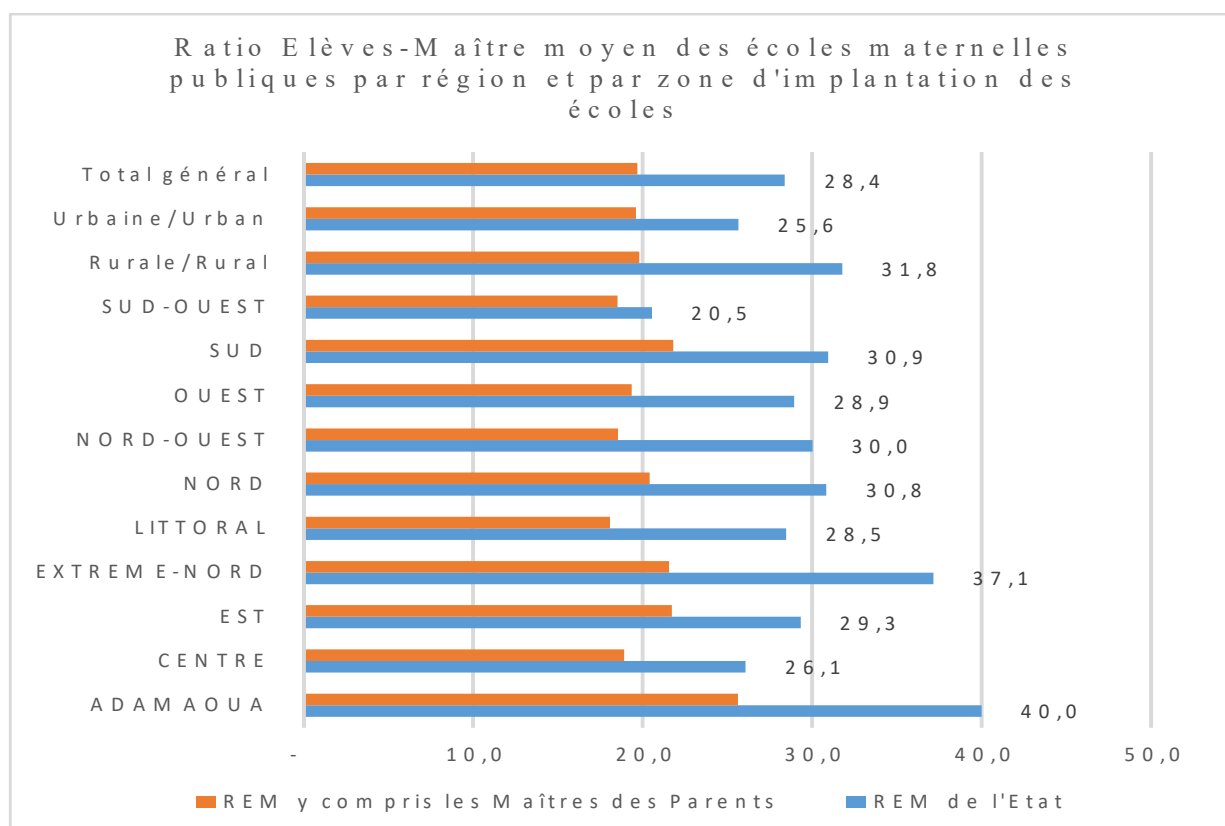
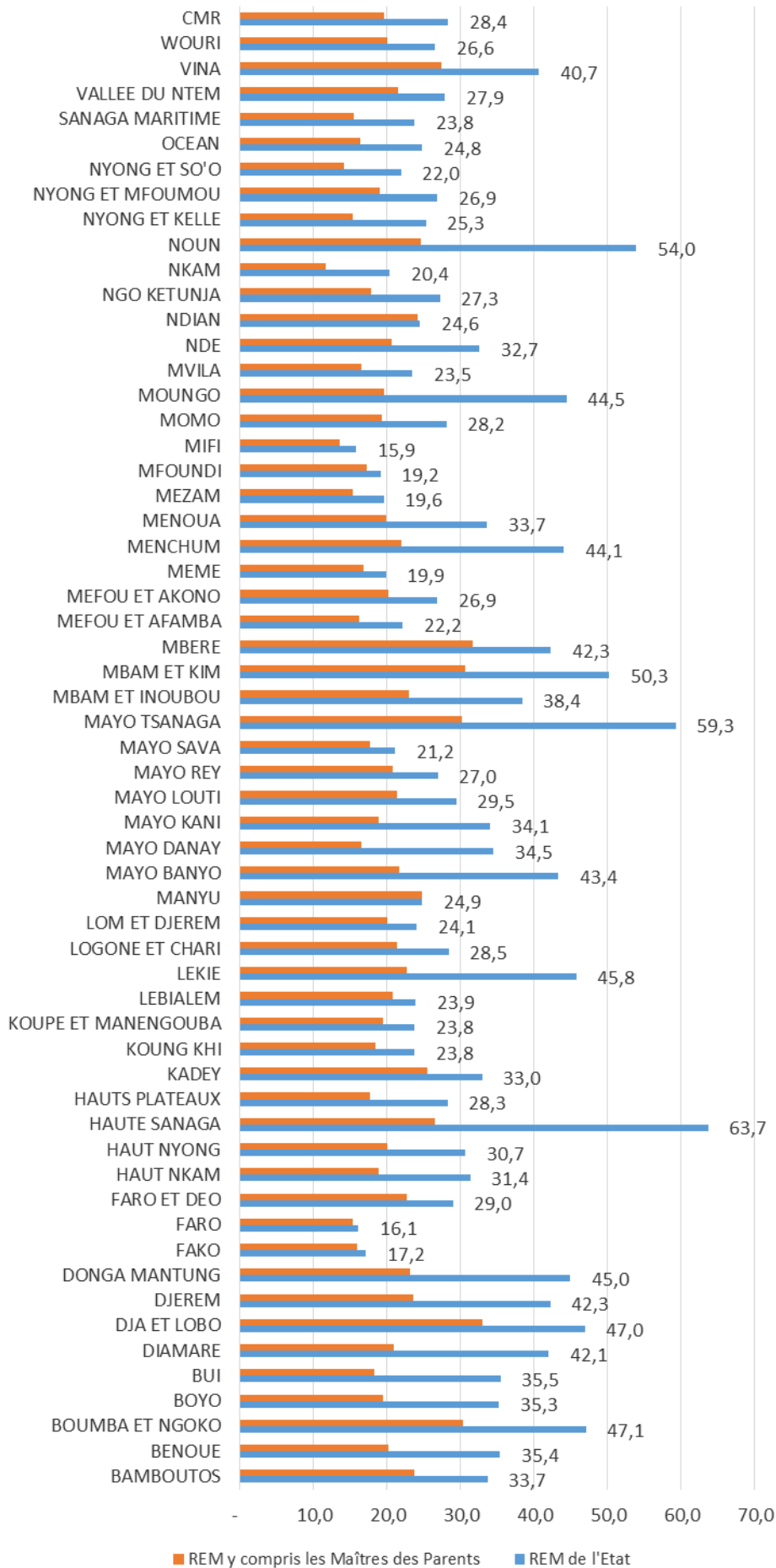


Figure 30: Le ratio Elèves-Maître dans les écoles maternelles publiques par

département

Ratio Elèves-Maître moyen des écoles maternelles publiques par département



4.3.2. les indicateurs de qualité de l'offre au primaire

4.3.2.1. Qualification du personnel enseignant des écoles primaires privées

	Personnel qualifié			Personnel non qualifié		
	H	F	T	H	F	T
Cameroun	6 276	14 491	20 767	8 444	9 385	17 829
Adamaoua	88	161	249	217	93	310
Centre	2 189	5 140	7 329	1 862	2 498	4 360
Est	90	155	245	340	207	547
Extrême-Nord	236	98	334	820	92	912
Littoral	1 331	3 111	4 442	2 632	3 386	6 018
Nord	144	49	193	411	94	505
Nord-Ouest	962	2 346	3 308	723	1 144	1 867
Ouest	391	970	1 361	850	1 098	1 948
Sud	102	196	298	251	193	444
Sud-Ouest	743	2 265	3 008	338	580	918

Figure 31 : Répartition par région du personnel du primaire privé titulaire du CAPIEMP ou autre diplôme professionnel certifié (en %)

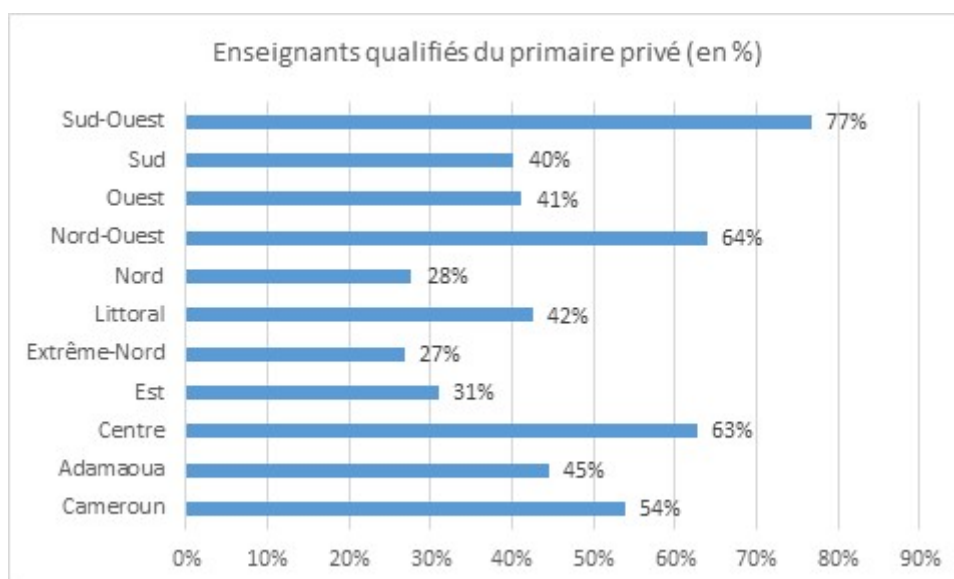
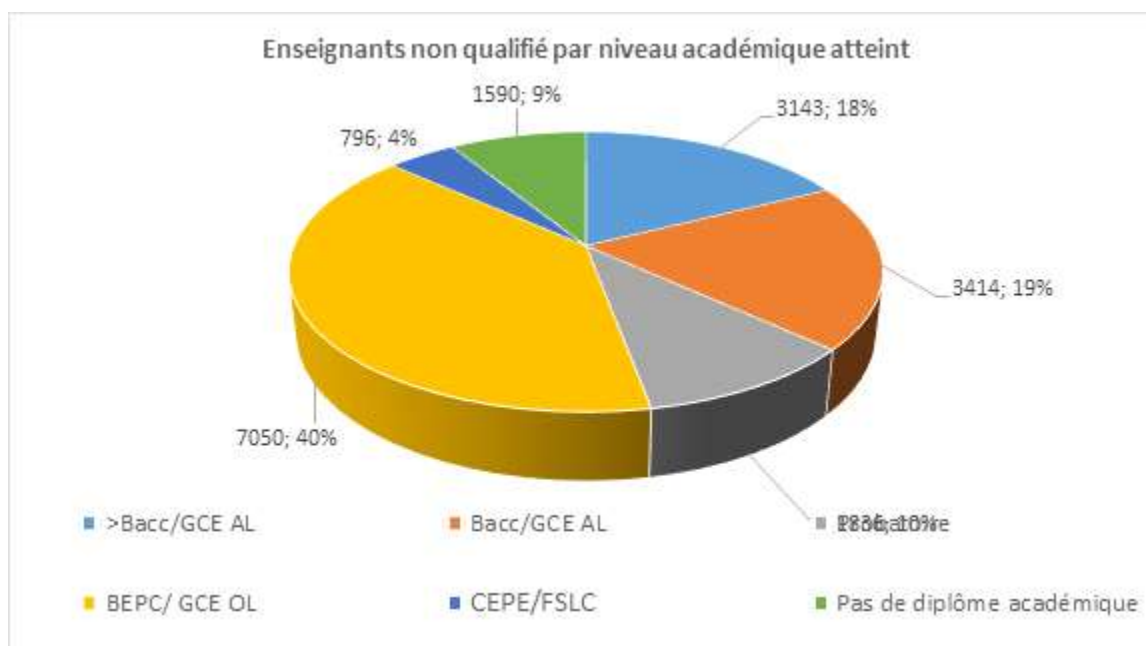


Figure 32: Répartition du personnel du primaire privé non qualifié par niveau académique atteint



40% du personnel non qualifié du privé au primaire ont obtenu le diplôme de fin de premier cycle du secondaire. 19% ont le diplôme de fin du second cycle du secondaire et 18% sont même allés-delà du second cycle du secondaire. On constate par ailleurs que 4% n'ont que le diplôme de fin du cycle primaire et 9% enseigne sans diplôme académique.

4.3.2.2. La taille moyenne des salles de classe au primaire



Le ratio élèves-salle de classe (Taille moyenne des classes) est une question fréquemment débattue en ce qui concerne la qualité de l'éducation. Il reflète le nombre réel d'élèves qui reçoit un cours donné par un enseignant à un moment donné et renseigne ainsi de manière globale sur les conditions de travail des enseignants dans les salles de classe. Il est généralement reconnu que les grandes tailles de classe sont associées à de moins bons résultats scolaires (Glass et al. 1982).

Le tableau suivant décrit une situation moyenne régionale en termes de ratio élèves-salle de classe, sachant que celle-ci est assortie d'une variabilité considérable d'un établissement à l'autre.

Tableau 45: Taille moyenne des salles de classe dans les écoles primaires privées par région

Région	Ratio Elèves –salles de classe construites en matériaux définitifs et semi-définitifs	Ratio Elèves-salles de classe (y compris les salles construites en matériaux provisoires)
Cameroun	33,9	29,9
Adamaoua	40,9	39,5
Centre	28,9	26,2
Est	47,4	43,6
Extrême-Nord	56,4	52,2
Littoral	32,1	29,3
Nord	54,8	51,9
Nord-Ouest	32,4	27,3
Ouest	44,5	36,6
Sud	43,1	35,5
Sud-Ouest	31,6	26,0
Zone urbaine	33,0	30,2
Zone rurale	36,0	29,4

Le ratio élèves-salle de classe dans le privé formel qui est le rapport du nombre d'élèves par le nombre de salles de classe est en moyenne de 34 pour les salles de classe viables construites en matériaux définitifs ou semi définitifs. Il est ramené à 30 si ce rapport inclue les salles de classe en matériaux provisoires

Tableau 46: Taille moyenne des salles de classe dans le public par région

Région	Ratio Elèves –salles de classe construites en matériaux définitifs et semi-définitifs	Ratio Elèves-salles de classe (y compris les salles construites en matériaux provisoires)
Cameroun	78,2	64,4
Adamaoua	91,2	75,8
Centre	58,6	51,8
Est	81,0	67,7
Extrême-Nord	127,5	90,8
Littoral	48,6	43,0
Nord	136,7	111,2
Nord-Ouest	57,0	47,8
Ouest	67,6	56,2
Sud	51,4	46,6
Sud-Ouest	61,2	46,5
Zone urbaine	81,4	75,6
Zone rurale	77,0	60,9

Le ratio élèves-salle de classe dans le public est de 78,2 en moyenne pour les salles de classe viables construites en matériaux définitifs ou semi définitifs. En incluant les salles de classes construites en matériaux provisoires, ce ratio est ramené à 64,4 élèves par salle de classe en moyenne. Cette moyenne nationale connaît une très grande variation suivant les régions. Les classes les plus surchargées sont enregistrées dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord, mais aussi en général dans les zones urbaines.

Les salles de classe du public sont en moyenne 2,3 fois plus surchargées que les salles de classe des écoles privées formelles.

4.3.2.3. Besoins en nouvelles salles de classe du primaire dans le public et en salles de classe (en dur) à réhabiliter dans les différentes régions :

Avec l'hypothèse que les constructions en matériaux provisoires représentent pour les populations locales qui les ont construites, un besoin réel en salles de classe pour la scolarisation de leurs enfants, on peut ainsi déterminer le nombre de nouvelles salles de classe à construire par le nombre de salles de classe existantes sur le terrain construites en matériaux provisoires.

Par contre, le nombre de salles de classe à réhabiliter sera déterminé par le nombre de salles de classe existantes construites en matériaux définitifs, mais déclarées en très mauvais état par le directeur d'école chargé de renseigner le questionnaire d'enquête.

Tableau 47 : Besoin en nouvelles salles de classe dans le public

		Salles de classe du Public		
		nombre total des salles de classe du Public	Besoin en salles de classe nouvelles	salles de classe à réhabiliter
Cameroun		53 066	9 346	3 793
Régions	Adamaoua	2945	497	194
	Centre	8598	995	555
	Est	3566	588	262
	Extrême-nord	8675	2499	801
	Littoral	4016	457	344
	Nord	4580	856	239
	Nord-ouest	5596	900	296
	Ouest	7244	1229	466
	Sud	3793	353	318
	Sud-ouest	4053	972	318
zone d'implantation	Urbaine	12710	905	1 034
	Rurale	40 356	8441	2 759

18% de salles de classe fonctionnelles en matériaux provisoires du public doivent être reconstruites entièrement et 7% de salles de classe construites en dur à réhabiliter, car déclarées être en très mauvais état. 29% et 24% de salles de classe en matériaux provisoires sont à détruire et reconstruire complètement respectivement dans les régions de l'Extrême-nord et au Sud-Ouest. C'est en zone rurale que ce besoin s'exprime davantage avec 21% de salles de classe à reconstruire complètement contre 8% en zone urbaine.

4.3.2.4. Environnement scolaire, équipement des salles de classe en table bancs et manuels scolaires:



Ecole Publique de GALBIDJE

L'accès des enfants aux commodités essentielles comme avoir une place assise, de l'eau potable à l'école, des aires de jeu aménagées, les manuels scolaires, la bibliothèque, la cantine, les toilettes propres et séparées pour filles et garçons est déterminant dans la rétention des enfants à l'école.

4.3.2.5. Les places assises dans les salles de classe du primaire :

Figure 33 : Nombre d'enfants par place assise selon la région au primaire

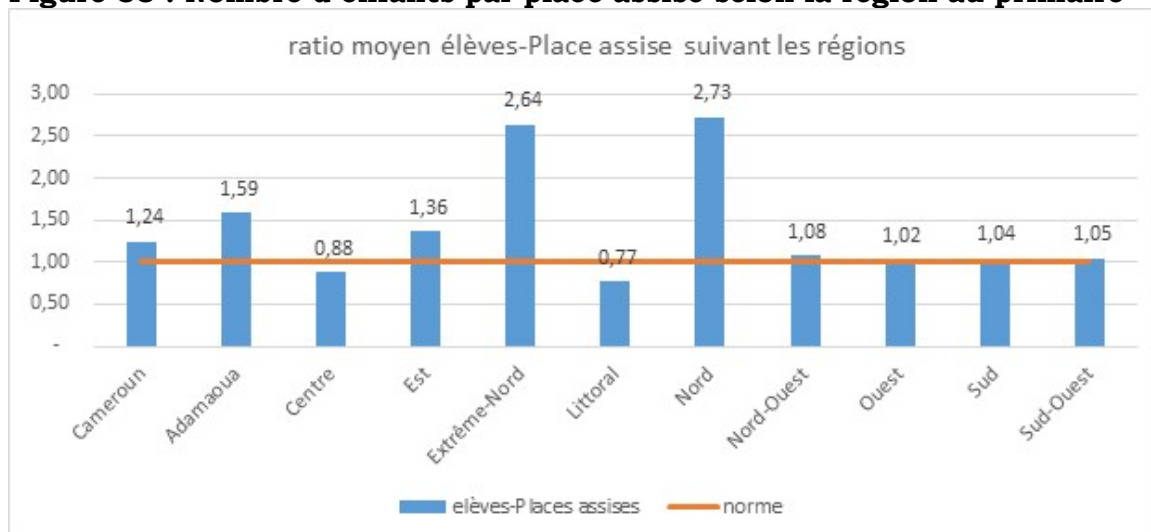
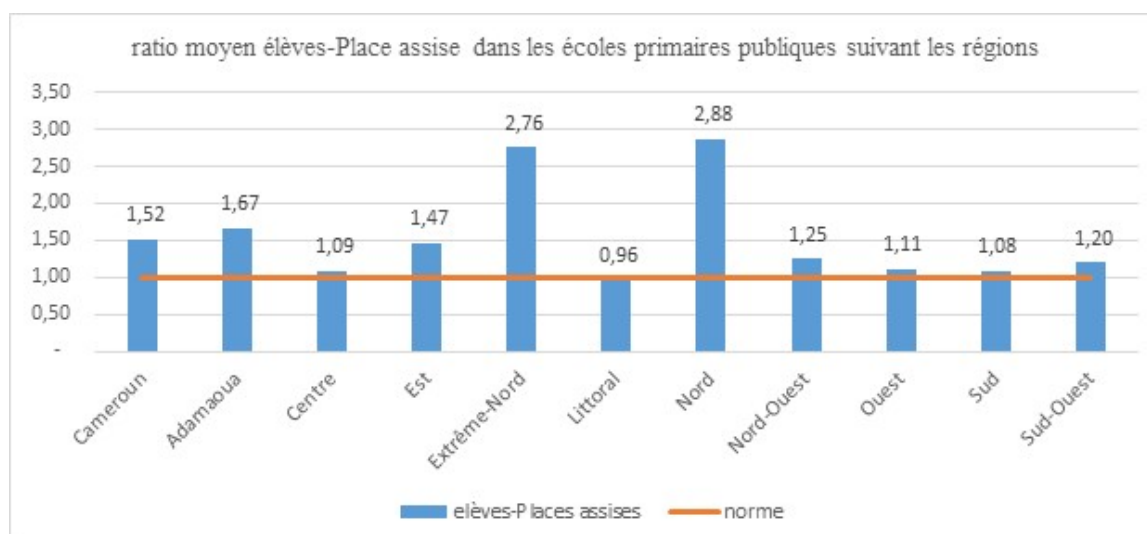


Figure 34 : Le ratio élèves-places assises dans les écoles primaires publiques



En général, on observe 4 places assises pour 5 enfants dans les écoles primaires. Les conditions sont encore moins favorables dans les écoles publiques avec 2 places assises seulement pour 3 enfants. Cette situation est contrastée suivant les régions. C'est dans les régions du Nord et de l'Extrême-nord avec près d'une place assise pour 3 enfants que l'on a le moins d'équipements en tables bancs pour élèves.

▪ 4.3.3. La gestion du personnel enseignant dans les écoles primaires publiques

La gestion du personnel est souvent insuffisamment analysée. Pourtant cette gestion se place en aval des choix politiques qui déterminent les directions générales vers lesquelles le système doit se situer.

La répartition des moyens concerne principalement le personnel enseignant qui constitue la principale ressource d'une école. A travers le diagnostic sur l'allocation des enseignants aux écoles qui est posé, il est possible de mesurer le caractère équitable de la répartition des moyens aux écoles. La réduction des distorsions et des disparités observées reste un continuél défi pour les gestionnaires du sous-système éducatif de base.

4.3.3.1. Allocation moyen des enseignants payés par l'Etat dans les écoles primaires publiques suivant la zone d'implantation

Attribute_Y	Attribute_X	Description				Statistical test		
Ens Etat	zone_ecole	Value	Examples	Average	Std-dev	Variance decomposition		
		Urbaine/Urban	2107	7,47	5,04	Source	Sum of square	d.f.
		Rurale/Rural	10228	2,45	1,96	BSS	44017,2408	1
		All	12335	3,30	3,33	WSS	92763,2574	12333
						TSS	136780,4983	12334
						Significance level		
						Statistics	Value	Proba
						Fisher's F	5852,151448	0,000000

Sur un échantillon de 2107 écoles primaires publiques urbaines et 10228 écoles primaires publiques rurales, le tableau ci-dessus obtenu à partir d'un logiciel d'analyse statistique (TANAGRA) révèle qu'il y a en moyenne indique que globalement, les écoles primaires publiques fonctionnent avec 3 enseignants de l'Etat. Les disparités sont importantes suivant que l'école est située en zone urbaine ou en zone rurale. En zone rurale, l'effectif moyen par école en personnel enseignant de l'Etat est de 2,45 alors qu'il est de 2,03, soit 20% plus important dans les écoles publiques des zones urbaines. Le test Anova révèle que cette différence de moyenne du nombre d'enseignants par école entre les zones est très significative du point de vue statistique.

4.3.3.1. Les Maîtres des Parents

Attribute_Y	Attribute_X	Description				Statistical test			
		Value	Examples	Average	Std-dev	Variance decomposition			
mp	zone_ecole	Urbaine/Urban	2107	2,03	2,2954	Source	Sum of square	d.f.	
		Rurale/Rural	10228	2,06	1,7496	BSS	0,8247	1	
		All	12335	2,05	1,8541	WSS	42401,4563	12333	
					TSS			42402,2810	12334
		Significance level							
					Statistics			Value	Proba
					Fisher's F			0,239876	0,624305

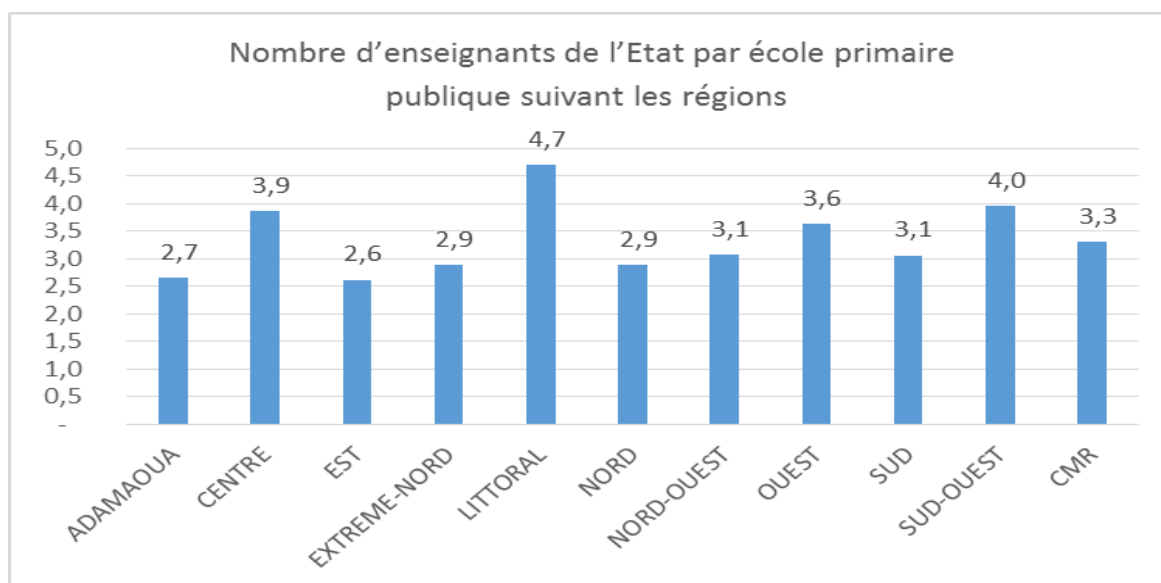
Le recours aux maîtres des Parents est une pratique généralisée. On trouve en moyenne dans chaque école primaire publique, en moyenne deux maîtres des parents et ce indépendamment de la zone d'implantation.

4.3.3.3. Disparités régionales dans la répartition des enseignants dans les écoles primaires publiques :

Attribute_Y	Attribute_X	Description				Statistical test			
		Value	Examples	Average	Std-dev	Variance decomposition			
Ens Etat	region	ADAMAOUA	880	2,6534	2,7375	Source	Sum of square	d.f.	
		CENTRE	1875	3,8677	4,4129	BSS	4127,0677	9	
		EST	913	2,6210	3,4715	WSS	132653,4305	12325	
		EXTREME-NORD	2002	2,8911	2,6767	TSS	136780,4983	12334	
		Significance level							
					Statistics			Value	Proba
					Fisher's F			42,605683	0,000000
		LITTORAL	775	4,7006	3,5391				
		NORD	1393	2,8837	2,8911				
		NORD-OUEST	1257	3,0740	2,6551				
		OUEST	1449	3,6266	3,2079				
		SUD	920	3,0652	3,5430				
		SUD-OUEST	871	3,9506	2,9604				
All	12335	3,3083	3,3301						

Figure 35: Nombre d'enseignants de l'Etat par école primaire publique suivant

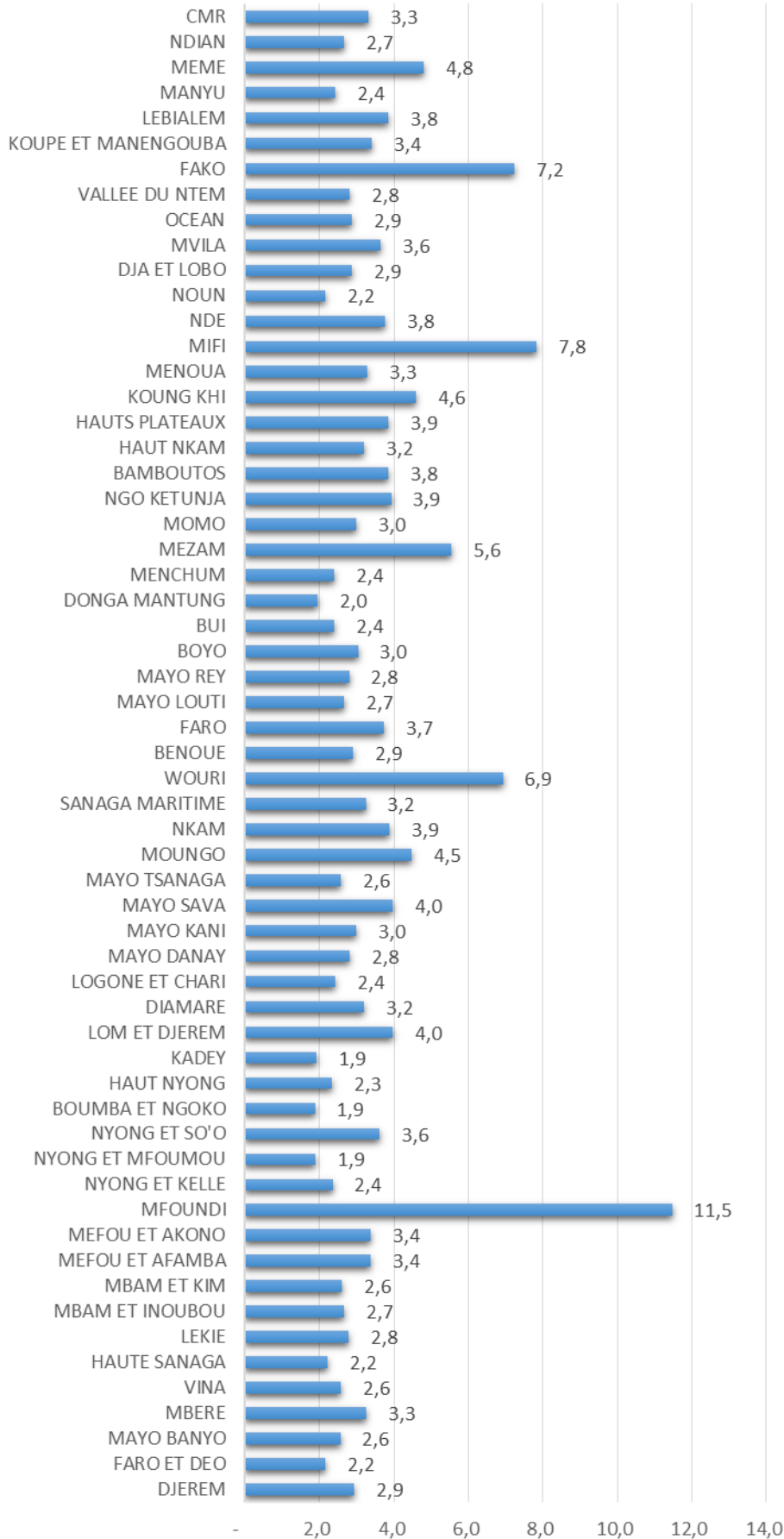
les régions :



Les régions du Littoral (4,7 enseignants/école), du sud-ouest (4,0 enseignants/école), du centre (3,9 enseignants/école) et de l'ouest (3,6 enseignants/école) sont au-dessus de la moyenne nationale du nombre 'enseignants payés par l'Etat par école qui est 3,3 enseignants/école. Les régions où il y a le moins d'enseignants payés par l'Etat par école sont les régions de l'Est (2,6 enseignants/école), de l'Adamaoua (2,7 enseignants/école), de l'Extrême-nord et du Nord (2,9 enseignants/école).

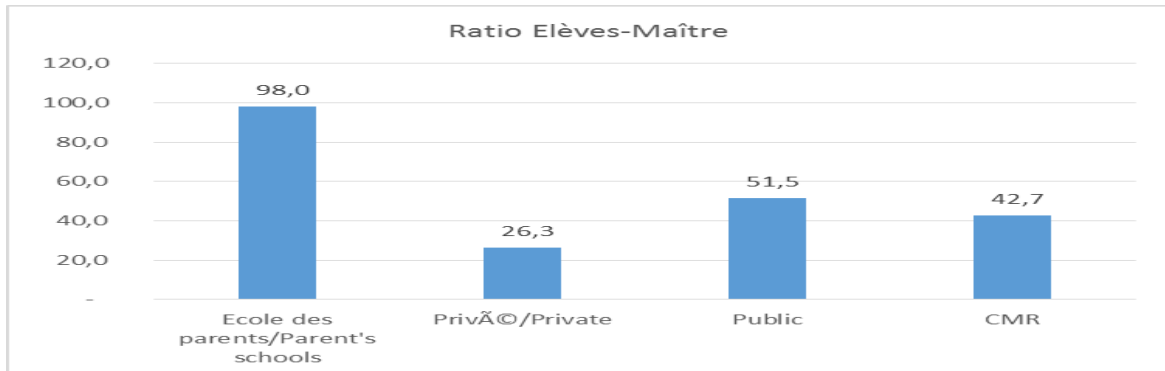
Tableau 48: Nombre moyen d'enseignants (toutes catégories) par école publique réparti par département

Nombre d'enseignants de l'Etat par école primaire publique suivant les départements



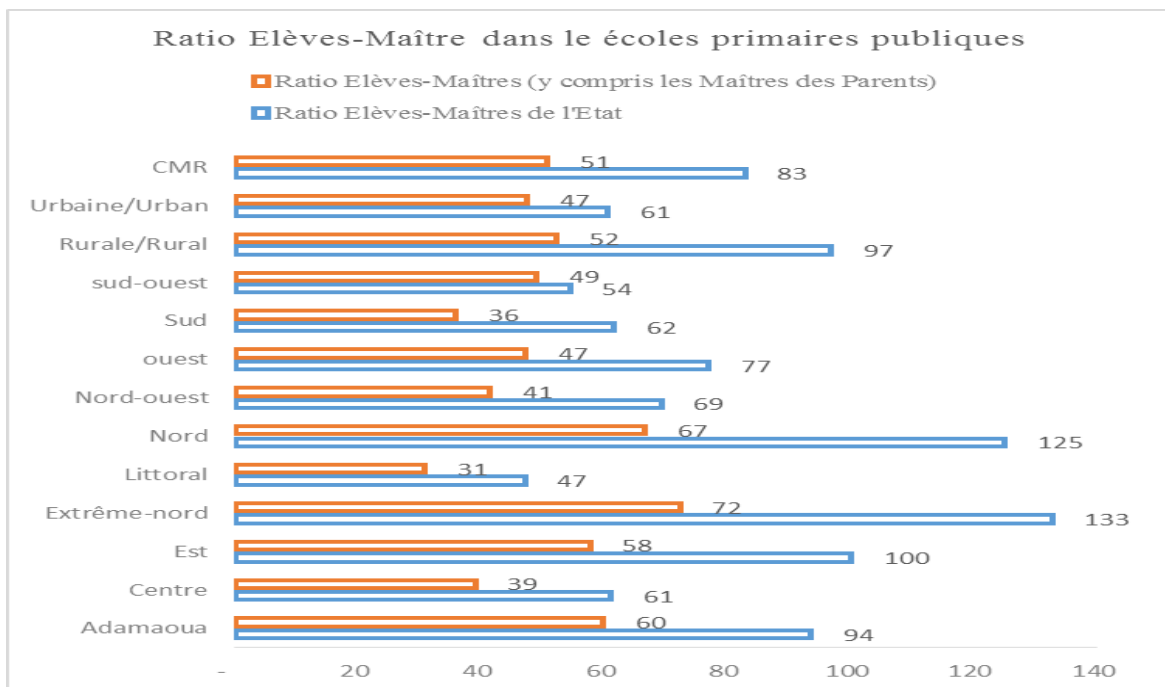
4.3.3.4. Le Taux d'encadrement moyen des écoles primaires par ordre d'enseignement

Le taux d'encadrement ou le ratio élèves maître renseigne de manière globale sur le personnel présent dans les écoles ; Il constitue une variable de politique éducative, notamment dans l'arbitrage de la dépense publique consacrée à chaque élève (ou coût unitaire) pour assurer son éducation..



Le taux d'encadrement moyen pour l'ensemble des écoles du public et du privé est de 1 enseignant pour 42,7 élèves. On aurait atteint la cible recherchée de 42 élèves pour un enseignant si les disparités entre les différents ordres d'enseignement n'étaient aussi importantes. Alors que dans le privé formel, on a un enseignant pour 26,3 élèves, dans le public qui encadre 76% des enfants scolarisés, le ratio est de 1 enseignant pour 51,5 élèves. Dans les écoles communautaires, on a un ratio très élevé de 1/98.

4.3.3.5. Ratio élèves-Maître dans les écoles primaires publiques



L'encadrement avec l'appui des maîtres des parents est particulièrement meilleur, allant même au-delà de la norme recommandée de 1 enseignant pour 42 élèves dans les régions du Littoral (1 enseignant en moyenne pour 28 élèves), du Sud (1 enseignant pour 36 élèves) et du Centre (1 enseignant pour 39 élèves) et du Nord-ouest (1 enseignant pour 41). Par contre, ce

ratio est élevé dans les régions du Nord (1/67), de l'Adamaoua (1/60) et de l'Extrême-nord (1/72).

Par contre, s'il est fait abstraction des maîtres des Parents dont on a pas toujours la maîtrise de leur état de service dans les établissements où ils opèrent, le ratio élèves-maître revient à 1 enseignant de l'Etat pour 83 élèves en moyenne dans les écoles primaires publiques du pays. C'est dans cette optique en ne considérant que les maîtres statutaires de l'Etat que transparait des disparités fortes selon les milieux de fréquentation en termes d'offre de service public avec un Ratio Elèves Maître de l'Etat de 61/1 en zone urbaine contre 97/1 en zone rurale.

4.3.3.6. Présence de certaines commodités dans les écoles primaires publiques et privées

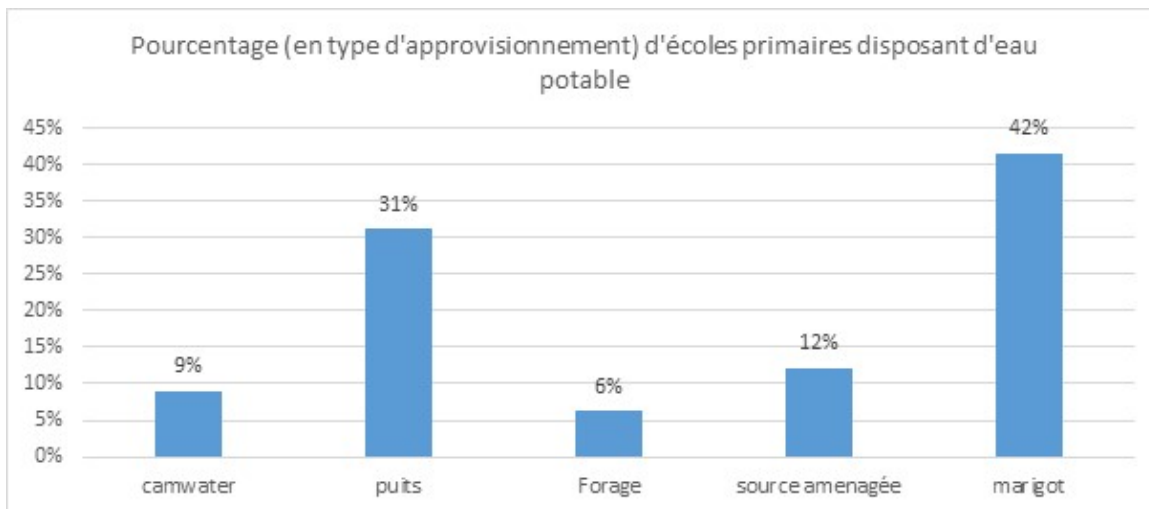
Des établissements scolaires disposant de certaines commodités essentielles peuvent contribuer à maintenir les enfants à l'école et faciliter leur apprentissage. L'hygiène est aussi déterminante. L'absence des latrines par exemple peut être un élément très dissuasif, particulièrement pour les filles. De même, un manque d'eau potable à l'école, de pair avec des locaux dangereux et inadéquats peuvent être des freins à la scolarisation des enfants

Tableau 49: Commodités dans les écoles primaires publiques et privées du Cameroun par ordre d'enseignement

	toilette	aire de jeu aménagée	électricité	point d'eau potable	bibliothèque	pharmacie	cantine	APEE	clôture
communautaire	18%	15%	5%	22%	5%	8%	2%	74%	4%
Privé	89%	46%	61%	77%	30%	71%	8%	59%	57%
public	48%	18%	10%	35%	14%	44%	2%	92%	7%
zone rurale	48%	22%	10%	36%	15%	41%	3%	89%	7%
zone urbaine	87%	39%	62%	74%	28%	74%	7%	63%	60%
Total	60%	27%	26%	48%	19%	51%	4%	81%	23%

Au Cameroun, seules 26 % d'écoles primaires sont raccordées à une source d'énergie électrique. 48% d'écoles déclarent disposer d'une source d'eau potable pour les enfants même si on peut en douter de la qualité. 19% d'écoles ont des bibliothèques et 4% disposent d'une cantine scolaire gérée par l'établissement. Les associations des parents d'élèves et d'enseignants (APEE) sont fonctionnelles dans 81% d'écoles. 23% d'écoles sont protégées par une clôture et 51% d'écoles disposent d'une boîte à pharmacie avec des produits de premiers soins. On note cependant des disparités importantes dans cette répartition suivant le milieu urbain/rural et suivant les ordres d'enseignement (public/privé formel/communautaire). Les écoles du secteur privé offre en général un meilleur cadre d'apprentissage aux élèves. Leur implantation en majorité en zone urbaine explique le grand décalage en termes d'équipements et d'infrastructures que l'on observe en défaveur des écoles situées en zone rurale.

4.3.3.7. Le mode d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les écoles au primaire



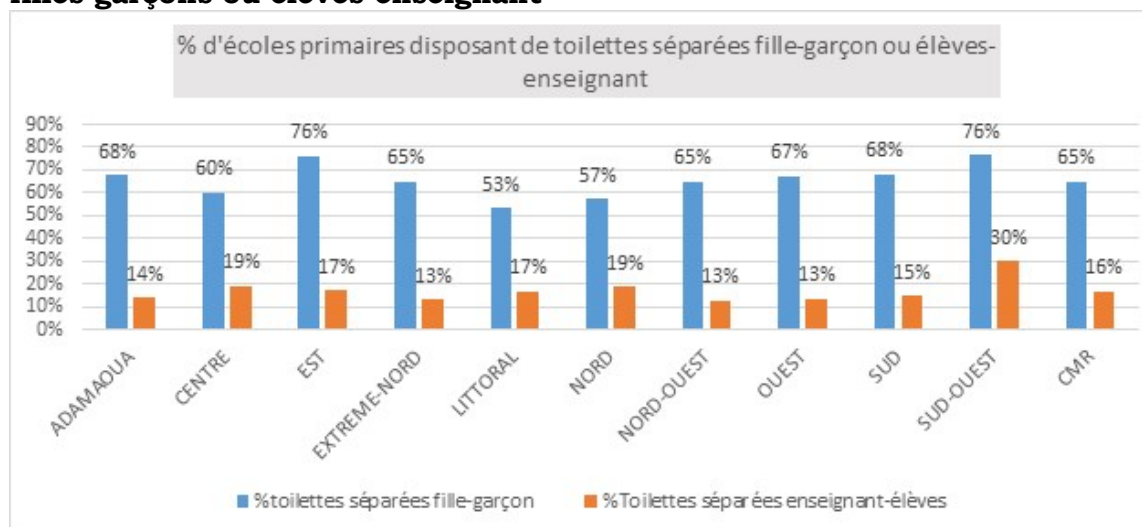
On peut se faire une idée de la qualité de l'eau servie aux enfants en observant que parmi les écoles qui déclarent disposer d'une eau potable, seulement 9% sont ravitaillées par la Société nationale de distribution d'eau (CAMWATER) et 6% tirent cette eau d'un forage. Par ailleurs, 31% d'écoles servent aux enfants une eau qui provient d'un puits creusé au sein de l'école et 12%, à partir d'une source aménagée. Que penser des problèmes liés à l'hygiène et à l'assainissement pour le cas de 42% d'écoles (3847 écoles) dont l'eau potable fournie provient du marigot ?

4.3.3.8. Mode d'accès aux toilettes dans les écoles primaires



Il ne suffit pas de disposer des toilettes propres et fonctionnelles, encore faut-il s'assurer de leur utilisation par tous les bénéficiaires (filles, garçons et enseignants). Les toilettes peuvent être confisquées par les enseignants ou par les garçons s'il n'existe pas une bonne organisation réservant certaines cabines aux filles ou aux enseignants. L'absence de toilettes séparées filles-garçons peuvent constituer un frein à la scolarisation des filles. On constate que près de 35% d'écoles disposant de toilettes dans les écoles primaires n'ont pas jugé nécessaire de séparer les toilettes des filles de celles des garçons. Près de 86% d'écoles primaires au Cameroun disposant de toilettes n'ont pas de cabines réservées aux enseignants.

Figure 36 : Pourcentage d'écoles primaires publiques avec toilettes séparées filles-garçons ou élèves-enseignant



4.3.3.9. -Manuels scolaires dans le primaire.

La disponibilité du matériel pédagogique, par exemple le manuel scolaire représente un facteur ayant un impact sur la qualité de l'apprentissage. Plusieurs études ont montré les effets extrêmement positifs du manuel scolaire sur la réussite scolaire (PASEC, Mingat et Suchaut, 2000, Pôle de Dakar, 2002, UNESCO, 2004).

Tableau 50 : Taux de disponibilité de manuels essentiels mis à la disposition des élèves dans les écoles primaires (publiques et privées) par années d'études

Ratio manuel/élève par années d'études du primaire (public et privé)

Manuels	SIL/CL1	CPS/CP/CL2	CE1/CL3	CE2/CL4	CM1/CL5	CM2/CL6
Lecture/langage	2/9	2/25	2/25	3/50	3/50	2/25
Mathématiques	1/4	2/25	3/50	3/50	3/50	3/50
Sciences d'observation	1/50	1/50	3/100	3/100	3/100	2/50
Anglais/Français	1/20	1/20	1/20	1/20	1/20	3/50

Le manuel scolaire est très peu présent dans les écoles primaires avec deux (2) manuels de lecture pour 9 enfants en première année du primaire, deux manuels de lecture pour 25 élèves en deuxième troisième et sixième année du primaire, trois manuels pour 50 enfants en quatrième et cinquième année.

S'agissant du livre de mathématiques, on a un (1) manuel pour 50 enfants en 1^{ère}, 2^{ème} et 6^{ème} année du primaire et 3 manuels pour 100 élèves en 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} année.

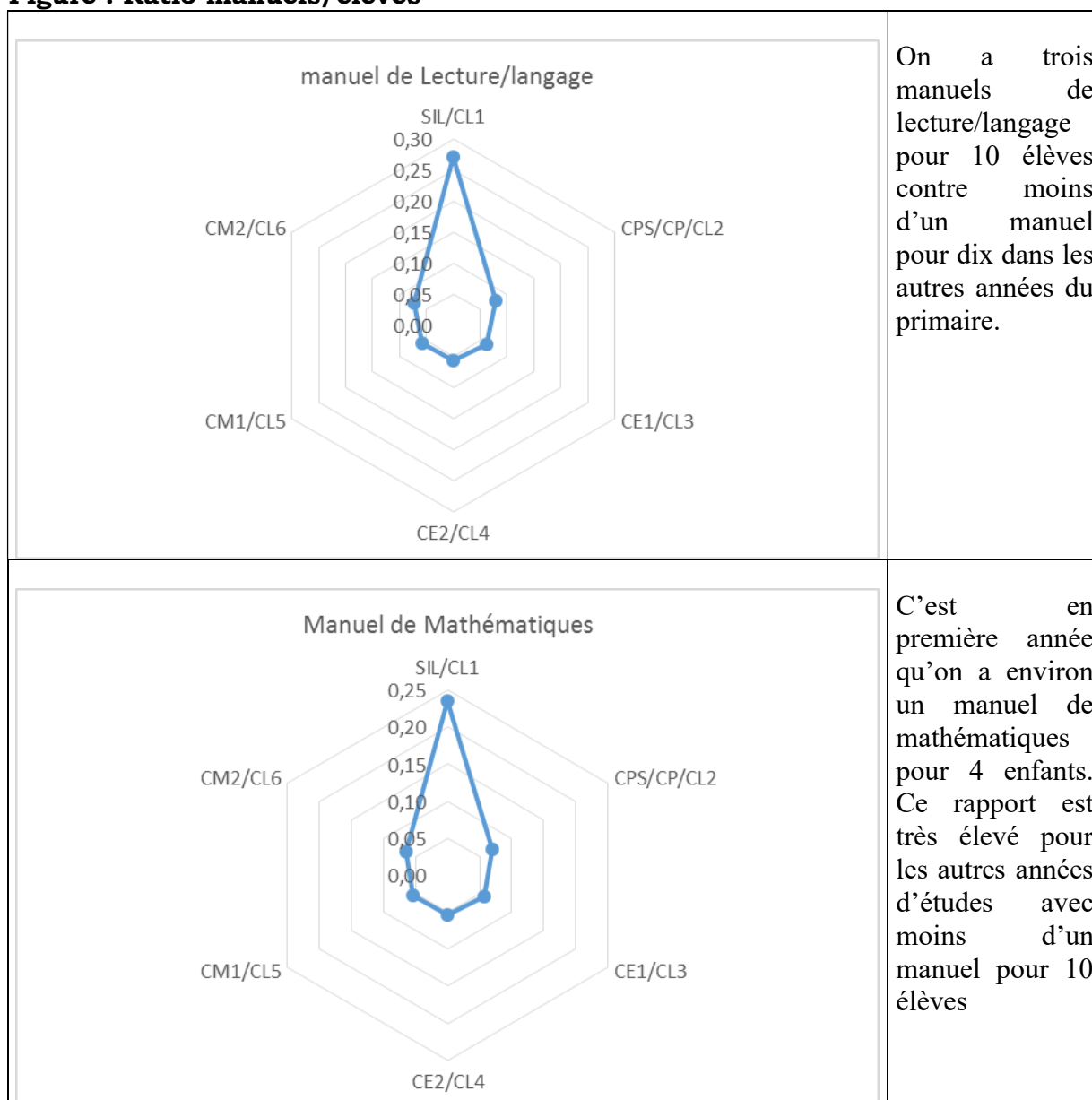
Pour l'enseignement des deux langues officielles (manuel de français pour les classes du sous-système anglophone et manuel d'Anglais pour les classes du sous-système francophone), on a sur l'ensemble des niveaux d'études un manuel de langue pour 20 élèves environ

4.3.3.10. Disponibilité du manuel essentiel dans les écoles primaires publiques

Tableau 51: Taux de disponibilité de manuels essentiels mis à la disposition des élèves dans les écoles primaires publiques par années d'études

Manuels	SIL/CL1	CPS/CP/CL2	CE1/CL3	CE2/CL4	CM1/CL5	CM2/CL6
Lecture/langage	3/10	2/25	3/50	3/50	3/50	3/50
Mathématiques	1/4	2/25	3/50	1/20	1/20	3/50
Sciences d'observation	1/50	1/50	1/50	1/50	1/50	1/50
Anglais/Français	3/50	1/20	1/20	1/25	1/25	1/20

Figure : Ratio manuels/élèves



<p style="text-align: center;">Manuel d'Anglais/Français</p> <table border="1"> <caption>Data for Manuel d'Anglais/Français</caption> <thead> <tr> <th>Niveau</th> <th>Présence (0-0,06)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>SIL/CL1</td> <td>0,06</td> </tr> <tr> <td>CPS/CP/CL2</td> <td>0,03</td> </tr> <tr> <td>CE1/CL3</td> <td>0,03</td> </tr> <tr> <td>CE2/CL4</td> <td>0,02</td> </tr> <tr> <td>CM1/CL5</td> <td>0,02</td> </tr> <tr> <td>CM2/CL6</td> <td>0,03</td> </tr> </tbody> </table>	Niveau	Présence (0-0,06)	SIL/CL1	0,06	CPS/CP/CL2	0,03	CE1/CL3	0,03	CE2/CL4	0,02	CM1/CL5	0,02	CM2/CL6	0,03	<p>On a approximativement dans toutes les années d'études du primaire, environ un manuel d'Anglais ou de français pour 20 élèves.</p>
Niveau	Présence (0-0,06)														
SIL/CL1	0,06														
CPS/CP/CL2	0,03														
CE1/CL3	0,03														
CE2/CL4	0,02														
CM1/CL5	0,02														
CM2/CL6	0,03														
<p style="text-align: center;">Sciences d'observation</p> <table border="1"> <caption>Data for Sciences d'observation</caption> <thead> <tr> <th>Niveau</th> <th>Présence (0-0,035)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>SIL/CL1</td> <td>0,020</td> </tr> <tr> <td>CPS/CP/CL2</td> <td>0,010</td> </tr> <tr> <td>CE1/CL3</td> <td>0,010</td> </tr> <tr> <td>CE2/CL4</td> <td>0,005</td> </tr> <tr> <td>CM1/CL5</td> <td>0,010</td> </tr> <tr> <td>CM2/CL6</td> <td>0,020</td> </tr> </tbody> </table>	Niveau	Présence (0-0,035)	SIL/CL1	0,020	CPS/CP/CL2	0,010	CE1/CL3	0,010	CE2/CL4	0,005	CM1/CL5	0,010	CM2/CL6	0,020	<p>Le manuel de sciences d'observation est très rare dans les écoles et ce à tous les niveaux d'études du primaire. Environ un manuel pour 50 élèves.</p>
Niveau	Présence (0-0,035)														
SIL/CL1	0,020														
CPS/CP/CL2	0,010														
CE1/CL3	0,010														
CE2/CL4	0,005														
CM1/CL5	0,010														
CM2/CL6	0,020														

Chapitre 5-Coûts et financement public de l'éducation de base



5.1. Les ressources budgétaires de l'exercice 2016 du Ministère de l'Éducation de base

Une éducation de qualité va de pair avec un financement approprié. L'Etat ainsi que les familles sont les principaux pourvoyeurs de l'éducation au Cameroun. L'analyse que nous entendons mener est axée sur le financement public étendu aux appuis des partenaires au développement que sont:

- l'UNICEF à travers le Programme Gouvernement du Cameroun-Education de Base,
- la Banque Mondiale à travers le Programme d'appui au Système Educatif,(PAEQUE)
- l'AFD à travers le C2D-Education,
- la BID (Banque Islamique de Développement) à travers le Projet PASZEP
- le Gouvernement Japonais à travers le projet Don japonais
- Plan-Cameroon
- Counter Part
- Le HCR
- L'OIF par le projet Elan-Afrique

5.2. Dépenses de fonctionnement-Dépenses en capital

Les ressources publiques pour le sous-secteur de l'Education de Base au titre de l'exercice 2016 toutes sources confondues s'élève à 206 milliards 160 millions de francs CFA, soit une

hausse de 9,3% par rapport à l'exercice budgétaire 2015 qui se chiffraient à 188,583 milliards de francs CFA.

▪ 5.2.1. Répartition des dépenses par nature

Les dépenses de l'Etat sont classiquement de plusieurs natures. Et il est habituel de distinguer d'une part les dépenses courantes des dépenses en capital, et d'autre part, au sein des dépenses courantes, de distinguer les dépenses opérationnelles pour l'acquisition des biens et services indispensables pour le fonctionnement des services éducatifs et les dépenses liées à la masse salariale du personnel enseignant et non enseignant.

	Ministère de l'Education de base	au titre de l'exercice 2015 (en milliards de F CFA)	au titre de l'exercice 2016 (en milliards de F CFA)
01	Budget de fonctionnement	165, 073	184,610
02	Budget d'investissement (y compris FINEX)	23,510	21,550
03	Budget total	188,583	206,160

FINEX=Financement Extérieur

Les dépenses de fonctionnement constituent les parts les plus importantes avec 87,5 % en 2015 et 89,5% en 2016. Les dépenses d'investissement en 2016 ont représenté 10,5% des dépenses budgétaires du Ministère de l'Education de Base, soit une baisse de 2 points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent 2015.

▪ 5.2.2. Répartition du budget selon les sources de financements

	Source de financement	Montant (en FCFA)
	Ressources internes	195 milliards 910 millions
	Ressources externes	10 milliards 250 millions
	Budget	206 milliards 160 millions

Les appuis financiers des partenaires au développement s'élèvent à 10,250 milliards de francs CFA, soit 5% des ressources globales du sous-secteur.

▪ 5.2.3. Autres dépenses courantes

L'analyse détaillée des dépenses courantes permettent de distinguer les dépenses en personnel (dépenses salariales), les biens et services éducatifs (paquets minimum, dépenses engagés dans les services d'appui au niveau central et dans les services déconcentrés,...) et les dépenses de transferts (principalement les subventions, frais de fonctionnement des écoles,...).

La masse salariale en 2016 a été de 164,501 milliards de francs CFA représentant 89% des dépenses courantes.

La répartition des dépenses courantes met en exergue la prépondérance des dépenses liées à la masse salariale. En effet, la rémunération du personnel qui comprend les salaires, les contributions pour les régimes de retraite et l'assurance sociale, et autres indemnités et avantages englobent dans l'ensemble 89% des dépenses courantes. Par contre, les dépenses à caractère pédagogique (Biens et services et transfert/subventions) qui sont les dépenses hors salaires enseignant qui jouent un rôle crucial dans les aspects d'amélioration de la qualité de l'éducation, de la gestion et du

pilotage du système éducatif correspondent à 11% des dépenses courantes en 2016, loin de la valeur indicative de référence qui est de 33% dans le cadre de l'Initiative de la Mise en Œuvre Accélérée de l'EPT IMOA-EPT.

▪ **5.2.4. Ventilation des dépenses par programmes**

Affectation	Montant (en milliards)	Pourcentage
Universalisation du cycle primaire	163,071	79,16%
Alphabétisation	2,281166	1,11%
Développement du préscolaire	12,512163	6,07%
Gouvernance et Appui institutionnel	28,145094	13,66%

▪ **5.2.5. Territorialisation des interventions et prise en compte de la décentralisation**

Dans le souci de répondre efficacement aux besoins des communautés, des crédits sont transférés aux CTD dans le cadre du processus d'implémentation de la décentralisation. Il s'agit des crédits destinés à l'achat des paquets minimum pour les écoles primaires publiques pour un montant de 2,085553 milliards de francs CFA, au transfert dans le cadre du budget d'investissement destiné à la construction de salles de classe, de blocs latrines, forages, équipement des écoles d'un montant total de 9,300 milliards de francs CFA. On peut aussi noter l'octroi des crédits de fonctionnement aux écoles publiques pour un montant à hauteur de 4, 835 204 milliards de F CFA.